

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023  
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-133188-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 12  
décembre 2023  
D-2023/380**

**Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

### **Excusés :**

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

***Bassin des Lumières. Analyse économique et financière et  
rapport d'activité 2022. Information***

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du suivi des opérateurs culturels bénéficiant d'une délégation de service public, le document joint à la présente information se propose de porter à la connaissance de notre Conseil le rapport d'analyse économique et financier ainsi que le rapport d'activité des Bassins des Lumières pour l'exercice 2022.

**INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dimitri BOUTLEUX**

# Analyse financière de la Délégation de service public Base sous-marine « Bassins des Lumières » Exercice 2022

## Table des matières

1.	RESUME.....	3
2.	SYNTHESE .....	4
2.	LES CONTROLES .....	8
2.1.	Les faits marquants pour 2022.....	8
2.1.1.	La cession de la société mère, des pertes de marché en France et un développement à l'international .....	8
2.1.2.	Les effets sur la structure de la société dédiée .....	8
2.1.3.	Les effets pour le contrôle de la ville et autres faits marquants .....	9
2.2.	Une information financière insuffisante .....	9
2.3.	Contrôles du délégant .....	10
3.	L'ANALYSE FINANCIÈRE DES COMPTES SOCIAUX.....	11
3.1.	Une activité en expansion hormis pour le festival numérique.....	11
3.1.1.	Une programmation axée sur les productions de Culturespaces.....	11
3.1.2.	Le festival numérique : un engagement contractuel non tenu.....	11
3.1.3.	Une augmentation de 17% de la fréquentation payante .....	12
3.1.4.	Les notations sur internet traduisent la satisfaction du public .....	13
3.1.5.	Le développement d'activités annexes : boutique, foodtruck et privatisations..	13
3.2.	Les résultats .....	14
3.2.1.	La liasse fiscale : un résultat net déficitaire record en 2022 de -460 k€ .....	14
3.2.2.	Le contrat : des annexes financières perfectibles .....	15
3.2.3.	Une hausse des charges plus rapide que l'évolution du chiffre d'affaires .....	16
3.2.3.1.	Le chiffre d'affaires en hausse de 18% .....	16
3.2.3.2.	La hausse des charges intragroupes (structure et production) diminue la valeur ajoutée .....	17
3.2.4.	Les principaux retraitements et régularisations du CEP .....	19
3.2.4.1.	Une régularisation des redevances dues à la ville en 2022.....	19
3.2.4.2.	Des échanges de marchandises retraités en diminution du CA .....	20
3.2.4.3.	Des écarts entre les charges de personnel du CEP et de la liasse fiscale ....	20
3.2.5.	De la valeur ajoutée au résultat net : l'activité ne finance pas les amortissements.	21
3.3.	Le bilan.....	23
3.3.1.	Des immobilisations plus importantes et plus tôt que prévu contractuellement	23

3.3.2.	L'information sur le financement des investissements à améliorer .....	23
4.	ANNEXES .....	25
4.1.	Fiche d'identité :.....	25
4.2.	Liste des contrôles et des annexes prévues par le contrat.....	26
4.3.	La grille tarifaire avant, après et son application.....	27
4.4.	Les modifications du CEP avant et après l'avenant n° 3.....	30
4.5.	Annexe 4 : CEP prévisionnel et réalisé pour 2022 .....	31
4.6.	La modification des frais de siège .....	34
4.7.	Le bilan .....	34
4.8.	Dispositions financières et vie du contrat.....	36
4.9.	Fiche INPIE de la société .....	36

## 1. RESUME

Depuis son ouverture au public en 2020, la société Bassin des Lumières assure la gestion du site et la programmation des expositions à la base sous-marine. Conformément aux termes du contrat, la programmation est assurée avec des programmes produits par le groupe Culturespaces. La fréquentation indique un vrai succès public avec plus de 600 000 visiteurs. Quelques engagements contractuels ne sont pas remplis, comme un festival prévu par le contrat<sup>1</sup>.

L'activité génère un chiffre d'affaires en progression (+18% en 2022). Les redevances pour la ville étant basées sur le CA, elles s'élèvent à 530 k€ pour 2022 (contre 375 k€ en 2021).

Malgré la progression du chiffre d'affaires, le résultat net est en dégradation constante. Le déficit pour 2022 atteint -460 k€. La capacité de financer l'amortissement n'est pas démontrée.

Ce déficit s'explique par le poids des investissements qui génèrent des charges d'amortissement de plus de 1 M€ par an, soit un peu moins de 400 k€ pour 2022 € que la prévision du contrat initial. Un avenant tarifaire a été voté en 2022 afin d'autoriser des recettes supplémentaires pour le délégataire. La hausse tarifaire ne s'est appliquée que pour 6 mois en 2022 et a généré un produit supplémentaire de 207 k€. L'application en année complète devrait permettre de compenser le surcoût des dotations.

Toutefois d'autres facteurs pourraient continuer de peser sur le résultat et sont autant de points à suivre, en particulier :

- Les frais de siège dont le calcul est modifié dans une convention entre la filiale et Culturespaces. Ils pourraient dépasser désormais les 9 % du CA établis dans les annexes financières (877 k€ en 2022)
- Les frais de production 1,4 M€ en 2022 dont le détail par exposition n'est pas précisé dans le rapport annuel. Une partie des frais de production est également constituée d'une part variable du CA.

L'information sur ces charges est insuffisante.

De plus, l'annexe de fréquentation n'est pas renseignée en 2022 et le prévisionnel de fréquentation a été modifié avec les tarifs dans l'annexe du CEP. Cette modification empêche la mesure de l'écart au risque commercial initial.

Concernant le bilan, l'information financière est également peu fiable : le déséquilibre du haut de bilan est structurelle, le remboursement des investissements est suspendu à des avances en comptes courants d'associés dont l'échéancier ou les conditions de remboursement ne sont pas précisées dans la convention signée entre la filiale et Culturespaces. Des charges d'intérêt d'emprunt sont facturées sans que les emprunts ne figurent au bilan de la société dédiée<sup>2</sup>, le GER ne figure pas dans le bilan.

---

<sup>1</sup> Le délégataire a présenté l'organisation temporaire Cosmos comme une alternative du fait de la complexité technique réduisant les candidats éventuels et par l'échec de l'organisation similaire à Paris d'un tel festival. Le festival avait été financé pour 50 k€

<sup>2</sup> Selon le délégataire, l'emprunt correspond à une avance en compte courant « gratuite » et à une refacturation des charges. Les justificatifs pour le montant des charges n'ont pas été fournis.

## 2. SYNTHESE

<b>Délégant</b>	<b>VILLE DE BORDEAUX</b>
<b>Déléataire</b>	<b>BASSINS DES LUMIERES</b>
Statut Président Activité principale  Actionnaire	SAS Société dédiée substituée à Culturespaces SA CULTURESPACES Holding L'aménagement, le développement et la gestion d'un lieu dédié à l'image, aux arts numériques, dont la vidéo immersive, et au multimédia, participant à la mise en valeur patrimoniale de quatre alvéoles de la base sous-marine sise boulevard Alfred Daney à Bordeaux (33300). Restauration. CULTURESPACES SA (100%) – Avenant n°2 90% Financières des Lumières (45% IDI et 45% Chevrillon) 9%BMPO Investissements 1% Managers Culturespaces)
<b>Délégation</b>	
Objet de la délégation  date de signature du contrat  Avenants  Durée de la DSP Engagements contractuels	Similaire à l'activité du délégataire + la promotion du site, assurer les travaux de réparation, organiser l'accueil du public et la billetterie (article 2.2) dans un cadre d'exclusivité.  28/09/2018 pour une ouverture en 2020  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 - Intégration d'un élément de l'atelier 5 au périmètre de le DSP</li> <li>• 2022 - Modification du capital</li> <li>• 2022 - Adoption de nouveaux tarifs</li> <li>• 2022 - Instauration d'une clause sur le respect des valeurs de la République</li> </ul> 16 ans et 6 mois (du 02/11/2018 au 30/04/2035) Le délégataire est seul responsable du bon fonctionnement du site et assume seul la continuité du service public. L'exploitation est confiée à ses risques et périls. Il supporte l'intégralité du risque lié au financement des investissements, les travaux de gros entretien et de maintenance dans un site soumis à de fortes contraintes d'humidité et de crues.
<b>Dispositions financières de la DSP</b>	
Equilibre économique  Flux versés à la ville  Financement du service	Aucune contribution forfaitaire à l'équilibre de l'exploitation n'est versée par le Délégant. Redevance d'occupation du domaine public (voir annexe 0), redevance assise sur le CA, partage de gain et de contrôle Recettes = Recettes de billetterie, librairie-boutique, restaurant, locations annexes

Dépenses = toutes charges + impôts sur les sociétés + redevances versées au délégant (RODP - exploitation - partage de gain - de contrôle)
--

<b>Points d'alertes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le non-respect d'engagements contractuels (accueil d'un festival) et la traduction contractuelle de ce choix</li><li>• Un déficit net en progression malgré une hausse constante de la fréquentation et une hausse tarifaire en 2022.</li><li>• Le déficit net est corrélé à la hausse des prélèvements basés sur le CA vers le groupe (frais de siège : 9 % du CA) ou vers ses filiales (productions : 7,5% du CA en plus du prix d'achat)</li><li>• Une convention de 2023 prévoit les conditions de dépassement du taux de 9 % prévus par les annexes financières du CEP en fonction de tranches de fréquentation.</li><li>• Le détail du calcul des charges de structures et royalties devrait faire l'objet d'information au délégant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui</li><li>• La non-complétude du suivi de certaines annexes prévues au contrat (en particulier la fréquentation pour 2022) <sup>3</sup></li><li>• La capacité à financer les investissements. L'équilibre est assuré par des apports d'associés sans que l'échéancier de remboursement ne soit communiqué. Les intérêts décomptés ne sont pas justifiés, l'avance étant réputée gratuite. Le délégataire indique que seuls les intérêts sont refacturés, sans pièce justificative.</li></ul>
-------------------------	--

### L'activité et les résultats

La fréquentation du bassin des lumières est en hausse annuelle constante depuis son ouverture au public (+17 % pour 2021 / 2022).

La programmation est assurée essentiellement avec des productions du groupe Culturespaces conformément au contrat de DSP. Concernant la primeur d'une exposition longue tous les 4 ans à partir de la 3<sup>ème</sup> année d'exploitation, le délégataire indique que « *Venise et Sorolla ont bien été en primeur à Bordeaux en 2022 comme stipulé au contrat. Ces expositions ont été conçues spécifiquement pour les bassins des Lumières.* ».

Un engagement n'est pas réalisé :

- L'organisation d'un festival numérique.

Ce festival correspond dans le contrat aux politiques publiques de soutien à la jeune création et au développement de l'image de la ville « *comme métropole européenne de création artistique autour du numérique.* » et son coût est évalué à 50 k€.

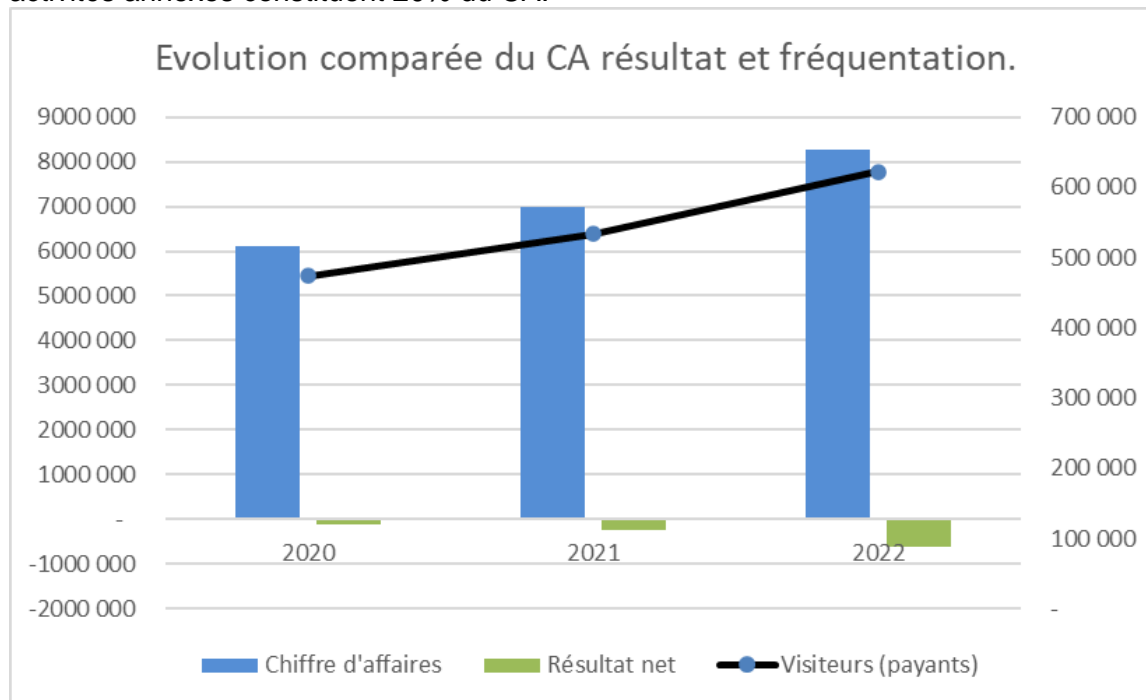
La société Bassins des Lumières indique avoir fait le choix de programmer une exposition temporaire (Cosmos) produite pas ses filiales plutôt qu'un festival pour des raisons d'optimisation de la fréquentation et du résultat.

Les données transmises ne permettent pas de vérifier l'impact financier de cette exposition pour la filiale locale. Même si cette programmation semble booster la fréquentation, elle génère des flux vers la branche production de Culturespaces Culturespaces Digital et vers le siège

<sup>3</sup> Le délégataire a envoyé des données de fréquentation par mail mais n'a pas renseigné l'annexe conformément au contrat

(frais de structure). Le résultat final par exposition pour la société locale n'est pas communiqué ce qui limite les possibilités pour le délégant de jouer son rôle de programmation tel que défini dans l'annexe 1.B.1<sup>4</sup>.

L'activité génère des revenus en croissance constante (+18% pour le CA en 2022). Les activités annexes constituent 20% du CA.



Source : CEP – données du délégataire

Paradoxalement, la société dédiée connaît un résultat net de -460 k€ en 2022. L'augmentation de ce déficit est causée par plusieurs facteurs :

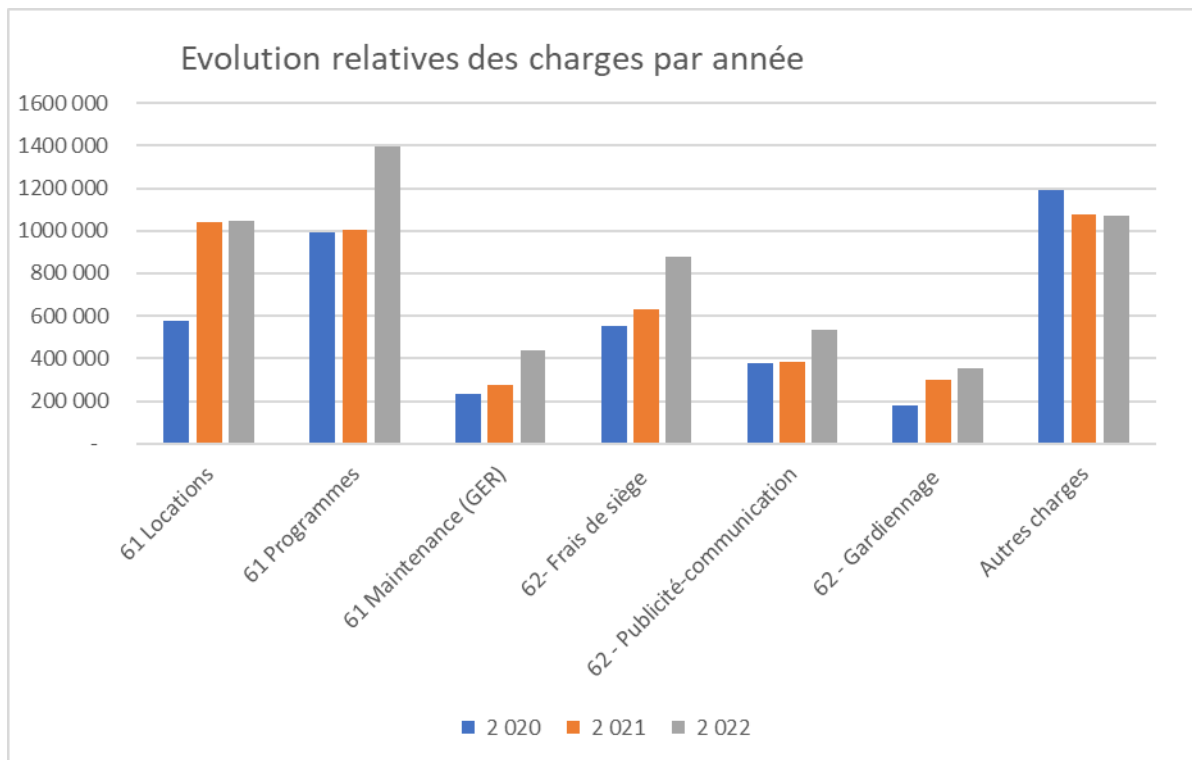
- Des amortissements, liés aux investissements effectués en début de contrat, génèrent des charges d'amortissements de plus de 1 M€ par an.
- Pour financer la hausse des amortissements, l'avenant n°3 revoyant les tarifs à la hausse ne s'applique que sur 6 mois en 2022.
- Des augmentations mécaniques des charge assises sur l'évolution du chiffre d'affaires (CA), telles que les frais de siège pour 877 k€ (10,7% du CA, +40%), une part variable pour la production (7,5% du CA, coût annuel non communiqué) ou le loyer versé à la ville (4 à 5% du CA par tranche).
- Des augmentations des frais de production des expositions (part fixe) qui atteignent 825 k€ en 2022 (+250 k€ liés à l'exposition Cosmos)

<sup>4</sup>Annexe 1B1 : Chaque début d'année civile, le Délégué exposera à un comité de suivi désigné par le Délégant :

- le projet de programmation des expositions immersives de l'année suivante : exposition longue, exposition courte et créations contemporaines.
- Les différentes hypothèses sur lesquelles CULTURESPACES DIGITAL travaille pour l'année N+2.
- Le calendrier et les axes de programmation envisagés pour le festival d'Arts numériques Les articulations possibles avec les axes de programmation des établissements culturels municipaux et la saison culturelle de Bordeaux, en n+1 et n+2. A cet égard, la Ville présentera ses hypothèses de programmation.



- Une régularisation en 2022 sur des redevances dues à la ville de Bordeaux au titre des années antérieures (71 k€)



L'information sur ces charges est insuffisante : le calcul des frais de siège ainsi que des frais de production par spectacle ne sont pas explicités et leur montant annuel ne peut donc être vérifié ou affecté.

D'autres points sont à améliorer afin d'améliorer le suivi du CEP :

- L'annexe de fréquentation n'est pas renseignée en 2022 et un avenant modificatif a modifié les tarifs ainsi que le prévisionnel de fréquentation dans l'annexe « fréquentation et tarifs » du CEP, ce qui empêche l'appréciation du risque commercial.
- Les frais de siège sont modifiés par une convention transmise en 2023. Sans être prévu dans les annexes financières, des frais supplémentaires s'ajoutent pour les expositions temporaires numériques (de 0 à 25 % du CA suivant la fréquentation) ou pour le suivi des travaux (sur leur montant global).

L'amélioration des résultats à venir n'est pas garantie dans ces conditions, ni la capacité de la structure à amortir les investissements sans générer de déficit.

### La situation financière

L'information financière pour la partie bilancielle doit également être améliorée, en particulier :

- La reprise des vidéoprojecteurs pour leur valeur nette comptable dans les PPI (3,7 M€ tous les 4 ans doit être étayée. En effet, des charges de leasing figurent au compte de résultat pour 886 k€ en 2022.

- Les investissements ont été financés uniquement par des apports en compte courant d'associé, mais les conditions de cette avance ne sont pas spécifiées dans le contrat entre la filiale et la société Culturespaces.
- Les emprunts ne figurent pas au bilan alors que des intérêts d'emprunts sont enregistrés au compte de résultat.
- Les provisions de GER ne figurent pas dans le passif du bilan.

Ces points étaient déjà signalés au rapport annuel 2021.

Enfin, les investissements importants ayant été réalisés en début de contrat, le délégant doit veiller à assurer un suivi de leur bonne maintenance, conformément aux termes du contrat).

## 2. LES CONTROLES

### 2.1. Les faits marquants pour 2022

#### 2.1.1. La cession de la société mère, des pertes de marché en France et un développement à l'international

- La cession de Culturespaces, annoncée en 2020 par Engie, se concrétise en 2022 avec une cession au groupe INEO /Chevrillon. La composition est désormais 90% Financières des Lumières (45% IDI et 45% Chevrillon) 9%BMPO Investissements 1% Manageurs Culturespaces)
- Perte de marché en France :
  - Les marchés de Nîmes au profit d'Edis Concessions.
  - Les marchés de Baux de Provence : la cour d'appel de Marseille donne raison à Cathédrale d'images sans son litige.<sup>5</sup>
  - Il est mis fin au contrat de gestion de la villa- musées Ephrussi d'un commun accord entre le délégant et le délégataire un an et demi après la parution d'un rapport de la cour des Comptes 6
- Développement à l'international : Amsterdam, New-York, Seoul en 2022 puis à venir projets annoncés sur Dortmund et Hambourg.

#### 2.1.2. Les effets sur la structure de la société dédiée

La structure de la société Bassins des Lumières est modifiée (avenant n°2 de mai 2022) :

- Modification du capital : Culturespaces SA devient actionnaire à 100%
- Démission du président Monsieur Bruno Monnier au profit de la société Culturespaces Holding<sup>7</sup>
- Changement des statuts

<sup>5</sup> En 2023 décision du Conseil d'État du 24 octobre 2023: rejet de la décision de la cour d'appel, poursuite de la DSP des Carrières des Lumières. Concernant le château, le Conseil d'État a confirmé la décision de la cour d'appel de Marseille, fin de la DSP le 31/10/2023.

<sup>6</sup> Le rapport dénonce « une délégation entachée de nombreuses irrégularités » pour la Villa. Il y est souligné la longueur de la délégation (25 ans et une prolongation de 9 ans) et l'absence de travaux : « les désordres actuels résultent d'une DSP entachée de nombreuses irrégularités, d'une gestion conduite par le délégataire ayant privilégié une approche commerciale et festive [...] au détriment de son entretien ».

<sup>7</sup> INPIE- Extrait du registre du commerce n° de dépôt 50564

### 2.1.3. Les effets pour le contrôle de la ville et autres faits marquants

Les difficultés rencontrées par la maison mère pourraient inciter la ville à renforcer le contrôle en particulier sur les flux remontants et le suivi des engagements contractuels (investissements, orientation des choix de programmation, respect des engagements) par la ville de Bordeaux pour les années à venir.

L'année 2022 est la première année d'exercice hors crise sanitaire et donc sans fermeture imposée. La fréquentation est donc enfin celle d'une année pleine.

Un avenant tarifaire autorise la modification des prix d'entrée en juillet 2022 par suite d'investissement plus important qu'anticipés.

### 2.2. Une information financière insuffisante

La liste des contrôles prévues dans le contrat figure en annexe de ce rapport.

Le tableau ci-dessous synthétise l'état des points pouvant être améliorés sur la communication prévue par le contrat.

#### Axes d'amélioration pour la communication financière

Pièces	Satisfaisant	Non satisfaisant	RESERVES
CRTF	X		Les graphiques doivent contenir les valeurs des histogrammes. Veiller à la permanence des méthodes.
Pièces financières du contrat		Parti Insatisfaisant	L'annexe 5D n'est pas renseignée. La fréquentation prévisionnelle a été modifiée Le détail de la billetterie, des ouvertures et horaires, des journées « Ville », des primeurs d'exposition prévisionnelle. Le suivi financiers des engagements contractuels (festival (50 k€), politique d'insertion (30 000 heures) ; politique égalité hommes, femmes. L'information sur les frais d'emprunt (non justifiés) Le fonds de travaux GER
Autres		Insatisfaisant	Les nouveaux statuts, le règlement intérieur et ses éventuelles évolutions La convention pour les frais de sièges avec l'ajout de clauses de rémunération du siège sur la fréquentation ne parait pas conforme aux annexes financières du contrat (CEP) La justification de la VNC des vidéoprojecteurs intégrés dans le PPI L'absence de mention des emprunts correspondants aux intérêts dans le rapport du CAC Les charges refacturées intragroupe en particulier le détail des frais de production et leur répartition par programme Les plans pluriannuels d'investissement et la comparaison réalisé prévisionnel conformément aux annexes

### 2.3. Contrôles du délégué

Contrôles de délégué	1	2	3	Présents
Entretien 15/06/23 Visite sur place 20/07/23 Echanges par mails d'aout à octobre	X X X		X	DGAC + DAPC + IGS + Bassin des lumières : directeur de la société dédiée « Bassin des Lumières » et directeur financier de Culturespaces IGS + Cabinet Kanju + Directeur du Bassin des lumières Visite des locaux, présentation des modalités de l'accueil du public de la mise en œuvre de la programmation et présentation des aspects techniques Certains documents ne sont pas fournis avec le rapport du délégué, ce qui devra faire l'objet de demandes et de contrôles plus précis dans les années à venir (voir ci-dessus)
Contrôles de cohérences Fiabilité financière Cohérence et cadrage des données et documents comptables produits (état financier, rapport CAC)	X		X	Manque de consistance de l'information financière. Le haut du bilan est sous capitalisé du fait de l'emploi d'apports en fonds courants d'associés  La présentation analytique des résultats est différente des comptes certifiés du fait des retraitements. Toutefois le résultat est similaire.

### 3. L'ANALYSE FINANCIÈRE DES COMPTES SOCIAUX

#### 3.1. Une activité en expansion hormis pour le festival numérique

##### 3.1.1. Une programmation axée sur les productions de Culturespaces

Le tableau ci-dessous récapitule les expositions suivant leur typologie (programme long, court...) par année.

#### Les programmations par année

Année	Programme	Type
2020	Gustave Klimt, d'or et de couleurs	Programme long
2021	Monet, Renoir, Chagall, voyages en méditerranée	Programme long
2022	Venise la sérénissime	Programme long
2020	Paul Klee, peindre la musique	Programme court
2021	Yves Klein, l'infini bleu	Programme court
2022	Sorolla, promenades en bord de mer	Programme court
2021	Festival Pulsation	Programme spécial
2022	Destination Cosmos - l'ultime défi	Programme spécial
2020	Ocean dat - Studio Ouchhh	Cube
2021	Everything Studio Nohlab	Cube
2021	Memories Studio Spectre lab	Cube
2022	Recoding Entropia - F Vautier	Cube
2022	Cell immersion - T. Saulnier et T. Pourpre	Cube

Source : rapports annuels du délégataire

La programmation comprend un programme long, court et une programmation expérimentale pour la salle « cube » conformément aux engagements contractuels. Un programme spécial sur la thématique du Cosmos a été rajouté fin 2022. Les programmes « Cube » sont des créations de studios mais ont un coût de production valorisé comme une exposition courte dans la convention qui lie le bassin des lumières à Culturespaces Digital (société filiale de Culturespaces SA) et sont de ce fait assimilable à une production du groupe.

La politique d'accès à la culture conclue entre Culturespaces SA et la fondation Culturespaces et permet à 2561 enfants de visiter les expositions (contre 1200 en 2020). Soit l'équivalent de 0,54% des entrées payantes et environ 6% des entrées gratuites pour 2022.

##### 3.1.2. Le festival numérique : un engagement contractuel non tenu

La programmation de "Destination Cosmos" au lieu de l'obligation d'organiser un festival figurant ne respecte pas les engagements contractuels. Le contrat avait estimé les charges annuelles pour le festival à 50 000 €. Un avenant modificatif pourrait pérenniser ce choix

Le délégataire défend le choix d'une exposition spéciale plutôt que d'un festival et met en avant le pic de fréquentation généré par ce choix.

Il estime le coût financier de la production équivalent au coût de l'engagement qu'il aurait eu à porter un festival et met en avant les résultats en termes de fréquentation toutefois sans

communiquer des estimations chiffrées des fréquentations, coûts résultats par exposition. Ce point n'est pas vérifiable pour le contrôle.

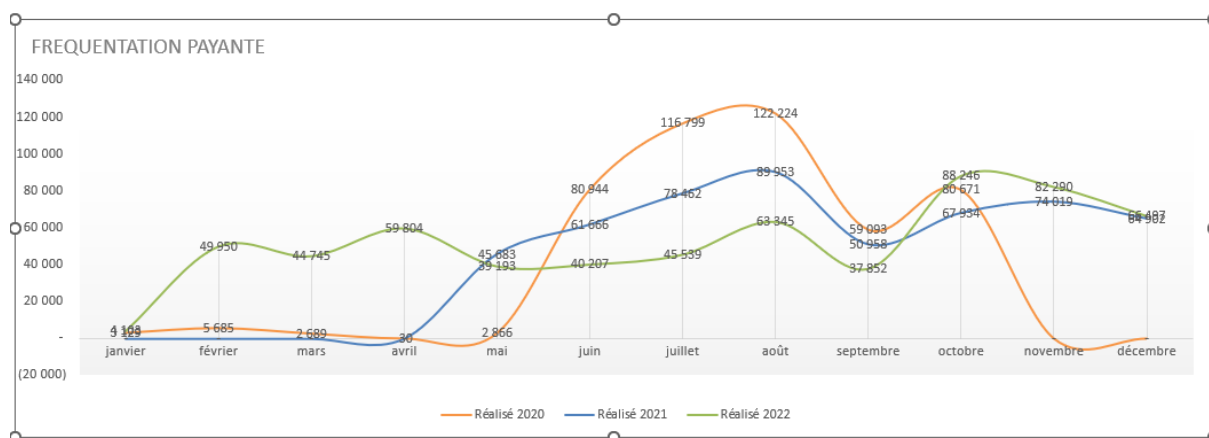
Contrairement à un festival, la diffusion de programmes produits par les filiales du groupe génère des flux vers Culturespaces Digital, filiale de Culturespaces.

L'engagement <sup>8</sup> pris en terme de développement des politiques publiques pour le développement de l'image du territoire n'est pas rempli.

### 3.1.3. Une augmentation de 17% de la fréquentation payante

Le graphique ci-dessous présente les variations de fréquentation au fil du temps. En 2020 et 2021, l'activité a bénéficié de l'effet d'ouverture et varie essentiellement avec les obligations de fermetures liées à la crise sanitaire. Pour 2022, première année sans fermeture, l'été a particulièrement souffert de la concurrence du bassin en raison de la chaleur, et l'exposition Cosmos en fin d'année a entraîné une reprise de fréquentation.

#### Données mensuelles de fréquentation par année d'ouverture



Données : bassin des lumières.

La fréquentation payante est donc en progression sur 2022 et génère un chiffre d'affaires en hausse, bien supérieur aux prévisions originales du contrat. Les données de fréquentation sont désormais inférieures à la fréquentation réévaluée par l'avenant n°3 mais toujours très supérieures aux données contractuelles de 2018 (voir partie sur la fiabilité de l'information financière).

#### Fréquentation annuelle (visiteurs payants) et CA global

<sup>8</sup> Annexe 1 B 1 du contrat – Programmation : « Le Délégué organisera un festival d'Arts numériques qui aura vocation à devenir une référence européenne. Ce festival est pensé sur la base d'un concours qui récompensera les artistes numériques les plus talentueux. Ce sera l'occasion pour la « jeune scène » de gagner de la visibilité et de promouvoir Bordeaux comme métropole européenne de création artistique autour du numérique.

Organisation :

Le Délégué propose d'organiser le festival tous les ans à partir de la deuxième année d'exploitation et d'y consacrer un budget minimum de 50 000 €. [...] »

Année	Visiteurs (payants)	Variation N/N-1 (en %)	Prévisionnel annexes du contrat	Chiffre d'affaires (toutes activités)	Variation N/N-1 (en %)
2020	474 130		250 000	6 105 116	
2021	533 577	13%	332 500	6 978 928	14%
2022	621 762	17%	706 753	8 259 796	18%

Source : Données Bassin des Lumières

Le CA généré par la billetterie demeure majoritaire. En 2022, il représente 6 656 k€ (81% du CA) contre 5 571 k€ (80% du CA) en 2021.

La hausse des tarifs au 1er juillet 2022 renforce les effets de la hausse de la fréquentation sur le CA.

Le Bordeaux City pass comptabilise 24 551 entrées. Le mécanisme financier lié à ce dispositif n'apparaît pas dans le rapport du délégataire.

	Indiv Plein Tarif		Indiv Sénior (à partir de 65 ans)		Indiv Réduit		Indiv Jeunes (5 - 25 ans)		Tarif Famille 2 adultes + 2 jeunes		Groupes		Scolaires	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Bassins des Lumières	13,5	15	12,5	14	11	12,5	9	9	40	40	11	12,5	7	7

Pour une période de six mois, cette augmentation des tarifs s'élève à 207 000 €. (estimation en annexe 2).

### 3.1.4. Les notations sur internet traduisent la satisfaction du public

Les rapports du délégataire traduisent la satisfaction des visiteurs en s'appuyant sur des enquêtes internes et des notations externes.

Année	Livre d'or	Livre d'or (satisfaction)	Google Advice	Tripadvisor
2020	7192	94%	4,7	4,6
2021	10 365	NC	4,7	4,5
2022	15 590	96%	4,7	4,6

Source : données du délégataire

Les notes google s'appuient sur 1835 avis en 2021 et 1012 en 2022 et sont plus nombreuses que celles de Tripadvisor (154 et 67 avis). Les notes sont bonnes ou excellentes pour les deux référentiels et la note maximale (5 sur une échelle de 1 à 5) connaît même une légère progression sur la période (de 77 à 81% pour Google de 73 à 76% pour Tripadvisor).

### 3.1.5. Le développement d'activités annexes : boutique, foodtruck et privatisations

Deux activités annexes sont développées depuis 2020 :

- Un foodtruck (ouverture en juillet 2020)
- La privatisation des lieux pour l'organisation d'événements (dîners, cocktails, concerts...) avec ou sans options telles que la mise à disposition de personnel...

- La création d'un restaurant est une option dans le contrat. Fin 2022, le projet n'est pas engagé.

En 2020, il n'y avait quasiment pas de manifestations privées (dîners, visites privées, soirées...) organisées, mais en 2021, 33 manifestations ont eu lieu et 70 en 2022, générant un CA HT de 458 000 €.

### Synthèse de l'activité

<p><b>Le groupe réoriente son activité de la France (rachat, difficultés juridiques et concurrentielles) vers l'international.</b></p> <p><b>La société dédiée change son actionnariat et ses statuts.</b></p>	<p><b>Localement, la société dédiée « Bassin des Lumières » progresse quantitativement (CA, fréquentation, tarifs, activités annexes) et qualitativement (satisfaction).</b></p> <p><b>La recherche de rentabilité doit être équilibrée avec les engagements de développement de politiques publiques (festival).</b></p>	<p><b>La décision de promouvoir les productions du groupe est bénéfique pour le groupe et ses filiales.</b></p> <p><b>L'information sur les résultats (coûts et produits) par exposition doit être complète afin que le délégué dispose d'une parfaite information en matière de programmation.</b></p>
--	---	---

## 3.2. Les résultats

### 3.2.1. La liasse fiscale : un résultat net déficitaire record en 2022 de -460 k€

Le tableau ci-dessous reprend le compte de résultat tel que publié dans les liasses fiscales. Il permet de constater que :

- Les charges d'exploitation progressent plus vite que les produits d'exploitation (18 et 16 %).
- Le résultat d'exploitation positif en 2020 (+56 k€ ) devient négatif : -181 k€ en 2021 et -402 k€ en 2022.
- Le déficit net passe de -113 k€ en 2020 à - 460 k€ en 2022.

Compte de résultat (K€)	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Var N –(N-1)	%
Ventes de marchandises	1 190 329	1 118 503	1 118 158	(345,0)	0%
Production vendue de services	4 989 788	6 278 543	7 439 321	1 160 778,0	18%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 180 117</b>	<b>7 397 046</b>	<b>8 557 479</b>	<b>1 160 433,0</b>	<b>16%</b>
Autres produits d'exploitation	39	645	2 194	1 549,0	240%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 180 156</b>	<b>7 397 691</b>	<b>8 559 673</b>	<b>1 161 982,0</b>	<b>16%</b>
Achats consommés, autres achats et charges externes	(4 075 396)	(4 989 128)	(5 973 347)	(984 219,0)	20%
Charges de personnel	(758 636)	(874 670)	(1 259 627)	(384 957,0)	44%
Autres charges d'exploitation	(505 353)	(617 827)	(643 468)	(25 641,0)	4%
Impôts et taxes	(18 422)	(46 841)	(46 901)	(60,0)	0%
Dotations aux amortissements et aux provisions	(766 705)	(1 050 327)	(1 039 009)	11 318,0	-1%



<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(6 124 512)</b>	<b>(7 578 793)</b>	<b>(8 962 352)</b>	<b>(1 383 559,0)</b>	<b>18%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>55 644</b>	<b>(181 102)</b>	<b>(402 679)</b>	<b>(221 577,0)</b>	<b>122%</b>
Charges financières	169 276	70 825	57 415	(13 410,0)	-19%
<b>Résultat financier</b>	<b>(169 276)</b>	<b>(70 825)</b>	<b>(57 415)</b>	<b>13 410,0</b>	<b>-19%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>(113 632)</b>	<b>(251 927)</b>	<b>(460 094)</b>	<b>(208 167,0)</b>	<b>83%</b>

Sources : liasses fiscales et rapports du CAC

La suite de l'analyse est menée via le compte d'exploitation prévisionnel (CEP) avec les retraitements opérés par le délégataire (annexe 4).

### 3.2.2. Le contrat : des annexes financières perfectibles

L'avenant n°3 a autorisé la modification de l'annexe 5D (tarif et fréquentation) du contrat de concession. L'annexe jointe au rapport du délégataire modifie les tarifs ET le prévisionnel de fréquentation conformément à cet avenant. Habituellement, le volume de fréquentation est lié au risque commercial et n'est donc pas revu en cours de contrat du fait du risque de modification de l'équilibre économique du contrat.

	2019	2020	2021	2022	2022	2022
	Réel	Réel	Réel	Prévision nel contrat	Prévision nel avenant	Réel
<b>FREQUENTATION (hors gratuité)</b>	0	474 130	533 577	399 000	706 753	621 771
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>						
<i>Billetterie</i>	0	4 905 538	5 571 438	4 381 099	7 793 073	6 647 294
<i>Recettes boutique</i>	0	1 076 334	905 710	822 180	1 184 550	860 689
<i>Recettes café</i>	0	113 995	213 372	205 545	276 213	257 469
<i>Recettes restaurant</i>				0		
<i>Evènementiel</i>	0	9 250	285 794	400 000	255 515	458 725
<b>Sous Total chiffre d'affaires</b>	<b>0</b>	<b>6 105 116</b>	<b>6 976 315</b>	<b>5 808 825</b>	<b>9 509 352</b>	<b>8 224 177</b>
<b>Sous Total Autres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 613</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>35 619</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	<b>6 105 116</b>	<b>6 978 928</b>	<b>5 908 825</b>	<b>9 509 352</b>	<b>8 259 796</b>
<b>CHARGES</b>	<b>148 790</b>	<b>4 100 943</b>	<b>4 705 087</b>	<b>3 609 558</b>	<b>6 088 650</b>	<b>5 714 881</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-148 790</b>	<b>2 004 174</b>	<b>2 273 841</b>	<b>2 299 267</b>	<b>3 420 701</b>	<b>2 544 915</b>

Le réalisé de fréquentation en 2022 (621 771 visiteurs payants) est inférieur au prévisionnel de l'avenant n°3 (706 753) mais très supérieur au contrat initial (399 000).

Le CA de billetterie réalisé s'élève à 6,6 M€ soit 1,1 M€ de moins que le CEP revu par l'avenant n°3, mais 2,3 M€ de plus que le contrat initial.

Comme l'impact des tarifs pour l'année 2022 pour 6 mois est estimé à 0,2 M€, on comprend que la hausse du CA billetterie est majoritairement un effet de la fréquentation plutôt qu'une conséquence de la modification tarifaire.

Si la mise à jour des données de fréquentation prend sens dans le prévisionnel budgétaire, et donc dans une prospective, cette intégration dans le compte prévisionnel d'activité modifie les hypothèses contractuelles initiales et ne permet pas de mesurer les effets volumes et fréquentation du CA.

Dans son rapport, le délégataire a d'ailleurs présenté le résultat en fonction des prévisionnels de l'annexe du contrat initial puis de l'annexe corrigée par l'avenant n°3 et enfin calcule l'écart entre le contrat initial et le réel (voir annexe 3). Il y a cependant une perte d'information puisqu'aucun de ces tableaux ne répercute la seule hausse tarifaire. (voir tableau ci-dessus). De plus, une ligne contractuelle de recette initialement prévue (mécénat) ne figure plus sur le prévisionnel après avenant n°3 à partir de 2022.

Il semble donc que l'annexe financière doive être revue au prochain avenant afin d'intégrer la seule hausse tarifaire et de permettre le suivi du contrat suivant les hypothèses initiales. D'autant que l'annexe « fréquentation » n'a pas été retournée renseignée pour 2022 et que la multiplication des tarifs (annexe 2) nécessite de partager la méthode de calcul entre délégant et délégataire.

### 3.2.3. Une hausse des charges plus rapide que l'évolution du chiffre d'affaires

#### 3.2.3.1. Le chiffre d'affaires en hausse de 18%

La hausse du chiffre d'affaires est de 16 % en variation annuelle moyenne pour 2022, légèrement supérieure à celle de la fréquentation (15%). L'augmentation de la fréquentation comme du chiffre d'affaires est plus forte entre 2021 et 2022 que l'exercice précédent (respectivement 18 et 17 %).

L'impact de la hausse des tarifs est relativement marginal puisqu'il est estimé à 207 k€ pour 6 mois (voir le calcul en annexe).

Le CA généré par visiteur est en léger recul (les recettes d'événementiel n'ont pas été incluses dans ce calcul)

#### L'évolution annuelle des chiffres d'affaire

Libellé	2 020	2 021	2 022	Var N N-1 (%)	Var annuelle moyenne
<b>FREQUENTATION</b>	<b>474 130</b>	<b>533 577</b>	<b>621 761</b>	<b>17%</b>	<b>15%</b>
Billetterie	4 905 538	5 571 438	6 647 294	19%	16%
Recettes boutique	1 076 334	905 710	860 689	-5%	-11%
Recettes café	113 995	213 372	257 469	21%	50%
Recettes restaurant					
<b>Evènementiel</b>	<b>9 250</b>	<b>285 794</b>	<b>458 725</b>	<b>61%</b>	<b>604%</b>
Autres produits	0	2 613	35 619	1263%	NA
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 105 116</b>	<b>6 978 928</b>	<b>8 259 796</b>	<b>18%</b>	<b>16%</b>
<b>CA par visiteur</b>	<b>12,9</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>0%</b>	<b>-1%</b>

Sources : CEP du délégataire

L'évolution de la part de l'activité principale est stable. La billetterie représente chaque année 80 % des produits d'exploitation. Parmi les activités annexes, on constate une progression du

poids de l'événementiel (6%) relativement à celui de la « boutique » (4%).

RECETTES D'EXPLOITATION	2019	2020	2021	2022		
<i>Billetterie</i>	0 4 905 538	80%	5 571 438	80%	6 647 294	81%
<i>Recettes boutique</i>	0 1 076 334	18%	905 710	13%	860 689	10%
<i>Recettes café</i>	0 113 995	2%	213 372	3%	257 469	3%
<i>Recettes restaurant</i>		0%		0%		0%
<i>Evènementiel</i>	0 9 250	0%	285 794	4%	458 725	6%
<b>Sous Total chiffre d'affaires</b>	<b>0 6 105 116</b>	<b>100%</b>	<b>6 976 315</b>	<b>100%</b>	<b>8 224 177</b>	<b>100%</b>

Source : d'après le rapport du délégataire

La chiffre d'affaires de la boutique baisse mais également les marges commerciales et de la marque, qui demeurent importantes. Pour la boutique, la marge commerciale évolue de 109 à 89% et la marge de la marque de 52 à 47% entre 2020 et 2022.

### 3.2.3.2. La hausse des charges intragroupes (structure et production) diminue la valeur ajoutée

Pour les charges d'exploitation, la variation moyenne entre 2021 et 2022 comme la variation annuelle moyenne entre 2020 et 2022 progressent plus vite que celle des produits (tableau ci-dessous). La tendance s'accroît en 2022.

	2 020	2 021	2 022	Var N N-1 (%)	Var annuelle moyenne
PRODUITS D'EXPLOITATION	6 105 116	6 978 928	8 259 796	18%	16%
CHARGES D'EXPLOITATION	<b>4 100 943</b>	<b>4 705 087</b>	<b>5 714 881</b>	<b>21%</b>	<b>18%</b>
VALEUR AJOUTEE	2 004 174	2 273 841	2 544 915	<b>12%</b>	<b>13%</b>

Source : d'après le CEP du rapport du délégataire

Les principales masses ou variations sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

### Les principales variations des charges d'exploitation dans le CEP

	2020	2021	2022	Var N N-1 (%)	Var annuelle moyenne
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 100 943</b>	<b>4 705 087</b>	<b>5 714 881</b>	<b>21%</b>	<b>18%</b>
<b>60 achats</b>	<b>821 947</b>	<b>699 910</b>	<b>756 112</b>	<b>8%</b>	<b>-4%</b>
<b>61 services extérieurs</b>	<b>1 820 726</b>	<b>2 320 680</b>	<b>2 900 105</b>	<b>25%</b>	<b>26%</b>
Locations	575 199	1 038 035	1 045 373	1%	35%
Charges sur manifestations culturelles	995 190	1 003 406	1 395 036	39%	18%
Maintenance (GER)	233 554	273 983	437 535	60%	37%

Assurances dommages aux biens	15 655	5 256	1 690	-68%	-67%
<b>62 autres services extérieurs</b>	<b>1 458 270</b>	<b>1 684 497</b>	<b>2 058 664</b>	<b>22%</b>	<b>19%</b>
Honoraires	201 426	135 609	129 735	-4%	-20%
Frais de siège (assistance technique et administrative)	0,09 549 460	628 104	876 535	40%	26%
Publicité-communication	376 165	383 569	533 636	39%	19%
Gardiennage	177 631	298 909	353 787	18%	41%
VALEUR AJOUTEE	2 004 174	2 273 841	2 544 915	12%	13%

Source : d'après le rapport du délégataire

#### Parmi les principales masses :

**La location de vidéoprojecteurs pour 886 k€.** Il a été confirmé qu'il s'agit d'un leasing par le délégataire. L'utilisation du compte 612 plutôt que du compte 613 est recommandée pour les leasings avec option d'achat. Le plan pluriannuel d'immobilisation fait état d'acquisition de vidéoprojecteurs tous les quatre ans pour 3,7 M€ soit la quasi-totalité des investissements restant pour le restant de la DSP hors option de restaurant. Le délégant est fondé à approfondir son contrôle afin d'établir la VNC à reprendre en immobilisation. La demande des contrats sera faite par mail.

#### Parmi les principales variations :

##### **Les charges sur manifestation culturelles :**

Le montant de ces charges passe de 1, M€ à 1,4 M€ entre 2021 et 2022.

La balance des comptes fournies sépare pour 2022 les droits d'exposition (563 k€) et les redevances fixes (825 k€).

Une convention entre le Bassin des lumières et la société Culturespaces Digital fixe les conditions de rémunération de la production des programmes diffusés à Bordeaux. Une charge fixe est prévue suivant la nature du programme (tableau ci-dessous) et une part variable complémentaire est fixée à 7,5% du chiffre d'affaires HT.

Comme on l'a vu, la nouvelle convention pour les frais de siège prévoit une rémunération pour l'aide à la programmation dont le taux peut atteindre 25% du CA généré. Cette clause n'a pas été appliquée en 2022 selon le délégataire.

##### **Coûts de la part fixe de rémunération pour la production des expositions**

Catégorie	Coût (en € HT)
Exposition longue	360 000
Exposition courte	70 000
Exposition contemporaine	60 000
Exposition spéciale	250 000
Boucle univers	25 000
Teaser 1 minute 30	35 000

Source : convention bassins des lumières Culturespaces Digital

Les droits d'exposition (523 k€) correspondent à 7,5% du chiffre d'affaires (billetterie et boutique).

Le calcul de la part fixe est plus difficile à reconstituer.  
Le rapport du CAC (p10) rappelle l'activité pour 2022 :

- Programme long « Venise La Sérénissime » soit 360 k€
- Programme court « Sorolla, promenades au bord de la mer » soit 70 k€
- Programme contemporain « Entropia » soit 60 k€
- Programme spécial « Destination Cosmos » soit 250 k€

Sur la base de ce descriptif, les coûts fixes pourraient s'élever à 740 k€. L'écart avec le compte 2022 correspond à une seconde exposition contemporaine et à une boucle univers. Les rôles et rémunérations respectives des studios de création et de Culturespaces Digital peuvent être précisés pour les expositions du Cube.

Les modalités précises de construction des charges de production des expositions a été demandées au délégataire. ainsi qu'une présentation des coûts totaux de chaque exposition et des CA générés.

### **Les frais de sièges**

Ils augmentent puisqu'ils sont construits sur une base de 9% du CA.. Ils s'élèvent à 740 k€ en 2022.

Un prélèvement supplémentaire est enregistré sur un compte appelé « convention assistance CE-Holding » pour 133 k€ et s'ajoute aux frais de siège.

Le contenu des frais de siège n'est pas détaillé dans le rapport annuel. La convention n'a pas pu être envoyée en juillet 2023 car elle n'était pas signée (échanges par mail). L'exemplaire signé mais non daté a été envoyé le 27/10/2023 et ne semble donc pas pouvoir s'appliquer à 2022.

Pourtant, elle semble bien avoir été appliquée dès 2022.

La nouvelle convention prévoit des frais de sièges de 9%, ce qui est conforme au taux inscrit dans les annexes financières du CEP et précise que ces frais correspondent à la valorisation de l'apport du siège en termes de communication, programmation culturelle, pôle administratif et mécénat..

La convention précise également que des frais de siège complémentaires sont désormais exigibles pour les expositions numériques. Un taux est appliqué par tranche de visiteurs. Le taux peut atteindre 25 % du CA (voir annexe).

La convention ajoute également des frais en cas de réalisation de gros travaux (13 % minimum du montant des travaux avec des coefficients allant jusqu'à 1,8 en cas de projet complexe).

Selon le délégataire, ces deux clauses n'ont pas été appliquées en 2022. Le CA étant dans l'annexe financière de 8 224 k€, le montant théorique serait de 740 k€ pour les frais de siège. L'annexe financière valorise 877 k€ de frais de siège.

La hausse des frais de siège ne correspond pas aux annexes financières et participe à l'augmentation du déficit pour 2022.

Le délégant est légitime à demander les modalités de calcul des frais de siège et de la convention d'assistance pour 2022.

## 3.2.4. Les principaux retraitements et régularisations du CEP

### 3.2.4.1. Une régularisation des redevances dues à la ville en 2022

La redevance versée à la ville de Bordeaux pour 2022 se traduit dans les comptes du délégataire par :

- Une part fixe 119 k€ dont 71 k€ de régularisations des années antérieures,
- Une part variable assise sur le CA : 467 k€ (dont 345 k€ au titre de la redevance variable et 122 k€ au titre du partage après 500 k-visiteurs),
- Une redevance de contrôle = 15 k€,

Un décalage avait été constaté dans le contrôle 2021 sur le paiement des redevances par le délégataire (Paiement des redevances 2020 à 2022 en 2022).

Conformément aux recommandations du rapport annuel 2021, les titres sont bien été émis et leurs valeurs corrigées le cas échéant. Le tableau ci-dessous récapitule les titres émis et l'année théorique des montants dus.

### Récapitulatif des redevances annuelles perçues par la ville par exercice

Redevances titrées	Avant 2020	2 020	2 021	2 022
Redevance Parking	8 552	7 553	7 638	7 662
Redevance fixe RODP - Article 8.2.1 (613210)	44 934	39 685	40 134	40 258
Redevance variable RODP - Article 8.2.1 (613220)		244 205	279 157	345 588
Redevance partage de gains			33 577	121 762
Redevances de contrôle		15 000	15 000	15 000
<b>Total</b>	<b>53 486</b>	<b>306 443</b>	<b>375 506</b>	<b>530 270</b>

Source : logiciel financier de la ville

#### 3.2.4.2. Des échanges de marchandises retraités en diminution du CA

Des échanges de marchandises sont valorisés en charges comme en produits pour 298 k€ (marchandises échangées) dans le CA des activités de locations à usage privatif.

En conséquence, les produits comptabilisés pour le calcul de la valeur ajoutée dans la liasse fiscale (annexe de la CVAE) ne correspondent pas aux produits valorisés dans le CEP.

Sans impact sur le résultat net, ce retraitement vient diminuer le chiffre d'affaires, ce qui génère une baisse des redevances basées sur le CA, en particulier la part variable de redevance pour la ville et les frais de structures pour le siège.

Il est à noter que le CEP initial ne prévoyait pas ces retraitements puisque seule la ligne de produits de mécénat entrait dans la composition du chiffre d'affaires.

Cette ligne a disparu après la renégociation de l'avenant n° 3. La ville est fondée à demander les pièces justificatives pour les valorisations et à discuter de ce retraitement avec son délégataire et /ou. La demande de la convention a été transmise au délégataire.

#### 3.2.4.3. Des écarts entre les charges de personnel du CEP et de la liasse fiscale

Un écart entre la liasse fiscale apparaît entre le CEP et la liasse fiscale. Il est lié aux opérations diverses non impactées dans le CEP.

Les données suivantes reprennent pour 2022 les charges salariales de la liasse fiscale

### Le poids de la masse salariale

	31/12/2020		31/12/2021		31/12/2022	
	CEP	Réalisé	CEP	Réalisé	CEP	Réalisé
Salaires	528 432	548 162	533 716	641 895	656 508	930 170
Charges sociales	237 794	210 474	240 172	232 775	295 429	329 457
Total	766 226	758 636	773 888	874 670	951 936	1 259 627
Ratio Charges sociales /salaire	31%	28%	31%	27%	31%	26%
Nombre ETP	15	17	17	19	NC	28,5
Salaire moyen par ETP	35 229	32 245	31 395	33 784		32 638
Masse salariale moyenne par ETP	51 082	44 626	45 523	46 035		44 197
Charges courantes (exploitation + financières)	4 482 869	6 049 473	4 925 558	7 159 759	5 716 521	8 662 475
Masse salariale / Total des charges courantes	17%	13%	16%	12%	17%	15%

Source : Annexes et CEP du rapport délégué

Les rémunérations brutes s'élèvent à 930 k€ et les charges sociales à 329 k€ d'après la liasse fiscale pour 28 ETP (données du rapport annuel).

### Répartition des ETP par catégorie de métier d'après le rapport annuel

Postes	2020	2020 (%)	2021	2021 (%)	2022	2022 (%)
Accueil	7,4	47%	9,7	49%	12,9	45%
Administration	1,3	8%	1,4	7%	2,0	7%
Café, restauration	1,0	7%	2,3	12%	3,4	12%
Direction des sites		0%	0,6	3%	1,0	4%
Entretien	1,7	11%	1,0	5%	2,0	7%
Sécurité	0,1	0%	0,4	2%	1,0	4%
Services spécialisés	0,8	5%	0,8	4%	2,0	7%
Technicien audiovisuel	3,4	22%	3,5	18%	4,2	15%
Total général	15,7	100%	19,7	100%	28,5	100%

Source : rapport du délégué

3.2.5. De la valeur ajoutée au résultat net : l'activité ne finance pas les amortissements.

La variation de l'EBE est nulle entre 2022 et 2021.

La hausse des charges de personnel (+269 k€) vient annuler la hausse de la valeur ajoutée dans le CEP (voir tableau ci-dessous).

Les redevances versées à la ville (65-charges diverses de gestion) augmentent puisqu'elles sont basées sur le CA (et régularisées en 2022).

Les dotations aux amortissements n'augmentent pas mais restent très supérieures au scénario original de construction du contrat (+390 k€). La hausse des tarifs de l'avenant n°3 a été proposée pour absorber la charge d'amortissement supplémentaire due aux imprévus d'investissement.

Le déficit net atteint -460 k€ soit une hausse de 83% ou -208 k€, malgré la hausse continue de la fréquentation. L'aggravation du déficit n'est pas conforme au CEP original ni au CEP revu par l'avenant n°3 (lequel prévoyait un retour au positif dès 2022). La capacité à financer les investissements n'est pas assurée dans ces conditions d'exploitation.

### Le résultat net : évolution entre 2019 et 2022

	2019	2020	2021	2022	Var en €	Var en %
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	-148 790	2 004 174	2 273 841	2 544 915	271 074	12%
<b>63 impôts et taxes</b>	300	18 422	46 841	46 901	60	0%
<b>64 charges de personnel (hors charges fiscales)</b>	131 227	865 712	991 079	1 260 156	269 077	27%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	-280 317	1 120 039	1 235 921	1 237 858	1 937	0%
<b>65 charges diverses de gestion</b>	0	297 691	366 425	601 528	235 103	64%
<b>68 dotations s/ amort et provisions</b>	1 285	766 705	1 050 327	1 039 009	-11 318	-1%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	281 602	6 049 473	7 159 759	8 662 475	1 502 716	21%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-281 602	55 643	-180 831	-402 679	-221 848	123%
					<b>0</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	0	-169 276	-70 825	-57 415	+13 410	-19%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	-281602	-113 633	-251 656	-460 094	-208 438	83%

Source : d'après le rapport annuel du délégataire – le CEP

### Synthèse partielle :



<p>➤ Information financière à améliorer :</p> <p>L'annexe fréquentation à renseigner et indiquer la méthodologie.</p> <p>Revoir l'intégration de la fréquentation dans l'annexe 5D</p> <p>Fournir le détail du calcul des frais de siège et de production</p>	<p>➤ . Le CA augmente en 2022 (+1,2 M€ et 18 %).</p> <p>La hausse des tarifs (207 k€) s'applique sur 6 mois pour 2022.</p> <p>L'effet fréquentation est plus important que l'effet tarif.</p>	<p>➤ Des hausses de charges viennent expliquer le déficit : frais de structures (+40%), productions des expositions (+ 51%) et redevances ville (+41% hors régularisation).</p>
---	---	---

### 3.3. Le bilan

#### 3.3.1. Des immobilisations plus importantes et plus tôt que prévu contractuellement

Actif (K€)	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Var N Vs. N-1
Immobilisations incorporelles		-	6 828	6 828
Immobilisations corporelles	10 604 700	9 876 571	9 101 397	(1 503 303)
Immobilisations financières		5 746	5 746	5 746
Titres mis en équivalence				-
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 604 700</b>	<b>9 882 317</b>	<b>9 113 971</b>	<b>(1 490 729)</b>

Source : liasses fiscales

Les investissements ont une valeur brute de 11,9 M€ fin 2022 dans la liasse fiscale, ce qui est supérieur au montant global prévu par le CEP jusqu'en 2035 (10,1 M€). Le plan pluriannuel d'investissement du délégataire indique un réalisé de 15,6 M€ en investissement. L'écart entre les deux documents semble correspondre à la valorisation des projecteurs en 2022 pour 3,7 M€. Ce montant est reporté tous les 4 ans dans le PPI.

Les vidéoprojecteurs sont acquis par un contrat de leasing d'après le délégataire. Le délégant est fondé à demander les pièces justificatives de leur valeur comptable au moment de l'intégration dans le bilan.

#### 3.3.2. L'information sur le financement des investissements à améliorer

Le financement des immobilisations est assuré par des apports de comptes courants. Une convention de 2021 précise que cette avance n'est pas productive d'intérêt sans toutefois décrire la durée de l'avance ni le provisionnel de remboursement. Des charges d'intérêts financiers sont toujours enregistrées sans que les comptes d'emprunt ne soient crédités. La somme cumulée des intérêts d'emprunts comptabilisés est de 297 k€ entre 2020 et 2022. Ni le détail, ni les contrats d'emprunt n'ont été communiqués. L'avance aurait été consentie à titre gratuit.

Les provisions pour gros renouvellement prévues par le contrat (50 k€ annuel) ne figurent pas au bilan au 31/12/22.

Compte tenu du fort dépassement du montant des investissements initialement prévus, les résultats à venir devront démontrer la capacité de la structure à supporter et amortir les coûts

supplémentaires engendrés par ces investissements, ainsi que sur la capacité financière de la société HOLDING à financer ces investissements via un apport en compte courant d'associé.

#### 4. ANNEXES

##### 4.1. Fiche d'identité :

<b>Délegant</b>	<b>VILLE DE BORDEAUX</b>
<b>Délegataire</b>	<b>BASSINS DES LUMIERES</b>
SIREN (siège)	Société dédiée substituée à Culturespaces SA 844 479 337
Date d'immatriculation	06/12/2018
Début d'activité	22/11/2018
Président	CULTURESPACES Holding
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Associé unique	Oui
Activité principale	L'aménagement, le développement et la gestion d'un lieu dédié à l'image, aux arts numériques, dont la vidéo immersive, et au multimédia, participant à la mise en valeur patrimoniale de quatre alvéoles de la base sous-marine sise boulevard Alfred Daney à Bordeaux (33300). Restauration.
Code APE	9002Z - Activités de soutien au spectacle vivant
Capital social	10 000 EUR
Actionnaire	CULTURESPACES SA (100%) – Avenant n°2 90% Financières des Lumières (45% IDI et 45% Chevrillon) 9%BMPO Investissements 1% Manageurs Culturespaces)

<b>Délégation</b>	
Objet de la délégation	Similaire à l'activité du délégataire ainsi que la promotion du site, assurer les travaux de réparation, organiser l'accueil du public et la billetterie(article 2.2) dans un cadre d'exclusivité.
date de signature du contrat	28/09/2018
Avenants 1	mars 2020 - D2020049 - Intégration d'un élément de l'atelier 5 au périmètre de le DSP
Avenants 2	mai 2022 - D20220505- Modification du capital 6
Avenants 3	juin 2022 - D2022185 - Adoption de nouveaux tarifs
Avenants 4	juillet 2022 - D2022246 - Instauration d'une clause sur le respect des valeurs de la République
Durée de la DSP	16 ans et 6 mois ( du 02/11/2018 au 30/14/2035)
Engagements contractuels	Le délégataire est seul responsable du bon fonctionnement du site et assume seul la continuité du service public. L'exploitation est confiée à ses risques et périls. Il supporte l'intégralité du risque lié au financement des investissements, les travaux de gros entretien et de maintenance dans un site soumis à de fortes contraintes d'humidité et de crues.

<b>Dispositions financières de la DSP</b>	
Montant du contrat de concession initial (art 8.1 DSP)	Estimation initiale = 145 M€ sur la durée du contrat
Redevance (art 8.2 DSP)	
Redevance annuelle occupation du domaine public (art 8.2.1)	8,53 € le m <sup>2</sup> appliqué à la surface déléguée en dehors du plan d'eau, soit 4 543 m <sup>2</sup> soit 38751 € HT

Redevance annuelle parking Redevance annuelle d'exploitation (art 8.2.2)	+ 5 € /m <sup>2</sup> /an pour toute emprise privative sur le parking De 4 % du CA entre 0 et 7 M€ puis 1% supplémentaire par tranche de 1 M€ avec un plafond de 8% au-delà de 10 M€.
Partage des gains (art 8.2.3) Redevance de contrôle (art 8.2.4)	Fondée sur la fréquentation du site : 1 € pour chaque visiteur payant au delà de 500 000 entrées payantes par an.  15000 € HT

Equilibre économique	Aucune contribution forfaitaire à l'équilibre de l'exploitation n'est versée par le Délégrant.
Indicateur volumes	Journées d'ouverture au public / Nombre de visiteurs  Nombre de journées d'accueil au public
Financement ville	Pas de participation financière, ni pour la mise en place des missions du délégataire, ni pour l'équilibre de l'exploitation.
Flux versé à la ville	Redevance d'occupation du domaine public, redevance assise sur le CA, partage de gain et de contrôle
Financement du service	Recettes = Recettes de billetterie, librairie-boutique, restaurant, locations annexes Dépenses = toutes charges + impôts sur les sociétés + redevances versées au délégant (RODP - exploitation - partage de gain - de contrôle)

#### 4.2. Liste des contrôles et des annexes prévues par le contrat

Article de la convention	Objet
4.7	5 dates par an réservées pour la ville
5.2	inventaire physique et comptable
5.3.2	Base de donnée des invités vernissage
6.3	Règlement intérieur
7.	Travaux
7.1.2	Montant des investissements (5 M€ + 1 M€ en prévisionnel minimum)
7.1.5	Dossier des ouvrages exécutés
7.3	5 mois avant la clôture de chaque exercice = récapitulatif des travaux
7.3.2	Fonds de travaux 50 k€ annuel + suivi de consommation
7.5	Possibilité de demander les factures de maintenance
8.	Dispositions financières : actualisation prévue
8.4.2.	actualisation de tarifs
8.6	Financement en annexe 8F
10.	Suivi et contrôle
10.2	Rapport annuel avec compte rendu technique et financier éléments patrimoine, inventaire...
11.1.2	Garantie à première demande
Documents prévus dans les annexes	
1.B.1	Primeur d'exposition longue (p3) en 3 eme année d'exploitation 2 créations contemporaines d'une durée de 4 mois chacune
4.B.	Ouvertures : calendrier et horaires

4.H	Engagement d'embaucher 5% de personnes en insertion professionnelles soit 30000 sur 15 ans
4.I.	Egalité H F = encadrants 40% F 60% H + actions de sensibilisation égalité
5E	effectifs et masse salariale = vérifier les écarts
5F	Investissements du titulaire
5G	Renouvellement des biens
5H r	Renouvellement GER
5I	Charges sur manifestation culturelles
6 .	Restaurant en option si + de 350000 visiteurs

#### Liste des documents transmis par le délégataire

2022

- Compte rendus technique et financier 2019 à 2021
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2019 à 2021
- Liasses fiscales 2019 à 2021
- Balances générales 2019 à 2021
- Détails des comptes 2019 à 2021
- Plaquettes des comptes des exercices 2019 à 2021
- Statuts mis à jour (au 30/03/2022)
- Budgets 2020 et 2021.

2023 :

- Compte rendus technique et financier 2022
- Annexes au rapport : maintenance et marketing
- Balance des comptes généraux 2022
- Détail des comptes
- Liasse fiscale 2022
- Rapport du commissaire aux comptes sur les compte 2022
- Annexes : états comptables et fiscaux 2022
- Organigramme du groupe Culturespace en janvier 2023
- Consolidation du groupe Culturespaces au 31/12/21 et 31/12/22
- Convention de compte courant associés
- Convention d'assistance Bassins des lumières /Base sous marine NONSIGNEE en 2022. Transmise en 2023.
- Plans d'investissement et d'amortissement 2023-2035
- Investissements contractuels réalisés à fin 2022
- Divers :
  - Conventions d'occupation du parking avec la ville et le directeur du Grand Port Maritime de Bordeaux et annexe 7 à la DSP sur les conditions d'occupation du parking.
  - Convention portant création de la Fondation Culturespace sous l'égide de FACE et les avenants 1 et 2, attestation de valorisation de don en nature fait à la fondation Culturespaces, bilan de la fondation Culturespaces.
  - Accord de production et de fourniture d'expositions numériques pour les « Bassins des lumières ».
  - Exemple de devis pour la sous location du bassin des lumières.

#### 4.3. La grille tarifaire avant, après et son application

La grille tarifaire originale (annexe 1.B.3.)

	Conditions 2018	TTC
Plein tarif	Adultes de 26 ans et plus	13,50
Tarif senior	A partir de 65 ans	12,50
Tarif réduit	Tarif réduit – Etudiants (sur présentation d'un justificatif)	11,00
	Tarif réduit - Demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif)	
	Tarif réduit - Enseignants (sur présentation d'un justificatif)	
Tarif jeune	Jeunes de 5 à 25 ans (sur présentation d'un justificatif ou carte Jeune)	9,00
Tarif famille	2 Adultes et 2 enfants (6 à 18 ans)	40,00
Groupes adultes	A partir de 20 personnes	11,00
Groupes scolaires	A partir de 20 personnes	7,00
Atelier pédagogique	Jusqu'à 20 personnes	14,00
Gratuits	Enfants de 0 à 5 ans	
	Personnes handicapées et invalides (sur présentation d'un justificatif)	
	Journalistes (munis de leur carte presse)	
	Conférenciers et guides interprètes	
	Bénéficiaires des minima sociaux	
	Membres de l'ICOM et de l'ICOMOS	
	Personnel scientifique des musées publics français et étrangers	
	Membres de l'association des critiques d'art ou membres du syndicat de la presse artistique	
	1 chauffeur et 1 accompagnateur par groupe d'adultes	
	1 chauffeur par groupe scolaire et 1 accompagnateur par tranche de 8 enfants payant (le professeur est considéré comme un accompagnateur).	

La nouvelle grille tarifaire (avenant n°3)

	Année 2022 (à compter du 1 <sup>er</sup> juillet)	Années suivantes
<b>2-Prix à l'unité HT</b>		
Billet Plein tarif	15,00	15,00
Billet Senior	14,00	14,00
Billet tarif réduit	12,50	12,50
Billet jeune	9,00	9,00
Billet Famille (2 adultes + 2 enfants)	40,00	40,00
Billet groupe	12,50	12,50
Billet scolaire	7,00	7,00
Billet Atelier Pédagogique		

L'application des tarifs en 2022

Nouveau    Inchangé    Ancien

Individuels	Prix TTC	Prix HT	Fréquentation	CA	CA recalculé sans changement de prix	Ecart
Plein tarif	15,0	13,64	94 489	1 288 830	1 159 380	129 450
Plein tarif - FNAC	14,0	12,73	318	4 048	3 612	436
Plein tarif	13,5	12,27	138 828	1 703 420	1 703 420	-
Plein tarif - FNAC	12,5	11,36	1 323	15 029	15 029	-
Plein tarif- Partenariat GITES			22	230	230	-
	11,5	10,45				

Tarif famille	10,0	9,09	87 079	791 548	791 548	-
Tarif jeune	9,0	8,18	98 267	803 824	803 824	-
Tarif jeune - FNAC	8,0	7,27	731	5 314	5 314	-
Tarif jeune - Partenariat GITES	7,0	6,36	5	32	32	-
Tarif réduit	12,5	11,36	15 510	176 194	155 100	21 094
Tarif réduit - FNAC	11,5	10,45	296	3 093	2 691	403
Tarif réduit	11,0	10,00	22 994	229 940	229 940	-
Tarif réduit - FNAC	10,0	9,09	760	6 908	6 908	-
Tarif sénior	14,0	12,73	34 385	437 721	390 614	47 107
Tarif sénior - FNAC	13,0	11,82	153	1 808	1 599	210
Tarif sénior	12,5	11,36	47 240	536 646	536 646	-
Tarif sénior - FNAC	11,5	10,45	384	4 013	4 013	-
Gratuit	0,0	0,00	42 232	-	-	-
Carte jeune Bdx	9,0	8,18	777	6 356	6 356	-
City Pass jeune	4,5	4,09	1 681	6 875	6 875	-
City Pass Plein	6,8	6,14	22 870	140 422	140 422	-
Coffret duo	26,0	23,63	448	10 586	10 586	-
CE gratuit	0,0	0,00	278	-	-	-
CE adultes	11,0	10,00	6 289	62 890	62 890	-
CE adultes	12,5	11,36	3 115	35 386	34 265	1 121
CE Jeunes	7,0	6,36	2 800	17 808	17 808	-
Groupes gratuit /PMR	0,0	0	5 119	-	-	-
Groupes adultes	11,0	10,00	13 457	134 570	134 570	-
Groupes adultes	12,5	11,36	5 389	61 219	53 890	7 329
Groupes adultes	13,5	12,27	210	2 577	2 100	477
Groupes adultes	15,0	13,64	99	1 350	1 215	136
Groupes jeunes	7,0	6,36	4 244	26 992	26 992	-
Groupes scolaires	7,0	6,36	11 209	71 289	71 289	-
Groupes séniors	14,0	12,73	46	586	523	63
Groupes séniors	12,5	11,36	173	1 965	1 965	-
Groupes Fondation gratuit	0,0	0,00	2 561	-	-	-
Revendeurs adultes	12,0	10,91	5 030	54 877	54 877	-
Revendeurs jeunes	7,0	6,36	1 830	11 639	11 639	-
Total			672 641	6 655 987	6 448 162	207 825

#### 4.4. Les modifications du CEP avant et après l'avenant n° 3 L'annexe financière contractuelle

Annexe 5.A - Compte d'exploitation contractuel							
En € courant HT (inflation annuelle 1%)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>FREQUENTATION</b>	0	350 000	332 500	399 000	478 900	526 680	553 016
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>							
Billetterie	0	2 690 961	3 614 768	4 381 099	5 309 892	5 899 290	6 256 197
Recettes boutique	0	505 000	678 367	822 180	996 482	1 107 092	1 174 071
Recettes café	0	126 250	169 592	205 545	249 121	276 773	293 518
Recettes restaurant	0	0	0	0	0	0	0
Événementiel	0	250 000	320 000	400 000	450 000	454 500	459 045
<b>Sous Total chiffre d'affaires</b>	0	3 572 211	4 782 727	5 808 825	7 605 495	7 737 655	8 182 831
Reprise sur provisions							
Transfert de charges	0	400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Mécénat							
Autres produits							
<b>Sous Total Autres</b>	0	400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	0	3 972 211	4 882 727	5 908 825	7 705 495	7 837 655	8 282 831

#### L'annexe financière après avenant n°3

Annexe 5.A - Compte d'exploitation - mise à jour 2022							
En € courant HT (inflation annuelle 1%)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Réel	Réel	Réel	Réel	1,00%	1,00%	1,00%
<b>FREQUENTATION</b>	0	474 130	533 572	621 761	706 753	706 753	706 753
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>							
Billetterie	0	4 905 538	5 571 438	6 647 294	7 774 283	7 852 026	7 930 546
Recettes boutique	0	1 076 334	905 710	860 689	1 196 396	1 208 360	1 220 444
Recettes café	0	113 995	213 372	257 469	278 976	281 765	284 583
Recettes restaurant	0	0	0	0	0	0	0
Événementiel	0	9 250	285 794	458 725	258 070	260 651	263 257
<b>Sous Total chiffre d'affaires</b>	0	6 105 116	6 976 315	8 224 177	9 507 725	9 602 802	9 698 830
Reprise sur provisions							
Transfert de charges	0	0	2 613	35 619	0	0	0
Mécénat							
Autres produits							
<b>Sous Total Autres</b>	0	0	2 613	35 619	0	0	0
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	0	6 105 116	6 978 928	8 259 796	9 507 725	9 602 802	9 698 830

Annexe 5.A - Compte d'exploitation - Variation contrat vs 2022							
En € courant HT (inflation annuelle 1%)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>FREQUENTATION</b>	0	224 130	201 072	222 263	227 951	180 073	153 738
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>							
Billetterie	0	2 214 576	1 956 670	2 266 194	2 464 391	1 952 735	1 674 349
Recettes boutique	0	571 334	227 344	38 509	199 914	101 268	46 373
Recettes café	0	-12 255	43 780	51 924	29 855	4 992	-8 935
Recettes restaurant	0	0	0	0	0	0	0
Événementiel	0	-240 750	-34 206	58 725	-191 930	-193 849	-195 788
<b>Sous Total chiffre d'affaires</b>	0	2 532 905	2 193 588	2 415 352	2 502 229	1 865 147	1 515 999
Reprise sur provisions							
Transfert de charges	0	-400 000	-100 000	-100 000	-100 000	-100 000	-100 000
Mécénat	0	0	2 613	35 619	0	0	0
Autres produits							
<b>Sous Total Autres</b>	0	-400 000	-97 387	-64 381	-100 000	-100 000	-100 000
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	0	2 132 905	2 096 201	2 350 971	2 402 229	1 765 147	1 415 999



#### 4.5. Annexe 4 : CEP prévisionnel et réalisé pour 2022

En € courant HT (inflation annuelle 1%)

	2019	2020	2021	2022	2022	2022
	Réel	Réel	Réel	Prévisio nnel contrat	Prévisio nnel après avenant	Réel
<b>FREQUENTATION</b>	0	474 130	533 577	399 000	621 771	672 641
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>						
<i>Billetterie</i>	0	4 905 538	5 571 438	4 381 099	7 793 073	6 647 294
<i>Recettes boutique</i>	0	1 076 334	905 710	822 180	1 184 550	860 689
<i>Recettes café</i>	0	113 995	213 372	205 545	276 213	257 469
<i>Recettes restaurant</i>				0		
<i>Evènementiel</i>	0	9 250 6 105	794 6 976	400 000 5 808	255 515 9 509	458 725 8 224
<b>Sous Total chiffre d'affaires</b>	<b>0</b>	<b>116</b>	<b>315</b>	<b>825</b>	<b>352</b>	<b>177</b>
<i>Reprise sur provisions</i>						
<i>Transfert de charges</i>						
<i>Mécénat</i>				100 000		
<i>Autres produits</i>	0	0	2 613		0	35 619
<b>Sous Total Autres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 613</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>35 619</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	<b>6 105 116</b>	<b>6 978 928</b>	<b>5 908 825</b>	<b>9 509 352</b>	<b>8 259 796</b>
<b>CHARGES</b>	<b>148 790</b>	<b>4 100 943</b>	<b>4 705 087</b>	<b>3 609 558</b>	<b>6 088 650</b>	<b>5 714 881</b>
<b>60 achats</b>	<b>13 903</b>	<b>821 947</b>	<b>699 910</b>	<b>633 975</b>	<b>917 094</b>	<b>756 112</b>
<b>61 services extérieurs</b>	<b>38 108</b>	<b>1 820 726</b>	<b>2 320 680</b>	<b>1 851 949</b>	<b>3 099 115</b>	<b>2 900 105</b>
Locations	17 357	575 199	1 038 035		1 061 701	1 045 373
Charges sur manifestations culturelles		995	1 003	1 305	1 564	1 395
Maintenance (GER)	185 14	190 233	406 273	736	814	036 437
<b>62 autres services extérieurs</b>	<b>96 779</b>	<b>1 458 270</b>	<b>1 684 497</b>	<b>1 123 633</b>	<b>2 072 442</b>	<b>2 058 664</b>
Frais de siège (assistance technique et administrative)	0	549	628			876
Publicité-communication	32 993	460 165	104 569	522 794 285 628	855 842 370 000	535 636

Voyages et déplacements/missions et réceptions	5 839	66 440	50 325	40 804	60 200	25 799
	47	177	298			353
Gardiennage	382	631	909	132 613	480 000	787
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-148</b>	<b>2 004</b>	<b>2 273</b>	<b>2 299</b>	<b>3 420</b>	<b>2 544</b>
	<b>790</b>	<b>174</b>	<b>841</b>	<b>267</b>	<b>701</b>	<b>915</b>
<b>63 impôts et taxes</b>	<b>300</b>	<b>18 422</b>	<b>46 841</b>	<b>99 516</b>	<b>74 000</b>	<b>46 901</b>
Charges fiscales assises sur salaires				12 241		
CET				46 471		
Autres impôts et taxes	300	18 422	45 389	40 804	74 000	46 901
<b>64 charges de personnel (hors charges fiscales)</b>	<b>131</b>	<b>865</b>	<b>991</b>		<b>1 405</b>	<b>1 260</b>
	<b>227</b>	<b>712</b>	<b>079</b>	<b>951 936</b>	<b>836</b>	<b>156</b>
	123	714	782		1 017	982
Salaires	943	806	002	656 508	803	302
		150	209			277
Charges sociales	7 284	907	077	295 429	388 033	854
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-280</b>	<b>1 120</b>	<b>1 235</b>	<b>1 247</b>	<b>1 940</b>	<b>1 237</b>
	<b>317</b>	<b>039</b>	<b>921</b>	<b>815</b>	<b>865</b>	<b>858</b>
<b>65 charges diverses de gestion</b>		<b>297</b>	<b>366</b>			<b>601</b>
Redevances d'occupation du domaine public partie fixe	<b>0</b>	<b>691</b>	<b>425</b>	<b>341 301</b>	<b>621 065</b>	<b>528</b>
						119
Redevances d'occupation du domaine public partie variable	0	38 486	38 751	42 641	38 751	179
Redevances de concession		244	312			467
Redevances de contrôle	0	205	674	232 353	567 314	349
Provision pour travaux pour la Base Sous-Marine				0		
	0	15 000	15 000	15 302	15 000	15 000
				51 005		
<b>68 dotations s/ amort et provisions</b>		<b>766</b>	<b>1 050</b>		<b>1 050</b>	<b>1 039</b>
Dotations aux amortissements des biens	<b>1 285</b>	<b>705</b>	<b>327</b>	<b>643 702</b>	<b>327</b>	<b>009</b>
Dotations aux amortissements des biens - Renouvellement		766	1 050		1 050	1 039
Dotation exceptionnelle fin de contrat	1 285	705	327	643 702	327	009
Rachat VNC				0		
Dotations aux prov pour charges retraite						
Dotations aux prov.pour risques et charges						
Dotations aux prov pour dépréciation						
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>281</b>	<b>6 049</b>	<b>7 159</b>	<b>5 646</b>	<b>9 239</b>	<b>8 662</b>
	<b>602</b>	<b>473</b>	<b>759</b>	<b>012</b>	<b>878</b>	<b>475</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-281</b>		<b>-180</b>			<b>-402</b>
	<b>602</b>	<b>55 643</b>	<b>831</b>	<b>262 813</b>	<b>269 474</b>	<b>679</b>

Charges financières sur emprunts						
Autres charges financières (int sur avances en C/C)						
Garantie bancaire à la première demande						
<b>RESULTAT FINANCIER</b>						
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>						

	169					
0	276	70 825	57 009	62 000	57 415	
			13 500			
			0			
	169					
0	276	70 825	70 509	62 000	57 415	
-281	-113	-251				-460
602	633	656	192 304	207 474		094

#### 4.6. La modification des frais de siège

Extrait de la convention entre les sociétés Bassins des lumières et Culturespaces

##### Calcul des frais d'assistance :

- Taux de base :  
Depuis 25 ans, le taux de base de l'Assistance du Siège Culturespaces est fixé à 9% du chiffre d'affaires HT total réalisé par chaque site appartenant au réseau.
- Rémunération complémentaire :  
S'y ajoute une rémunération complémentaire pour les sites bénéficiant de :
  - Une politique d'expositions temporaires classiques ou numériques entraînant d'importantes charges supplémentaires d'assistance Culturespaces : équipe spécifique pour la programmation et la coordination des expositions, réunions siège/site, conduite d'opérations sur site, coordination de prestataires extérieurs, gestion des droits à l'image, éditions spécifiques, campagnes de communication spécifiques, reportings spécifiques,...

Cette rémunération complémentaire n'est perçue que dans l'hypothèse du succès de la programmation culturelle, et est proportionnelle à l'afflux de fréquentation constaté sur le site.

Exposition classique : grille de calcul [annexe 1](#).

Exposition numérique : grille de calcul en [annexe 2](#).

Fréquentation payante annuelle			
Paliers de fréquentation en nombre de visiteurs payants par an			Intéressement en % CA HT visites
Entre	0	200 000	0,00%
Entre	200 000	250 000	10,00%
Entre	250 000	300 000	15,00%
Entre	300 000	350 000	20,00%
Supérieur à	350 000		25,00%
<b>Total</b>			
<b>Taux</b>			
<b>Calcul du success fee HT</b>			
<b>Intéressement reversé au Siège</b>			<b>8,90</b>

#### 4.7. Le bilan

Actif (K€)	Données financières		
	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022

Immobilisations incorporelles		-	6 828
Immobilisations corporelles	10 604 700	9 876 571	9 101 397
Immobilisations financières		5 746	5 746
Titres mis en équivalence			
<b>Actif immobilisé</b>	<b>10 604 700</b>	<b>9 882 317</b>	<b>9 113 971</b>
Stocks et en-cours	186 676,0	90 198	106 115
Clients et comptes rattachés	549 815,0	495 391	868 371
Autres créances et comptes de régularisation	561 563,0	825 737	840 573
Disponibilités et Valeurs mobilières de placement			
<b>Actif circulant</b>	<b>1 298 054,0</b>	<b>1 411 326</b>	<b>1 815 059</b>
<b>Total Actif</b>	<b>11 902 754</b>	<b>11 293 643</b>	<b>10 929 030</b>

<i>Passif (K€)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital	10 000,0	10 000,0	10 000,0
Primes liées au capital			
Réserves	(281 602,0)	(395 235,0)	(647 162,0)
Résultat de l'exercice	(113 633,0)	(251 927,0)	(460 094,0)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(385 235)</b>	<b>(637 162)</b>	<b>(1 097 256)</b>
<b>PRIOVIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Emprunts et dettes financières à plus d'un an			
Emprunts et dettes financières à moins d'un an			
Concours bancaires			
<b>Emprunts et dettes financières</b>		-	-
<b>Avances et acomptes sur commandes en cours</b>	<b>19 500</b>	<b>27 750,0</b>	<b>13 350,0</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 985 602,0	1 816 073,0	1 794 674,0
Dette fiscales et sociales	247 179,0	336 585,0	226 701,0
Dettes sur immobilisations et compte srattachés	37 434,0		4 835,0
Autres dettes et comptes de régularisation	9 998 274,0	9 732 397,0	9 930 746,0
<b>Dettes diverses</b>	<b>12 268 489</b>	<b>11 885 055</b>	<b>11 956 956</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>-</b>	<b>18 000</b>	<b>55 980</b>
<b>DETTES</b>	<b>12 287 989</b>	<b>11 930 805</b>	<b>12 026 286</b>
<b>Total Passif</b>	<b>11 902 754</b>	<b>11 293 643</b>	<b>10 929 030</b>

Le résultat de l'exercice négatif

## 4.8. Dispositions financières et vie du contrat

**Financement ville**  
**Flux versé à la ville**  
**Financement du service**

*Pas de participation financière, ni pour la mise en place des missions du délégataire, ni pour l'équilibre de l'exploitation.*  
*Redevance d'occupation du domaine public, redevance assise sur le CA, partage de gain et de contrôle*  
**Recettes = Recettes de billetterie, librairie-boutique, restaurant**  
**Dépenses = toutes charges + impôts sur les sociétés + redevances versées au délégant (RODP - exploitation - partage de gain - de contrôle)**

### Dispositions financières de la DSP

Montant du contrat de concession initial (art 8.1 DSP)			
Redevance (art 8.2 DSP)			
Redevance annuelle occupation du domaine public (art 8.2.1)	38 751	€ HT	(8,53 € le m <sup>2</sup> appliqué à la surface déléguée en dehors du plan d'eau, soit 4 543 m <sup>2</sup> ) + 5 €/m <sup>2</sup> /an pour toute emprise privative sur le parking
Redevance annuelle d'exploitation (art 8.2.2)	Assise sur le CA		4% du chiffre d'affaires compris entre 0 à 7 000 000€, 5% du chiffre d'affaires compris entre 7 000 001€ et 8 000 000€, 6% du chiffre d'affaires compris entre 8 000 001 et 9 000 000€, 7% du chiffre d'affaires compris entre 9 000 001€ et 10 000 000€, 8% du chiffre d'affaires au-delà de 10 000 001€.
Partage des gains (art 8.2.3)	Fondée sur la fréquentation du site		1 € pour chaque visiteur payant au delà de 500 000 entrées payantes par an.
Redevance de contrôle (art 8.2.4)	15 000	€ HT	

### Équilibre économique

Aucune contribution forfaitaire à l'équilibre de l'exploitation n'est versée par le Délégant.

### Indicateur volumes

Journées d'ouverture au public / Nombre de visiteurs

### Articles du contrat méritant une attention particulière :

- Art 4.1 Responsabilités du délégataire dans la gestion du personnel
- Art 5.1.1 Définition des biens de retour qui reviennent obligatoirement au délégant en fin de contrat, à titre gratuit ou contre paiement de la valeur nette comptable.
- Art 6.1 Bien mobiliers et immobiliers mis à disposition du délégataire par la Ville
- Art 7.3 Obligation du délégataire en matière de travaux de gros entretien
- Art 7.3.2 Mise en place d'un Fonds de réserve travaux de 50 000 € par an affecté à la réalisation de travaux de gros entretien
- Art 8.2 Redevance versée à la Ville
- Art 8.4 Les tarifs en lien avec l'activité culturelle sont fixés au contrat
- Art 8.6 Les engagements du délégataire envers les établissements financiers ne doivent pas excéder la durée du contrat
- Art 9.1 Le délégataire assume, pendant toute la durée du contrat, l'entière responsabilité des travaux réalisés
- Art 9.2 Le délégataire doit garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité pouvant être recherchée dans le cadre de la délégation consentie.
- Art 10.2 Le délégataire s'engage à fournir un rapport annuel qui doit comprendre : les données comptables, l'analyse de la qualité du service, le compte-rendu technique et financier.
- Art 11.4 Sanctions pécuniaires pour défaut d'exécution des obligations contractuelles

### Délibérations de la Collectivité et objet des avenants au contrat :

- Avenant 1 du 27/03/2020 (Délibération du 02/03/2020)** Modification du périmètre de la délégation afin d'intégrer le couloir et la porte issue de secours à l'arrière de la base, définir les modalités de fonctionnement et entretien de cette porte
- Avenant 2 du 03/05/2022 (Délibération du 29/03/2022)** Prise acte de la modification de l'actionnariat de la société dédiée : 99 % du capital détenu par Culturespaces SA et 1 % par BMPO Investissements
- Avenant 3 du 27/06/2022 (Délibération du 07/06/2022)** Modification tarifaire à la demande de la société Culturespaces à compter du 01/07/2022 en application de l'article 8.4.2 du contrat qui prévoit la possibilité d'actualiser les tarifs proposés pour l'activité culturelle une fois par an et sous réserve du non-dépassement d'un tarif plafond fixé
- Avenant 4 du 08/09/2022 (Délibération du 12/07/2022)** Obligation du délégataire relevant de la loi n°2021-1109 du 24/08/2021

## 4.9. Fiche INPIE de la société

### BASSINS DES LUMIERES à la date du 18 octobre 2023

Dénomination	BASSINS DES LUMIERES
SIREN (siège)	844 479 337
Date d'immatriculation	06/12/2018
Début d'activité	22/11/2018
Durée de la personne morale	99 ans
Date de clôture	3112
Nature de l'entreprise	Commerciale
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Associé unique	Oui
Activité principale	L'aménagement, le développement et la gestion d'un lieu dédié à l'image, aux arts numériques, dont la vidéo immersive, et au multimédia, participant à la mise en valeur patrimoniale de quatre alvéoles de la base sous-marine sise boulevard Alfred Daney à Bordeaux (33300). Restauration.
Code APE	9002Z - Activités de soutien au spectacle vivant
Capital social	10 000 EUR
Adresse du siège	153 BD HAUSSMANN 75008 PARIS 8 FRANCE
Département du siège	75
Dirigeants et associés	

Dénomination	GRANT THORNTON
Commune de résidence	Neuilly-sur-Seine - FRANCE
Dénomination	Culturespaces Holding
Commune de résidence	Paris - FRANCE
Bénéficiaires effectifs	
Nom prénom	LANGLOIS CHRISTIAN , JOEL , PIERRE
Date de naissance (mm/aaaa)	12/1944
Nationalité	Française
Total vote indirect	
Total des droits de votes par le biais d'une personne morale	0 %
Total votes indirects	29.89
Établissements	
Type d'établissement	Principal
Date début d'activité	22/11/2018
Siret	84447933700017
Code APE	9002Z
Origine du fonds	Création
Activité	L'aménagement, le développement et la gestion d'un lieu dédié à l'image, aux arts numériques, dont la vidéo immersive, et au multimédia, participant à la mise en valeur patrimoniale de quatre alvéoles de la base sous-marine sise boulevard Alfred Daney à Bordeaux (33300). Restauration.
Adresse	153 BD HAUSSMANN 75008 , PARIS 8 - FRANCE
Département	75
Type d'établissement	Secondaire
Date début d'activité	01/03/2020
Siret	84447933700025
Code APE	9002Z
Activité	Activités de soutien au spectacle vivant
Adresse	BD ALFRED DANÉY 33300 , BORDEAUX - FRANCE
Complément de localisation	BASE SOUS MARINE
Département	33
Observations	
Observation n°2018B301857 du 28/12/2021	
CONTINUATION DE LA SOCIETE MALGRE UN ACTIF NET DEvenu INFERIEUR A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL. ASSEMBLEE GENERALE DU 30-11-	

Monsieur le maire de Bordeaux  
HOTEL de VILLE  
PLACE PEY BERLAND  
33000 BORDEAUX

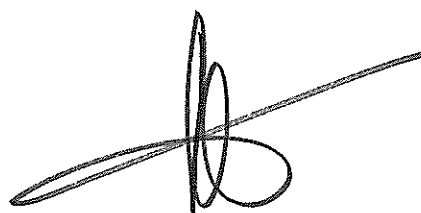
Paris, le 30 mai 2023

**Objet : Compte-rendu d'activités 2022 des Bassins de Lumières**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le compte-rendu technique et financier des Bassins de Lumières pour l'année 2022.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments respectueux.



Eric Compte  
Directeur administratif et financier

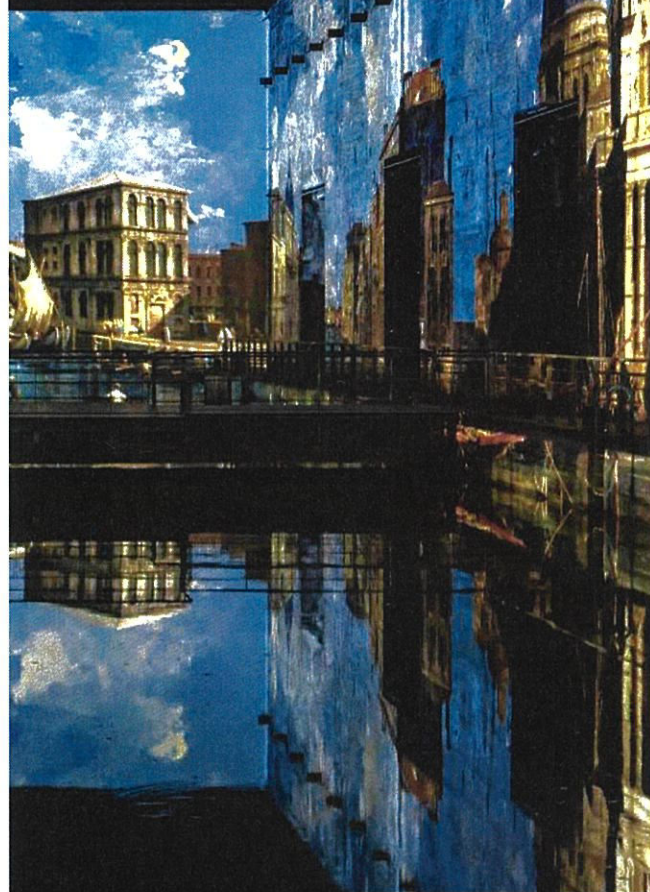


# COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

## BASSINS DES LUMIERES

2022

---



**culturespaces**

PARTAGER LA CULTURE

30 mai 2023

---

Culturespaces SA

153 Bd Haussmann 75008 Paris

---

# Table des matières

<b>Compte-rendu technique</b>	<b>3</b>
1. Situation générale	3
2. L'offre culturelle	5
3. Analyse de la fréquentation	6
4. Analyse du chiffre d'affaires	9
5. Analyse des redevances	12
6. Informations relatives aux investissements de matériels, travaux et aménagements	13
7. Politique marketing et commercialisation touristique	15
8. Effectifs et qualifications des personnels permanents	26
9. Analyse de la qualité du service rendu	28
<b>Compte-rendu financier</b>	<b>35</b>
1. Synthèse financière	36
2. Liste des dépenses et des recettes	37
3. Etats comptables	43
4. Tableaux financiers comparés	44
5. Etat des immobilisations	45
<b>Annexes</b>	<b>46</b>

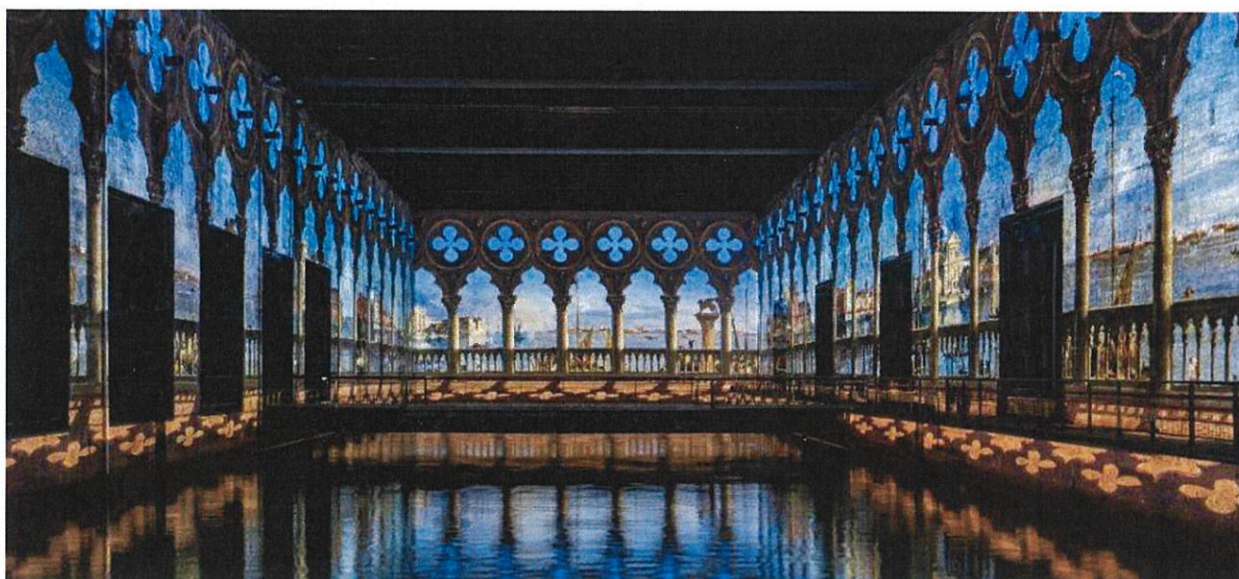
---

# Compte-rendu technique

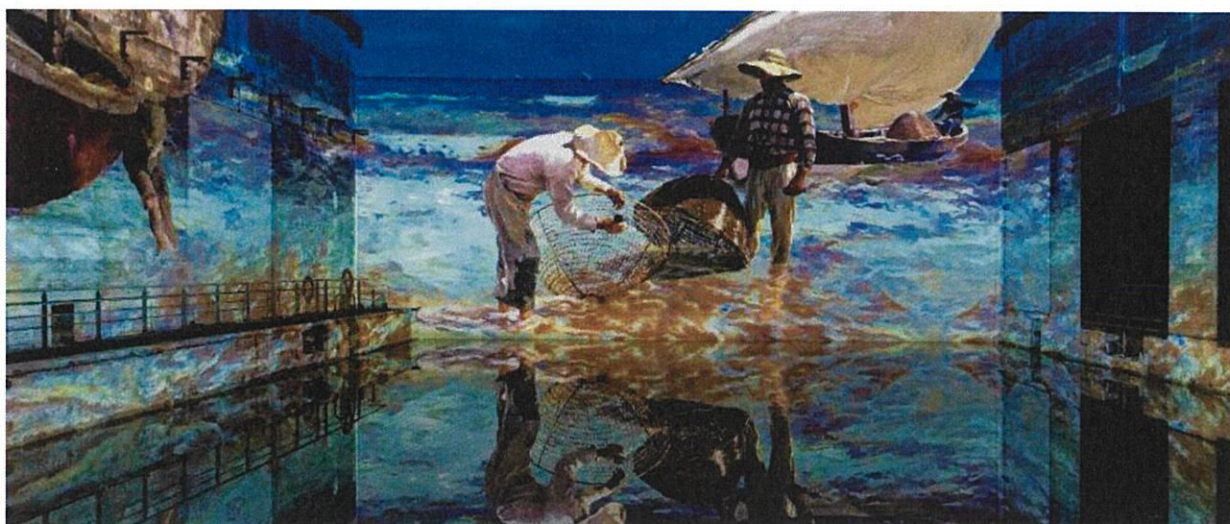
## 1. Situation générale

Dans un contexte économique et politique très difficile affecté par la guerre en Ukraine, Culturespaces a proposé trois nouvelles expositions numériques en 2022 :

- Un programme long : « **Venise, la Sérénissime** » du 2 février 2022 au 2 janvier 2023.



- Un programme court : « **Sorolla, promenades en bord de mer** » du 2 février 2022 au 2 janvier 2023.



- Un programme spécial : « **Destination Cosmos – L’ultime défi** » du 21 octobre 2022 au 2 janvier 2023.



Par ailleurs, les visiteurs ont pu profiter de deux programmes courts, dans le Cube dédié à la création contemporaine : « Recoding Entropia » création de François Vautier et « Cell Immersion » de Terence Saulnier et Renaud Pourpre.

Ces expositions digitales produites par Culturespaces Digital ont attiré 672.641 visiteurs.

Le chiffre d’affaires des Bassins s’établit à 8.259.796 € HT.

Les redevances versées s’établissent à 601.528 € HT, et le résultat de Culturespaces à -460.094 €.

\* \*

\*

---

## 2. L'offre culturelle

L'offre culturelle des Bassins, centre d'art numérique s'articule autour de sa programmation culturelle composée de :

- Un programme long,
- Un programme court,
- Une exposition spéciale,
- Une ou plusieurs créations contemporaines,
- Un éclairage architectural de l'intérieur des alvéoles de la base sous-marine.

### a. La programmation culturelle

- Programme long « Venise, la Sérénissime ».
- Programme court « Sorolla, promenades en bord de mer ».
- Exposition spéciale « Destination Cosmos – L'ultime défi »

### b. Les autres animations culturelles

#### i. La création contemporaine

Au sein des Bassins de Lumières, le Cube est un espace dédié à la création contemporaine. Pour sa seconde année, l'espace de 220 m<sup>2</sup> et de 8 m de haut a accueilli :

- « Recoding Entropia » création de François Vautier
- « Cell Immersion » de Terence Saulnier et Renaud Pourpre

#### ii. La Fondation Culturespaces.

- Les Bassins de Lumières ont accueilli en 2022, 2561 enfants éloignés de l'offre culturelle grâce à la Fondation Culturespaces.

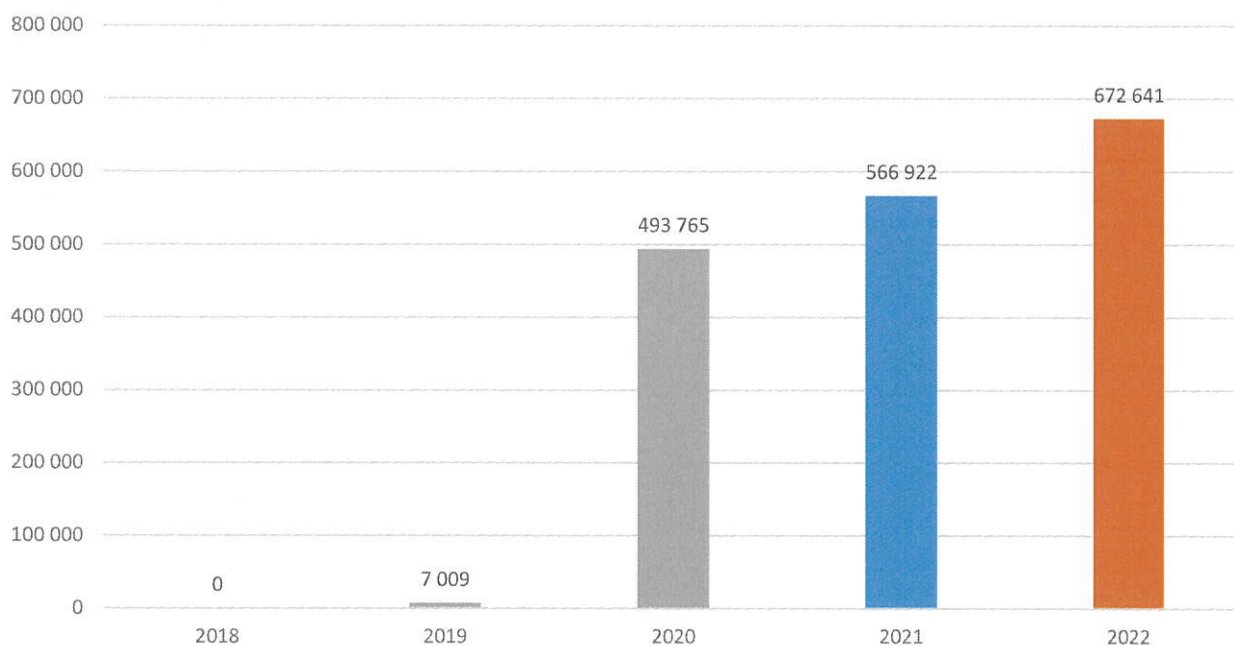
#### iii. Programmation particulière.

En lieu et place du Festival d'Art Numérique (incapacité de pouvoir organiser cet événement), les Bassins ont proposé une programmation spéciale en nocturne entre le 21 octobre 2022 et le 2 janvier 2023 : « Destination Cosmos, l'ultime défi ».

### 3. Analyse de la fréquentation

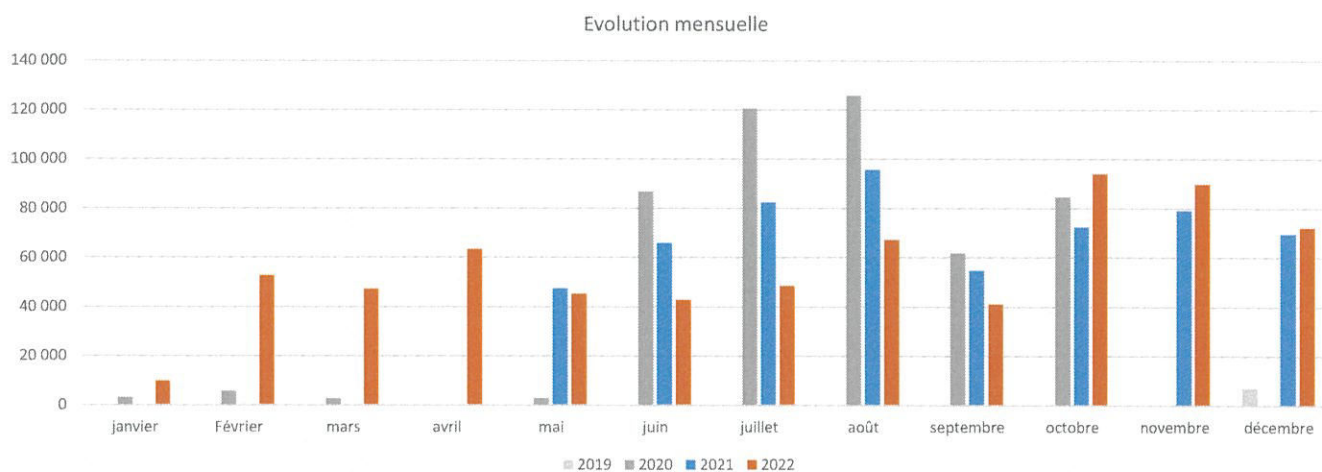
#### a. Evolution annuelle

La fréquentation totale 2022 s'élève à 672.641 visiteurs.

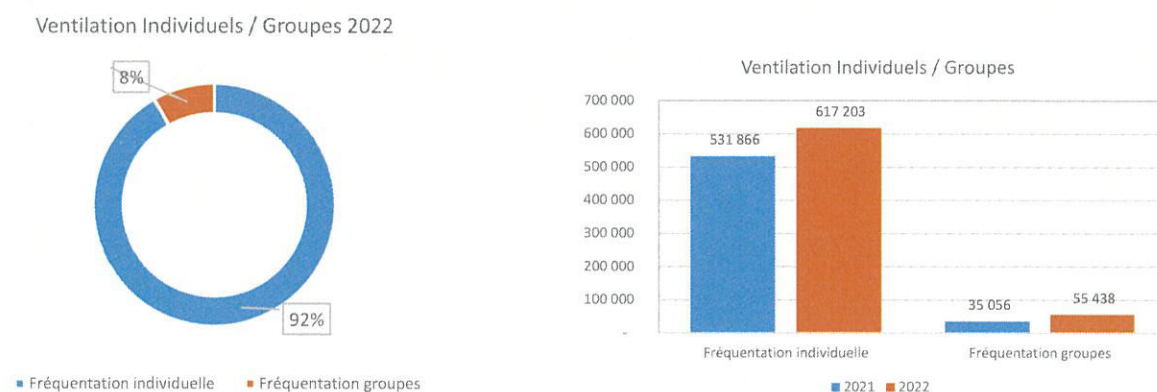


La fréquentation payante s'élève à 621.761 visiteurs.

#### b. Evolution mensuelle

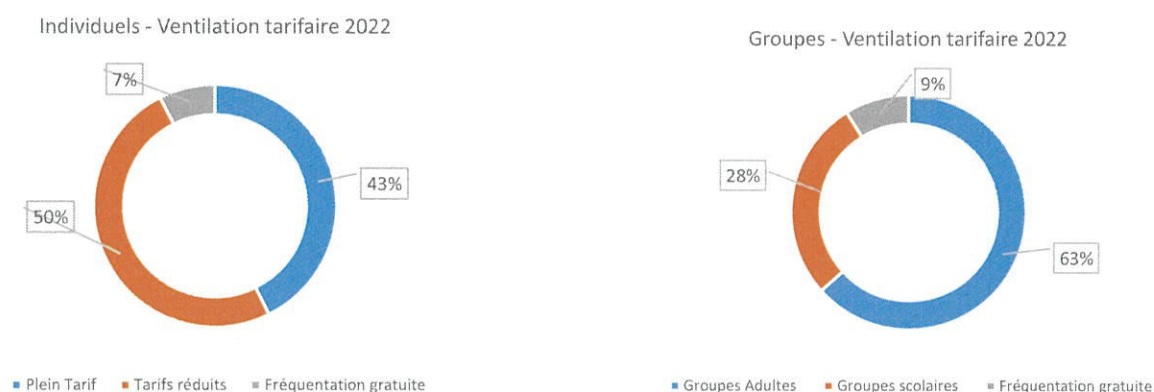


### c. Ventilation Fréquentation individuelle – Fréquentation groupes



Notons que la fréquentation liée aux groupes progresse fortement, du fait de l'arrêt des contraintes sanitaires liées à la pandémie.

### d. Ventilation tarifaire



Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire 2022 (modifiée le 1<sup>er</sup> juillet 2022).

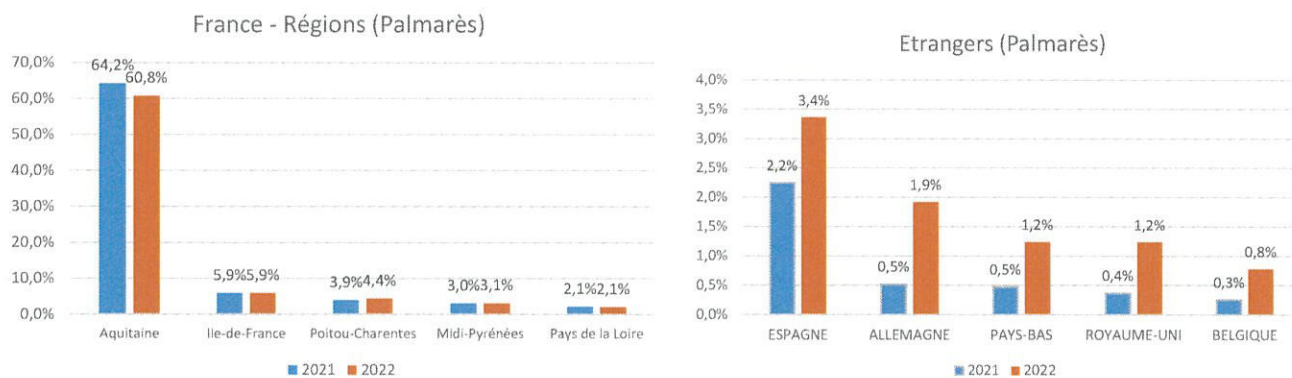
	Indiv Plein Tarif		Indiv Sénior (à partir de 65 ans)		Indiv Réduit		Indiv Jeunes (5 - 25 ans)		Tarif Famille 2 adultes + 2 jeunes		Groupes		Scolaires	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Bassins des Lumières	13,5	15	12,5	14	11	12,5	9	9	40	40	11	12,5	7	7

## e. Analyse des provenances



Les Bordelais représentent 22,4% de la fréquentation.

A noter la part des visiteurs étrangers toujours très faible conséquence de la pandémie.



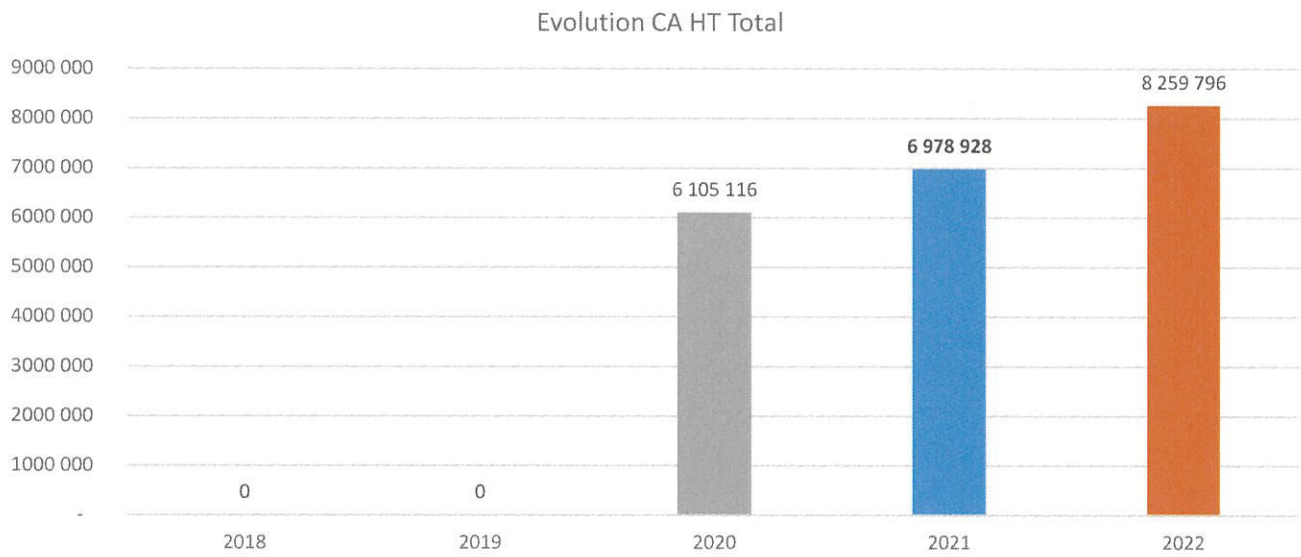
Notons l'accueil de 24 074 Bordeaux CityPass.



## 4. Analyse du chiffre d'affaires

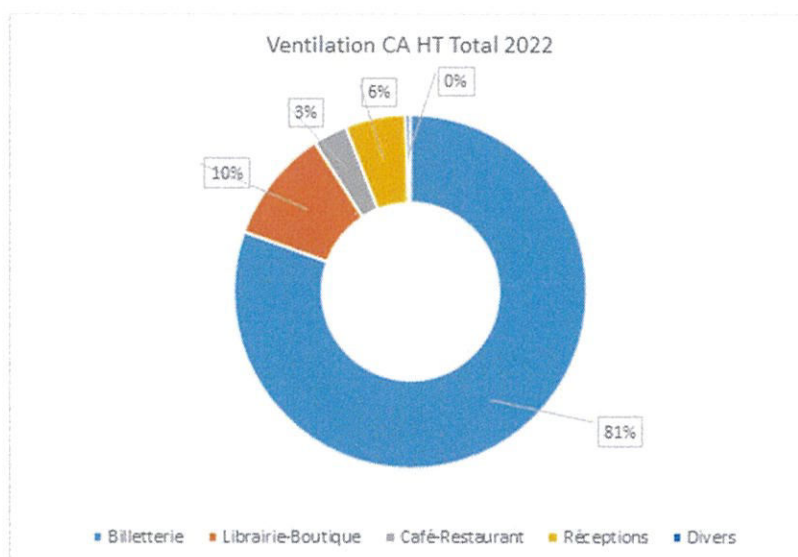
### a. Evolution annuelle

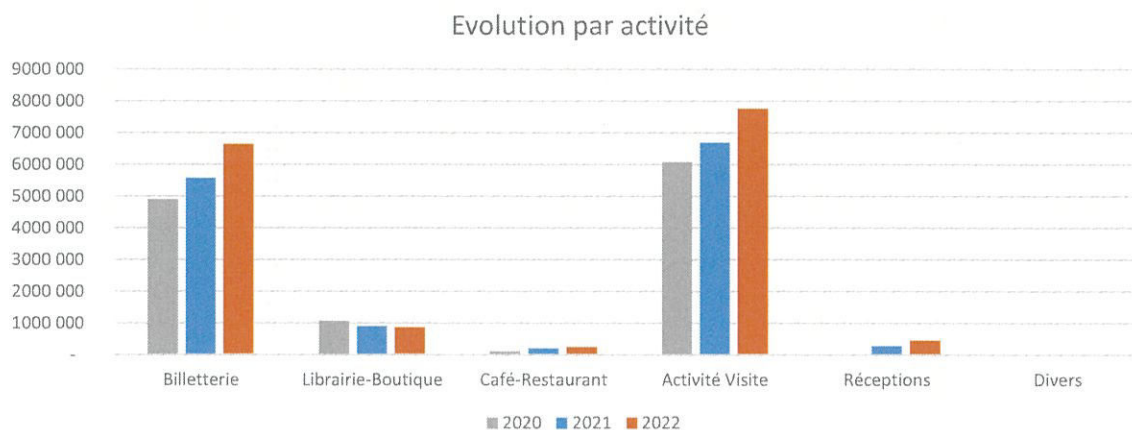
Le chiffre d'affaires HT 2021 s'établit à 8.259.796 € HT.



### b. Ventilation par activité

La billetterie est l'activité majeure des Bassins.





### c. Analyse par activité

#### i. Billetterie

Le chiffre d'affaires HT 2022 s'établit à 6.647.294 € HT.

La vente en ligne représente plus de 60% des ventes

#### ii. Librairie-Boutique

Le chiffre d'affaires HT 2022 s'établit à 860.689 € HT.

Le chiffre d'affaires par visiteur s'établit à 1.28 € HT.

Notons que la Librairie-boutique propose plus de 500 références.

#### iii. Café-Restaurant

Le chiffre d'affaires HT 2022 constitué des ventes à emporter réalisées par un Food Truck s'établit à 257.469 € HT.

Le chiffre d'affaires par visiteur s'établit à 0.38 € HT.

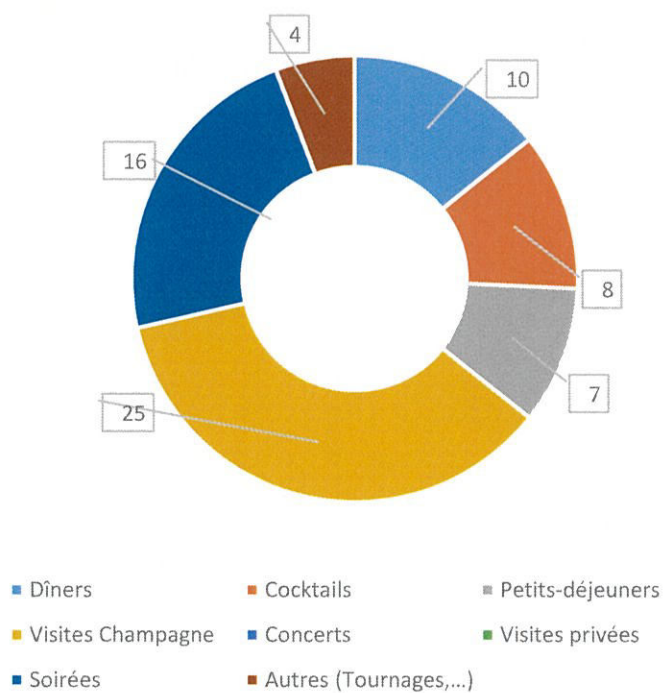
#### iv. Réceptions

Le chiffre d'affaires HT 2022 s'établit à 458.725 € HT.

70 manifestations ont été réalisées en 2022 contre 33 en 2021 :

	2021	2022
Dîners	9	10
Cocktails	3	8
Petits-déjeuners	3	7
Visites Champagne	5	25
Concerts		
Visites privées		
Soirées	10	16
Autres (Tournages,...)	3	4
	<b>33</b>	<b>70</b>

Ventilation des évènements par type



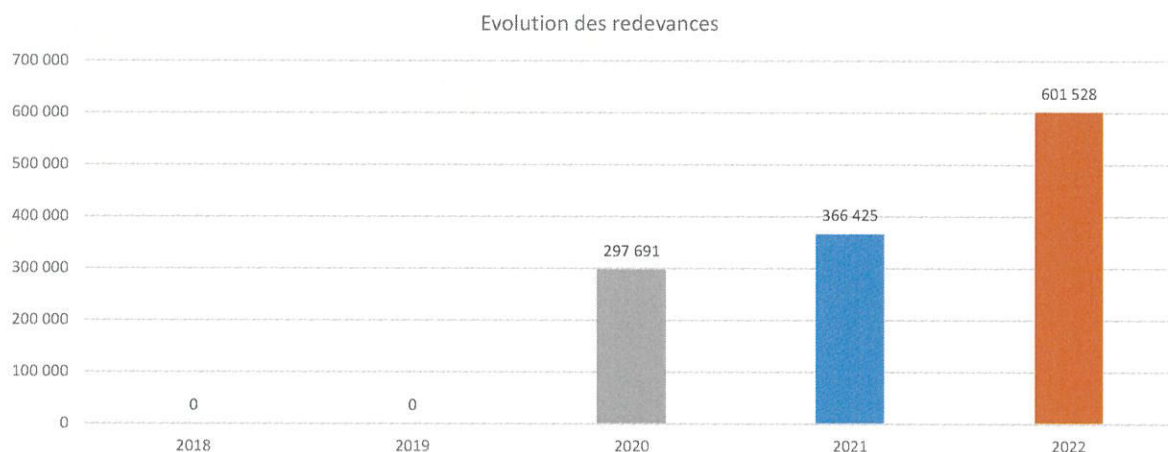
#### v. Autres produits

35.619 € HT ont été enregistrés au titre des produits divers en 2022.

## 5. Analyse des redevances

### a. Evolution annuelle des redevances

Le montant 2022 des redevances s'élève à 601.528 € HT.

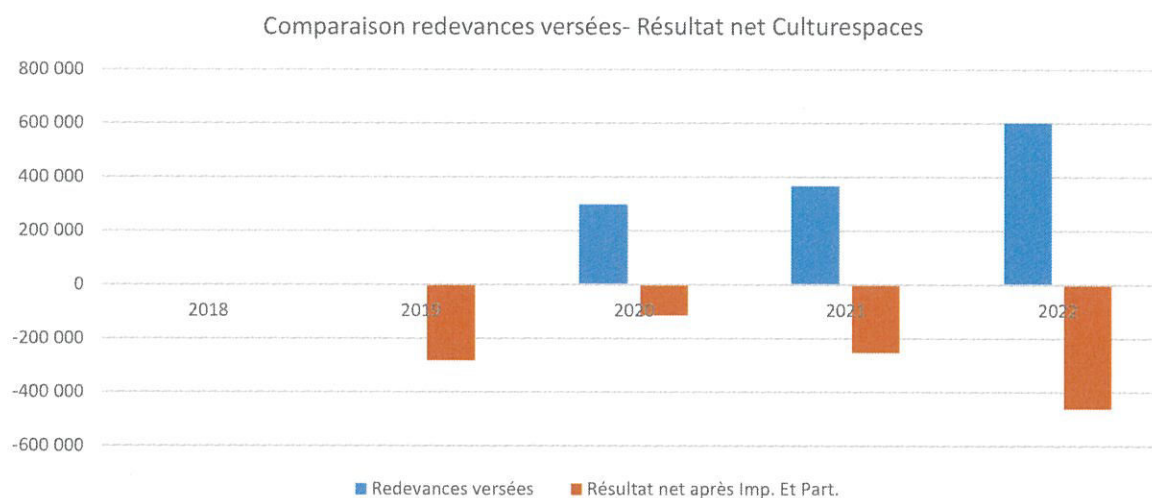


### b. Evolution annuelle des redevances versées

Les redevances versées sont les suivantes :

- Redevance fixe : 134.179 € (dont régularisation 2020-2021 : 71.259 €),
- Redevances variables : 467.349 € :
  - ✓ Redevance annuelle d'exploitation assise sur le chiffre d'affaires : 345.588 €
  - ✓ Partage de gains au-delà de 500.000 visiteurs : 121.761 €

### c. Comparaison Redevances – Résultat net Culturespaces



## 6. Informations relatives aux investissements de matériels, travaux et aménagements

### a. Investissements réalisés en 2022

Le total des investissements comptabilisés en 2022 s'élève à 263.439 € HT

Investissements(en € HT)	2 022 Montant
<b>Travaux Monuments Historiques</b>	-
<b>Autres Travaux</b>	-
<b>Aménagements</b>	<b>17 181</b>
2022- BDL- AGENC PARKING - LTP	17 181
<b>Equipements</b>	<b>246 258</b>
VIERGE	2 353
2022 - BDL - ENSEIGNE 3 LETTRES COMPL	2 950
2022 - BDL - BACHES EXT SITE	23 524
2022 - BDL - VENTILATION DES BASSINS	186 192
2022 - BDL - BAIE INFORMATIQUE ETANCHE	3 300
2022 - BDL - TERMINAL PAD TC21	2 086
2022 - BDL - ECLAIRAGE EXTERIEUR	6 066
2022 - BDL - PROJECTEUR DECOUPE CHAUVET	2 387
2022 - BDL - ARMOIRE FEFRIGEREE 2 PORTES + DIVERS	3 490
2022- BDL-VIDEO TOTEM	1 220
2022 - BDL - COMPLT FOOD TRUCK	878
2022-BDL DOUBLET- BARRIERES SECURITE	1 648
2022 -BDL- LICENCE ADOBE CREATIVE CLOUD	2 553
2022- BDL- TECH4TEAM LICENCE B2B	960
2022-BDL-TECH4TEAM ARENAMETRIX	6 650
<b>Audiovisuel</b>	-
<b>Total investissements</b>	<b>263 439</b>
Leasing (IT)	7 477
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>270 916</b>

- Le montant total des contrats d'entretien et de maintenance des Bassins s'élève à 437.535 €.

---

## b. Investissements prévus en 2023

Les travaux et aménagements prévus en 2023 sont les suivants :

- Sécurisation des plafonds (récupération des infiltrations) et purge d'une partie de la casquette extérieure.
- Valorisation du parcours de visite (éclairage, fléchage, 5 nouveaux écrans de médiation)
- Refonte du réseau informatique (vitesse de transmission des données vers les vidéos-projecteurs)
- Préparation du projet restaurant (plans, dossiers d'urbanisme et autorisation administratives)

## 7. Politique marketing et commercialisation touristique

### a. Actions Presse

- **Vernissage presse** le 10 février 2022 en présence de 30 journalistes de la presse régionale et nationale
- **Relances** et organisation d'interviews et de visites presse tout au long de l'exposition

Désignation	Description	Envoi
Agenda	Diffusion de l'agenda aux keys médias de la presse nationale et internationale pour annoncer les temps forts de l'année à venir.	Mi-octobre 2021
Communiqué de presse Venise, la Sérénissime Également en anglais	Présentation de la programmation 2022 à la presse nationale, régionale et aux correspondants de la presse internationale	26 novembre 2021 21 décembre 2021
Save the date Visite presse	Diffusion du Save the date auprès de la presse nationale, régionale et des correspondants de la presse internationale.	21 décembre 2021
Dossier de presse Venise et ses maîtres, de Canaletto à Véronèse Également en anglais	Présentation du parcours, des biographies des artistes, de l'équipe artistiques, de la bande-son, sélection de visuels presse + présentation de l'exposition courte	6 janvier 2022
Invitation visite presse du 10 février 2022	Invitation presse régionale, nationale et internationale	10 janvier 2022
Seconde diffusion de l'invitation pour visite presse	Auprès de la presse nationale et régionale et aux correspondants.	24 janvier 2022
Accueil de la presse	Accueil des journalistes, organisation de reportages audiovisuels et interviews	10 janvier 2022
Diffusion du teaser et dossier de presse	Présentation du teaser de l'exposition et du dossier de presse à la presse nationale et à la presse régionale. Également une troisième diffusion de l'invitation au vernissage à la presse en région.	4 février 2022

À ce calendrier s'ajoutent des emailings presse en relance au long de l'année pour rappeler l'exposition en cours, les chiffres de fréquentation, les visuels presse in situ, ainsi que des relances avec l'exposition de l'Atelier des Lumières à Paris et l'exposition des Carrières de Lumières aux Baux-de-Provence.

Retombées presse « Venise, la sérénissime » + spéciale « Destination Cosmos » totales : **65 en print ; 107 en web ; 25 en radio et 12 en TV.**

b. Actions à destination du grand public

i. Affichage

Campagne d'affichage	Zone d'affichage : Bordeaux, Mérignac, Villenave d'Ornon Arcachon, Toulouse, La Rochelle, Cap-Ferret, Mimizan	Une campagne à l'ouverture + une campagne en juillet et en août + une campagne pour la spéciale en octobre.  Un panneau à l'année à l'aéroport de Bordeaux  Adhésivage du Tram à Bordeaux pendant 15 jours à l'ouverture
----------------------	---	--

ii. Éditions promotionnelles

Dépliants promotionnels	5 volets plis portefeuilles	150 000 exemplaires en janvier 2022
-------------------------	-----------------------------	-------------------------------------

**Diffusion :**

- BDL : 60 000 exemplaires
- Totem : 60 000 exemplaires
- Handle With Care : 30 000 exemplaires



iii. Éditions pédagogiques

Guides de visite	2 volets	470 000 exemplaires
------------------	----------	---------------------

Les guides de visite sont distribués directement sur le site et déclinés en 3 langues :

- Français : 350 000 exemplaires
- Anglais : 70 000 exemplaires
- Espagnol : 50 000 exemplaires

iv. Partenariats médias et publicité

« VENISE, LA SERENISSIME »

Média	Support	Description	Durée
Affichage	Fnac Bordeaux	9 semaines de vitrophanie en magasin Bordeaux Centre 5 semaines d'écrans digitaux en magasin Bordeaux Lac	11/10 au 20/11 11/10 au 20/11
Hebdomadaire	Sud Ouest Magazine	10 pleines pages, dont une 4 <sup>e</sup> de couverture et 2 x 2 <sup>e</sup> de couverture	14 et 28/05, 4 et 24/06, 17 et 19/09, 01/10, 3 et 24/12
Quotidien	Le Monde	4 x 1/6 pages	11/02, 16/04, 24/06, 16/12
Hebdomadaire	Le M Magazine du Monde	Pleine Page	02/07
Quotidien	Le Parisien / Aujourd'hui en France	Demi page 2 x ¼ pages	08/07 15/06, 14/10
Hebdomadaire	Le Parisien Magazine	2 pleines pages 2 x demi pages	16/09, 23/12 15/04, 21/10
Mensuel	Sortir ad. Aquitaine	Pleine page 4 <sup>e</sup> de couverture 2 x demi pages	N°septembre N°octobre, novembre
Mensuel	Beaux-Arts Magazine	Pleine page	N°février
Mensuel	Arts in the City	Double page rédactionnelle Pleine page	N°Juillet/août N°mai/juin
Bimestriel	Junkpage	Pleine page	N°février/mars
TV	France 3	287 spots sur France 3 National, Aquitaine et Poitou Charente sur 3 vagues de communication	19 au 31/05, 11 au 19/07, 10 au 31/10
TV	Paris Première	2 semaines d'annonce agenda culturel « J'ai un ticket »	07 au 13/02, 10 au 16/10
Cinéma	UGC	Bande-annonce à Paris – Ile de France et Bordeaux (31 cinémas et 309 écrans)	18 au 24/04
Radio	France Inter	2 campagnes de spots antenne	14 au 20/02, 04 au 10/04

Radio	France Bleu	82 spots sur 3 semaines 100 messages d'autopromotion 10 interviews téléphoniques (1 par mois) Emission spéciale le jour de l'ouverture et chroniques antenne tout au long de l'exposition	18 au 24/04, 4 au 10/07, 5 au 11/12 Diffusion rédactionnel et autopromotion tout au long de l'exposition.
Radio	Radio Vinci Autoroutes	20 spots	25/05, 09/07, 06/08
Radio	ARL	1 semaine de spots Speaks antenne 1 fois par semaine	21 au 27/03 D'avril à décembre
Radio	RTL2 Bordeaux	2 semaines de messages d'autopromo	18 au 31/07
Radio	Wit FM	1 semaine d'autopromo	15 au 20/03
Web	SNCF.connect	3 vagues de campagne display + contenu éditorial + newsletter	18/04 au 06/06, 15/07 au 31/08, 15/09 au 13/11
Web	Lebonbon.fr	2 articles en relais réseau web : Facebook, Instagram, Newsletter, Application 1 semaine de campagne display	7 au 13 février 23 au 29/03
Web	Leparisien.fr	2 campagnes display Jeu abonné	01/04 au 30/05, 26/09 au 02/10 21/02 au 13/03
Web	France.tv	10 jours de campagne bande-annonce replay	15 au 24/04
Web	TF1 - MyTF1	1 semaine de campagne bande-annonce replay	21/02 au 13/03
Web	M6 - 6play	1 semaine de campagne bande-annonce replay	21/02 au 13/03
Web	Sudouest.fr	4 semaines de campagnes display	29/04 au 05/05, 2 au 7/07, 5 au 12/12
Web	fnacspectacles.com	5 newsletters	21/09
web	nouvelleaquitaine.sortir.eu	4 semaines de campagne display	10/10 au 07/11

« DESTINATION COSMOS »

Média	Support	Description	Durée
Affichage	Fnac Bordeaux	5 semaines d'écrans digitaux en magasin Bordeaux Centre 3 semaines d'écrans digitaux en magasin Bordeaux Lac	11/10 au 20/11  11/10 au 06/11
Hebdomadaire	Sud Ouest Magazine	3 x pleines pages	15/10, 29/10, 29/11
Quotidien	Le Monde	1/6 pages	21/10
Hebdomadaire	Le Parisien Magazine	1 pleine page	21/11
Hebdomadaire	L'OBS	¼ page jeu abonnés	27/10
Mensuel	Sciences & Avenir	Annonce Jeu abonnés + newsletter et RS	N°octobre/novembre 07 au 16/10
Radio	France Bleu	Campagne de spots sur 10 jours sur l'antenne Gironde 5 reportages antenne 1 semaine de messages d'autopromotion sur les antennes Gironde, Gascogne, Périgord, La Rochelle, Béarn et Pays Basque	21 au 30/10 15, 18, 21 et 22/10  17 au 23/10
Radio	Radio Vinci Autoroutes	Agenda du weekend en multidiffusion Campagne de spots	15 et 16/10  22/10
Web	Sudouest.fr	2 semaines de campagnes display	17 au 30/10
Web	lemonde.fr huffingtonpost.fr telerama.fr nouvelobs.com	5 semaines de campagne « social ads » sur l'ensemble des titres de la régie du Monde	17/10 au 20/11
Web	fnacspectacles.com	Newsletters	20/10

## Achat

Média	Support	Description	Durée
Office de Tourisme de Bordeaux	Bordeaux City Guide	1 page intérieure	Toute l'année
Office de Tourisme de Bordeaux	Plan de ville	1 volet	Toute l'année
Office de Tourisme de Bordeaux	Écrans d'accueil office de tourisme	Méga-bannière	Mai et Juin puis 3 <sup>ème</sup> trimestre 2021





## v. Communication digitale

### Site internet

- Fréquentation 2022 : 761 312 (-9% par rapport à 2021)
- Actions mises en place :
  - Mise à jour quotidienne du contenu des pages de nos sites web
  - Améliorations/création de nouveaux gabarits : refonte de la home page et de la page dédiée aux événements pour gagner en lisibilité et en dynamisme.

### Actions CRM

1. Envoi de newsletters marketing en lien avec la programmation ou les actualités du réseau Culturespaces

Date d'envoi	Objet	Contenu	Destinataires	Taux d'ouverture	Taux de clic
11 février	Evasion à l'horizon	<i>Annonce des expositions Venise et Sorolla</i>	54 630	42%	9%
29 mars	 Offrez Venise !	<i>Présentation des coffrets cadeaux Venise/Sorolla</i>	52 793	34%	7%
15 sept.	  Embarquez pour Destination Cosmos	<i>Annonce exposition Destination Cosmos à la Toussaint</i>	53 669	42%	10%
15 oct.	INÉDIT ! Destination Cosmos aux Bassins	<i>Relance exposition Destination Cosmos à la Toussaint</i>	53 388	42%	10%
5 nov.	Votre avis compte pour nous !	<i>Envoi d'une étude des publics</i>	45 659	42%	12%
9 nov.	Hallo Dortmund 	<i>Présentation du nouveau site Des Lumières à Dortmund</i>	658	77%	22%
15 nov.	Destination Cosmos • Prolongations !	<i>Annonce des prolongations Destination Cosmos</i>	16 464	62%	8%

22 déc.	NOUVEAU ! Dalí & Gaudí	Annonce des expositions Dalí et Gaudí	57 206	43%	7%
23 déc.	Merci pour votre don !	Mise en avant des actions de la Fondation aux Bassins des Lumières	11 803	50%	2%

## 2. Mise en place de scénarios de marketing automation toute l'année

Typologie	Contenu	Emails envoyés	Taux d'ouverture	Taux de clic
Email pré-visite	Donne des informations pratiques en amont de la visite.	17 006	60%	20%
Email post visite	Remerciement après la visite + mise en avant de « produits » additionnels	15 971	42%	11%
Email inscription newsletter	Email de bienvenue suite à une inscription à la newsletter.	<i>Non mesurable</i>		
Email anniversaire	Souhaite un joyeux anniversaire + code promo pour une prochaine visite sur un site Culturespaces	<i>Commun à tous les sites Culturespaces</i>		
Email de réactivation	Série de 3 emails envoyée aux clients inactifs depuis plus de 18 mois (prévention RGPD)	<i>Commun à tous les sites Culturespaces</i>		

## 3. Actions spécifiques

**Mise en place d'un module de consentements multiples (ou multi opt-in)** permettant à nos contacts de ne pas se désinscrire des communications de tous les sites Culturespaces mais de ne garder uniquement celles qui les intéressent.

### Vidéos

Contenu	Mise en ligne	Durée	Utilisation
Teaser de l'exposition Venise	Février 2022	37 secondes	Web + TV
Teaser de l'exposition Sorolla	Février 2022	21 secondes	Web
Teaser de l'exposition Recoding Entropia	Février 2022	20 secondes	Web
Teaser mix des expositions Venise/Sorolla	Février 2022	35 secondes	Web
Teaser de l'exposition Destination Cosmos	Septembre 2022	30 secondes	Web

### Photothèque

Reportage	Photographe	Date
Venise, de Canaletto à Monet	Eric Spiller	Février 2022
Sorolla, Promenades en bord de mer	Eric Spiller	Février 2022
Destination Cosmos	Vincent Pinson	Septembre 2022

### Application smartphone

Création d'une application « DES LUMIERES » pour l'exposition Venise, de Canaletto à Monet  
Mise en place : février 2022

---

## Réseaux sociaux

### Gestion courante

- Alimentation quotidienne des comptes Facebook et Instagram
- Opérations spéciales pour chaque exposition : jeux-concours, campagnes sponsorisées sur Facebook et Instagram, invitations influenceurs au vernissage presse, création de contenus graphiques et vidéos, collaborations avec des influenceurs...
- Réponse aux messages des visiteurs et modération des interactions

### Collaborations :

- Exposition Venise : Collaboration avec une graphiste pour une série d'illustrations animées sur les monuments emblématiques de Venise

### Campagnes sponsorisées :

- 4 campagnes sponsorisées soit 910 000 personnes touchées

### Quelques chiffres :

- 18 600 abonnés sur Instagram (+26%) et 28 700 sur Facebook (+18%)
- 1 100 000 vues des publications sur Instagram et 9 000 000 sur Facebook

### c. Actions B to B

## Éditions

Support	Description	Livraison
Catalogue Professionnels 2022	24 pages format 21 x 29.7 cm, 2 versions : française et anglaise. Pas d'impression uniquement en PDF	Juillet 2021
Plaquette Professionnels 2022	4 pages, format A4. 3 versions PDF : française, anglaise, espagnole	Juillet 2021

Le catalogue dédié aux professionnels et la plaquette « professionnels » n'ont pas été imprimés en 2022. Ils ont été envoyés au format PDF à plus de 1000 contacts français et internationaux ainsi qu'aux guides touristiques pour leur mise à jour annuelle.

## Salons

Opération	Format	Marché	Dates
Salon Pure Meetings	Salon (Paris) dédié aux organisateurs d'événements et privatisations	International	10 mars 2022
Salon Rendez-Vous en France	Salon dédié aux professionnels du tourisme (Nantes) avec rdv pré-programmés. Organisé par Atout France.	International	22 & 23 mars 2022
Salon CE	Salon dédié aux Comités d'entreprises	France	13 & 14 octobre 2022
Workshop GEM	Workshop organisé par l'ETOA (European tourism association) à Londres. Destiné aux professionnels du tourisme européens.	Europe	3 & 4 novembre 2022
Salon WTM	Salon international du tourisme (Londres). Destiné aux professionnels du tourisme internationaux.	International	7 – 9 novembre 2022
Petit déjeuner professionnel – Accueil d'éductours	Visite des Bassins des Lumières ; destinée aux professionnels du tourisme local et régional (hôtels, Gîtes, agences réceptives, autocaristes...)	Français	Plusieurs fois par an fois par an à chaque nouvelle exposition

## Publicité

Média	Support	Description / Format	Durée
Magazine	L'Echo Touristique	1 page 4e de couverture 1 pavé sur le site lechotouristique.com (80 000 impressions)	Parution 20 juin Semaine 41

## Emailing

Flash Info	sortie du catalogue « groupes » 2022	Septembre 2021
------------	---	----------------

d. Scolaires

## Publicité

Média	Support	Description / Format	Durée
Magazine	La Classe	1 page quadri	Edition de mars sortie le 21/01/2022 Edition d'octobre sortie le 22/09/2022

## Emailing

Désignation	Description	Envoi
Flash Info	Annonce les nouveautés pédagogiques	Selon les actualités réservées aux enseignants

e. Corporate et privés

## Éditions

Support	Description
Plaquette réception	Plaquette 12 pages format 22 x 30,5 cm 2 versions : anglaise et française. Pas d'impression en 2022.



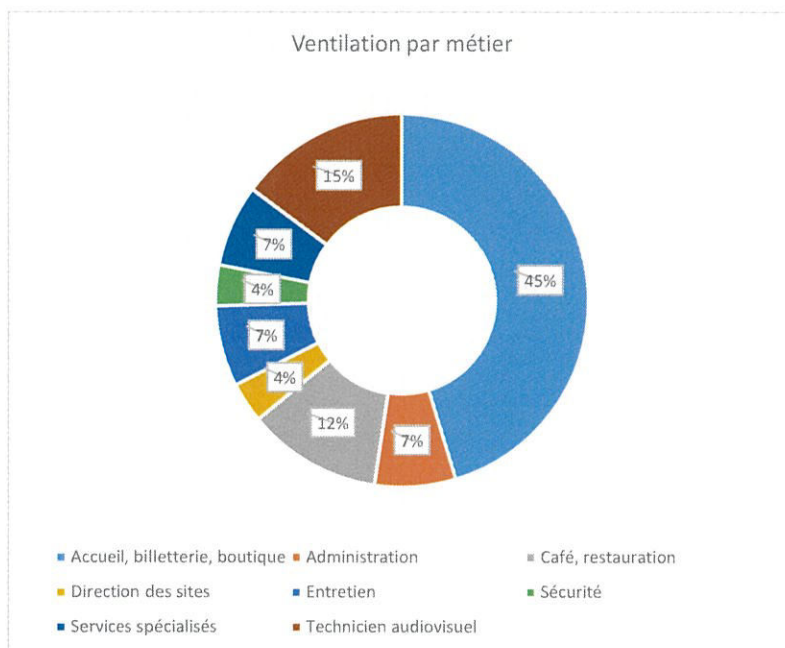
---

Publicité

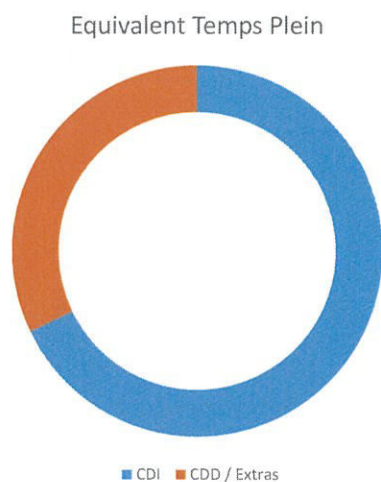
<b>Média</b>	<b>Support</b>	<b>Description / Format</b>	<b>Durée</b>
Guide	Bedouk	Référencement annuel	1 an

## 8. Effectifs et qualifications des personnels permanents

- Effectif au 31/12/2022 : 29
- Effectif en Equivalent Temps-Plein : 28
- Ventilation des salariés par métiers :



- Ventilation des salariés par contrats



Ventilation 2022	Contrat	Temps partiel	Temps plein
Accueil, billetterie, boutique	CDI	0,00	6,25
	Saisonnier	0,00	6,19
	CDD surcroit	0,04	0,25
	CDD remplacem	0,00	0,17
Administration	CDI	0,00	2,00
	CDD surcroit	0,00	0,00
Café, restauration	CDI	0,00	0,79
	Saisonnier	0,18	2,22
	CDD surcroit	0,00	0,09
	Extra	0,04	0,00
	CDD remplacem	0,00	0,04
Direction des sites	CDI	0,00	1,00
Entretien	CDI	0,00	2,00
Sécurité	CDI	0,00	1,00
Services spécialisés	CDI	0,00	2,00
	CDD surcroit	0,01	0,00
	CDD remplacem	0,00	0,01
Technicien audiovisuel	CDI	0,00	4,03
	CDD remplacem	0,00	0,20
<b>Total général</b>		<b>0,27</b>	<b>28,23</b>

- Absentéisme : 1.94%
- Turnover des salariés en CDI : 8.93 %

---

## 9. Analyse de la qualité du service rendu

### 1. Visite mystère

Les Bassins des Lumières ont fait l'objet de 3 visites mystères entre avril et octobre 2022.

#### i. Résultats 2022

Les Bassins de Lumières obtiennent la moyenne de 9,4/10.

Date de la visite mystère	Note globale	Appréciation de l'enquête
1 <sup>er</sup> juillet 2022	9,9/10	Satisfaisant
23 août 2022	9,2/10	Satisfaisant
29 septembre 2022	9.1/10	Satisfaisant

#### ii. Points positifs et axes d'amélioration

Date de la visite mystère	Points positifs	Axes d'amélioration
27 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"><li>- La très grande gentillesse et l'accueil chaleureux de la part de l'ensemble des agents d'accueil.</li><li>- La clarté de la signalétique.</li><li>- La propreté de l'ensemble du site.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La présentation de la Fondation Culturespaces</li></ul>
23 août 2022	<ul style="list-style-type: none"><li>- La gentillesse et l'accueil du personnel, lors de l'exposition et à la boutique</li><li>- La présentation de la fondation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La propreté des sanitaires</li></ul>
29 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"><li>- La gentillesse et l'accueil du personnel.</li><li>- La présentation de la boutique.</li><li>- La présentation de la fondation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'entretien des sanitaires</li></ul>

## 2. Enquêtes Téléphoniques

Les Bassins des Lumières ont fait l'objet de 4 enquêtes téléphoniques entre avril et octobre 2022. Chaque enquête téléphonique porte sur un thème différent.

### i. Résultats 2022

Les Bassins de Lumières obtiennent la moyenne de 9,75/10.

Date de l'enquête téléphonique	Thème de l'enquête	Note globale	Appréciation de l'enquête
30 mai 2022	Séminaire / Réception	9.5/10	Satisfaisant
7 juin 2022	Visite d'une famille francophone	10/10	Excellent
1 <sup>er</sup> août 2022	Visite d'une famille anglophone	9.5/10	Satisfaisant
13 octobre 2022	Visite scolaire	10/10	Excellent

### ii. Points positifs et axes d'amélioration

Date et thème de l'enquête	Points positifs	Axes d'amélioration
30 mai 2022 Séminaire / Réception	<ul style="list-style-type: none"><li>- La politesse des interlocuteurs.</li><li>- Le respect de la forme de l'appel.</li><li>- La richesse des informations apportées.</li><li>- L'intérêt porté à la demande spécifique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'adaptation du vocabulaire à l'interlocuteur.</li></ul>
7 juin 2022 Visite d'une famille francophone	<ul style="list-style-type: none"><li>- La politesse de l'interlocuteur.</li><li>- Le respect de la forme de l'appel.</li><li>- La richesse des informations apportées.</li><li>- La rapidité au décrochage</li></ul>	
1 <sup>er</sup> août 2022 Visite d'une famille anglophone	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le ton chaleureux de l'interlocuteur.</li><li>- Le respect de la forme de l'appel.</li><li>- La richesse des informations apportées.</li><li>- L'anticipation des éventuels besoins de l'interlocutrice.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Demander à l'interlocutrice si elle a des questions supplémentaires.</li></ul>

13 octobre 2022 Visite scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La politesse et l'amabilité de l'interlocutrice.</li> <li>- Le respect de la forme de l'appel.</li> <li>- La richesse des informations apportées.</li> <li>- L'intérêt porté à la demande spécifique.</li> </ul>	
------------------------------------	---	--

### 3. Enquêtes Mails

Les Bassins des Lumières ont fait l'objet de 3 enquêtes mails entre avril et octobre 2022. Chaque enquête mail porte sur un thème différent.

#### i. Résultats 2022

Les Bassins de Lumières obtiennent la moyenne de 9,43/10.

Date de l'enquête mail	Thème de l'enquête	Note globale	Appréciation de l'enquête
8 juin 2022	Scolaires / Groupes	10/10	Excellent
8 juin 2022	Séminaire / Réception	9.8/10	Satisfaisant
2 août 2022	Animations	8.5/10	Satisfaisant

#### ii. Points positifs et axes d'amélioration

Date et thème de l'enquête	Points positifs	Axes d'amélioration
8 juin 2022 Scolaires / Groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect du cadre du mail.</li> <li>- La richesse et la clarté des informations apportées.</li> <li>- L'anticipation des besoins éventuels de l'interlocuteur.</li> <li>- La transmission de documentations.</li> </ul>	
8 juin 2022 Séminaire / Réception	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect du cadre du mail.</li> <li>- La richesse et la clarté des informations apportées.</li> <li>- L'anticipation des besoins éventuels de l'interlocuteur.</li> <li>- La transmission de documentations.</li> <li>- La proposition d'un rendez-vous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attention à ne pas mégenrer l'interlocuteur ou l'interlocutrice.</li> </ul>

2 août 2022 Animations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La politesse et précision de la réponse.</li> <li>- Le respect du cadre du mail.</li> <li>- La disponibilité de l'interlocuteur.</li> <li>- La rapidité de la réponse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La transmission de documentation.</li> <li>- Les fautes d'orthographe.</li> </ul>
---------------------------	--	--

#### 4. Tripadvisor

Note moyenne 4,5/5

Décompte des commentaires sur l'année 2022 :

Décompte des commentaires	BDL 2022	% TOTAL 2022
<b>Excellent</b>	<b>51</b>	<b>76%</b>
<b>Très bien</b>	<b>9</b>	<b>13%</b>
<b>Moyen</b>	<b>4</b>	<b>6%</b>
<b>Médiocre</b>	<b>2</b>	<b>3%</b>
<b>Horrible</b>	<b>1</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>100%</b>

Les commentaires médiocres ou horribles obtiennent de manière systématique une réponse du musée sous 24/48h.

Réponses apportées aux commentaires	BDL 2022
<b>Médiocre</b>	<b>2</b>
<i>dont commentaires argumentés</i>	<b>2</b>
<i>réponses du site sous 24-48h</i>	<b>2</b>
<i>Taux de réponse (%)</i>	<b>100%</b>
<b>Horrible</b>	<b>1</b>
<i>dont commentaires argumentés</i>	<b>1</b>
<i>réponses du site sous 24-48h</i>	<b>1</b>
<i>Taux de réponse (%)</i>	<b>100%</b>
<b>TOTAL (%)</b>	<b>100%</b>

## 5. Google Advice

Note moyenne 4,7/5

Décompte des commentaires sur l'année 2022 :

Décompte des commentaires	BDL 2022	% TOTAL 2022
Excellent	819	81%
Très bien	132	13%
Moyen	32	3%
Médiocre	11	1%
Horrible	18	2%
<b>TOTAL</b>	<b>1012</b>	<b>100%</b>

100% des commentaires argumentés médiocres et horribles ont fait l'objet d'une réponse de la part du site sous 24h/48h.

Réponses apportées aux commentaires	BDL 2022
<b>Médiocre</b>	11
<i>dont commentaires argumentés</i>	10
<i>réponses du site sous 24-48h</i>	10
<i>Taux de réponse (%)</i>	<b>100%</b>
<b>Horrible</b>	18
<i>dont commentaires argumentés</i>	17
<i>réponses du site sous 24-48h</i>	17
<i>Taux de réponse (%)</i>	<b>100%</b>
<b>TOTAL (%)</b>	<b>100%</b>



## 6. Livres d'Or

Les Bassins des Lumières sont dotés de deux livres d'or numériques.  
Sur l'année, il y a 15590 participations.

### Satisfaction globale

Note moyenne

**9.03/10**

Satisfaits

**95.8%**

10000 participants ont une moyenne de notes sup. égale à 6/10

Insatisfaits

**4.2%**

434 participants ont une moyenne de notes inférieure à 6/10



### Que diriez-vous de votre visite ?

QCU



9816 participants ont répondu à la question



### Qu'avez-vous préféré ?

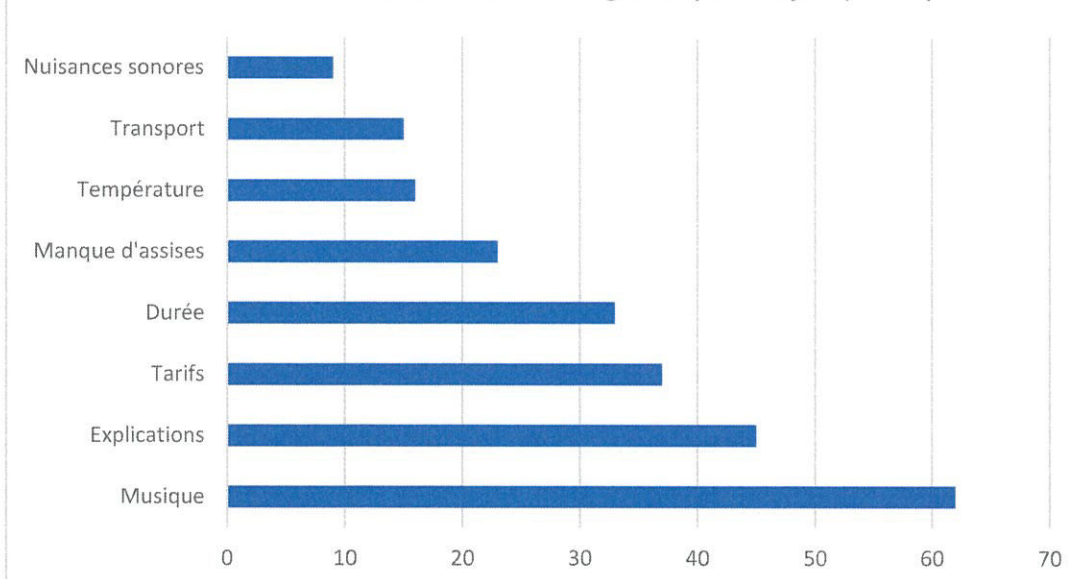
QCU



8256 participants ont répondu à la question



### Nombre de commentaires négatifs par objet (2022)



---

## 7. Synthèse

Les Bassins des Lumières se distinguent par leur originalité, les visiteurs apprécient l'atmosphère des lieux et le spectacle. Le site a remporté le concours des Etoiles de l'Accueil 2022 (1<sup>er</sup> prix dans la catégorie des Centres d'Art Numérique)

Les axes d'amélioration pour 2023 sont de veiller au bon entretien des sanitaires ainsi que de faire attention au volume de la musique.

---

# Compte-rendu financier

---

## 1. Synthèse financière

**RÉEL 2022**

**BASSINS DES LUMIERES**

## COMMENTAIRES

### FAITS MARQUANTS 2022

- Les spectacles suivants ont été proposés
  - Spectacle long : « Venise, la Sérénissime »
  - Spectacle court : « Sorolla, promenades en bord de mer »
  - Spectacle spécial : « Destination Cosmos – L'ultime défi »
  - Créations contemporaines : Recoding Entropia » et « Cell Immersion »

### EVOLUTION REEL 2021 – REEL 2022

#### FREQUENTATION PAYANTE

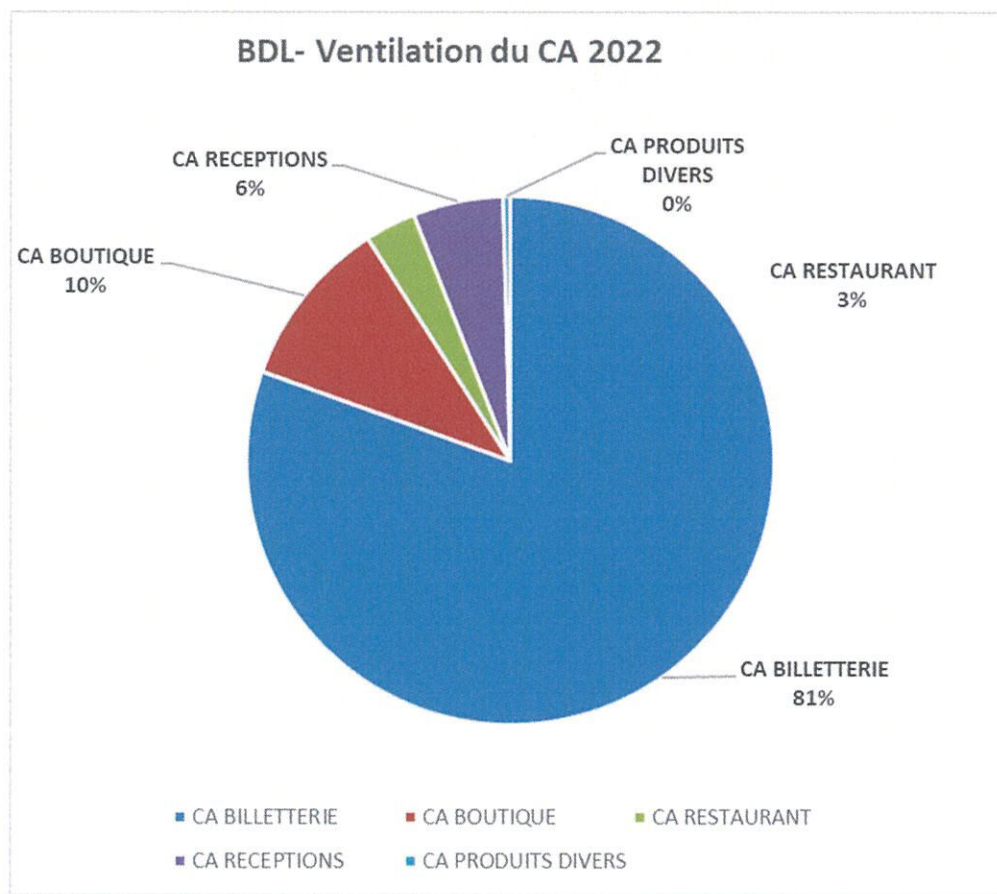
2020 : 474 130 visiteurs  
 2021 : 533 577 visiteurs  
 2022 : 621 762 visiteurs

#### CHIFFRE D'AFFAIRES

2020 : 6 105 116 €  
 2021 : 6 978 928 €  
 2022 : 8 259 796 €

en K€						
en K€	CA Billetterie	CA Boutique	CA Restaurant	CA Réceptions	Autres CA	Total CA
CA 2021	5 571K€	906K€	213K€	286K€	3K€	6 979K€
CA 2022	6 647K€	861K€	257K€	459K€	36K€	8 260K€
Variation 2021/2022 en K€	1 076K€	-45K€	44K€	173K€	33K€	1 281K€
Variation 2021/2022 en %	19,31%	-4,97%	20,67%	60,51%	1263,12%	18,35%

On notera que la billetterie représente 81 % du chiffre d'affaires, suivi du chiffre d'affaires Boutique pour 13%.



### AUTRES ELEMENTS

Les **charges de fonctionnement** s'élèvent à 2 358 k€ en hausse de + 205K€ / 2021). Elles représentent 28 % du chiffre d'affaires.

Les **frais de marketing / communication et d'animations** augmentent de 205 k€ pour atteindre cette année 533 k€ soit 6.50% du chiffre d'affaires.

Les **frais de productions des expositions / animations**, représentent 17% du chiffre d'affaires soit 1 395 k€, liés aux expositions spéciales et créations contemporaines.

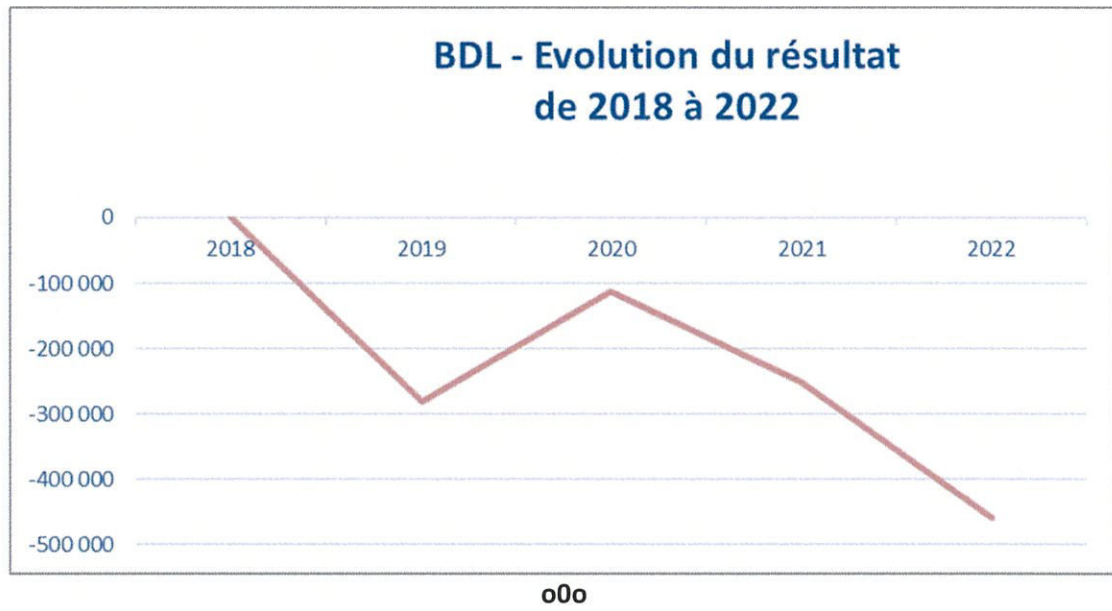
Les **frais de personnel** représentent 15 % du chiffre d'affaires soit 1 260 k€ en hausse de 269 k€ / 2021.

**Ebitda** avant frais de siège et participation est de + 1 523 k€.

**Le résultat brut** avant frais de siège s'élève à 473 k€ soit 5.74% du chiffre d'affaires, soit une légère augmentation de 26K€/2021.

**RESULTAT AVANT IMPOT**

Le résultat avant impôt du site est une perte de -460 € en 2022.





## BASSINS DES LUMIERES

Situation au : 31/12/2022

Libellé	01/01/2019		01/01/2020		01/01/2021		% C.A. 2022	Réal 2022	Ecart 2022/2021
	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2021	Réel 2021			
CHIFFRE D'AFFAIRES BILLETTERIE	0	4 905 538	5 571 438				80,48%	6 647 294	1 075 855
CHIFFRE D'AFFAIRES BOUTIQUE	0	1 076 334	905 710				10,42%	860 689	-45 021
CHIFFRE D'AFFAIRES RESTAURANTS	0	113 995	213 372				3,12%	257 469	44 097
<b>TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES LIES AUX VISITEURS</b>	<b>0</b>	<b>6 095 866</b>	<b>6 690 521</b>				<b>94,02%</b>	<b>7 765 451</b>	<b>1 074 931</b>
CHIFFRE D'AFFAIRES RECEPTIONS	0	9 250	285 794				5,55%	458 725	172 931
CHIFFRE D'AFFAIRES PRODUITS DIVERS	0	0	2 613				0,43%	35 619	33 006
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>0</b>	<b>6 105 116</b>	<b>6 978 928</b>				<b>100,00%</b>	<b>8 259 796</b>	<b>1 280 868</b>
COUT D ACHAT MARCH. VENDUES	0	-515 790	-444 353				-5,52%	-455 660	-11 307
MARGE BOUTIQUE	0	560 544	461 357				4,90%	405 029	-56 328
MARGE BOUTIQUE % CA BOUTIQUE	#DIV/0!	52,08%	50,94%				0,00%	47,06%	-3,88%
COUT D ACHAT MARCH. VENDUES	0	-42 040	-92 228				-1,03%	-85 247	6 980
MARGE RESTAURANT	0	71 955	121 144				2,09%	172 222	51 077
MARGE RESTAURANT % CA RESTAURANT	#DIV/0!	63,12%	56,78%				0,00%	66,89%	0
SERVICES EXTERIEURS	-115 612	-1 619 522	-2 153 512				-28,56%	-2 358 968	-205 456
MARKETING & COMMERCIAL	-32 993	-376 165	-383 569				-6,46%	-533 636	-150 067
PRODUCTION DES EXPOSITIONS	-185	-996 090	-1 001 206				-16,89%	-1 395 036	-393 830
PRODUCTION DES ANIMATIONS	0	900	2 200				0,00%	0	2 200
REDEVANCES PAVEES	0	-297 691	-366 425				-7,28%	-601 528	-235 103
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-148 790</b>	<b>2 258 717</b>	<b>2 535 435</b>				<b>34,26%</b>	<b>2 829 721</b>	<b>294 286</b>
IMPOTS ET TAXES	-300	-18 422	-46 841				-0,57%	-46 901	-59
FRAIS DE PERSONNEL	-131 277	-865 712	-991 079				-15,26%	-1 260 157	-269 078
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-280 318</b>	<b>1 374 583</b>	<b>1 497 514</b>				<b>18,43%</b>	<b>1 522 663</b>	<b>25 149</b>
REPRISE DE PROVISIONS	0	0	0				0,00%	0	0
AMORT. ET PROVISIONS	-1 285	-766 705	-1 050 327				-12,58%	-1 039 009	11 318
AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE GESTION	1	-2 775	-185				-0,12%	-9 799	-9 614
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION BRUT</b>	<b>-281 602</b>	<b>605 103</b>	<b>447 003</b>				<b>5,74%</b>	<b>473 855</b>	<b>26 853</b>
QUOTE PART FRAIS DE SIEGE	0	-549 460	-628 104				-10,61%	-876 535	-248 431
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION NET</b>	<b>-281 602</b>	<b>55 643</b>	<b>-181 101</b>				<b>-4,88%</b>	<b>-402 679</b>	<b>-221 578</b>
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0				0,00%	0	0
CHARGES FINANCIERES	0	-169 276	-70 825				-0,70%	-57 415	13 410
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>-169 276</b>	<b>-70 825</b>				<b>-0,70%</b>	<b>-57 415</b>	<b>13 410</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0				0,00%	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0				0,00%	0	0
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT ET PARTICIPATION</b>	<b>-281 602</b>	<b>-113 633</b>	<b>-251 927</b>				<b>-5,57%</b>	<b>-460 094</b>	<b>-208 167</b>
IMPOTS SOCIETES et PART	0	0	0				0,00%	0	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-281 602</b>	<b>-113 633</b>	<b>-251 927</b>				<b>-5,57%</b>	<b>-460 094</b>	<b>-208 167</b>

## 2. Liste des dépenses et des recettes

en €	Estimé comptable total 2022
706010 Visites guidées / conférences - 20%	-
706015 Audioguides indiv - 20%	-
706020 Billets Individuels - 10%	6 126 444
706030 Billets Groupes - 10%	479 064
706040 Billets combinés individuels - 10%	-
706038 Billets spect. vivant - 2,10% ou 5,50%	-
706045 Billets combinés groupes - 10%	-
706050 Animations - 20%	-
706070 Billets Internet indiv - 10%	41 786
706039 Billets gratuits / exonéré	-
708519 Refact Port Exonéré	-
604100 Billets Combines	-
Chiffre d'affaires Billetterie	6 647 294
707100 Ventes March Boutique Tx 19,60%	-
707110 Ventes March Boutique Tx Normal	500 860
707120 Ventes March Boutique Tx Interm	-
707130 Ventes March Boutique Tx Super Réduit	-
707150 Ventes March Boutique Tx Réduit	357 428
707160 Ventes March Boutique Exo	-
707170 Ventes March Bill / Recp Tx Réduit	1 277
707180 Ventes March Bill / Recp Tx Normal	1 125
707190 Ventes March Bill / Recp Tx Interm	-
708270 Commissions Diverses Tx Réduit	-
Chiffre d'affaires Boutique	860 689
707210 Ventes Restaurant Tx Normal	17 459
707220 Ventes Restaurant Tx Interm	94 834
707230 Ventes Restaurant Tx réduit	145 176
707240 Ventes Café via billetterie Tx Interm	-
707250 Ventes Café via billetterie Tx Normal	-
707320 Ventes Distributeurs Tx Réduit	-
708220 Distributeurs de boisson	-
Chiffre d'affaires Restaurant	257 469
<b>Chiffre d'affaires liés aux visiteurs</b>	<b>7 765 451</b>
706110 Locations d'espaces réceptions	371 109
706210 Animations réceptions	-
706410 Personnel pour réceptions	14 133
706510 Mise à dispo mat. réception	-
706610 Deplact collections	-
706650 Conferenciers pour réceptions	350
706710 Montages & Serv pour réceptions	18 250
706810 Assurances pour réceptions	-
706910 Produits divers/receptions	-
708623 Echanges Mses Tx Normal	297 683
708624 Echanges Mses Tx Intermédiaire	-
708625 Echanges Mses Tx Réduit	-
708626 Echanges Mses Exonéré	-
623001 Echanges marchandises - convention	(297 683)
708210 Commissions sur réceptions	54 883
Chiffre d'affaires Réception	458 725
705010 Honoraires de Conseil	-
705020 Honoraires divers	-
708890 Autres Prod.- Cessions Approv Tx Normal	-
706060 Longues vues	-
708300 Locations Diverses	-
708310 Parking Tx Normal	34 892
708410 Jetons Jeux Tx Normal	-
708510 Refact Port Tx Normal	-
708710 Locations Salle Spectacle Tx Normal	-
708720 Locations Commerciales Tx Normal	-
708810 Dts Photos Tx Normal	-
708820 Dts Photos Tx Réduit	-
708830 Numérisation	-
751100 Redevances	-
751200	-
658708 Charges refacturées	-
708910 Produits Divers Tx Normal	728
708920 Produits Divers Tx Intermédiaire	-
708950 Produits divers tx Réduit	-
708960 Produits Divers Exonérés	-
708260 Commissions Diverses Tx Normal	-
Chiffre d'affaires Produits Divers	35 619
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 259 796</b>

602670	Emballages à Usage Mixte	-
603260	Variation stock emballages	-
603700	Variation Stock Mses Boutique	6 451
606340	Petit équipt Boutique	(2 710)
606510	Etiquettes Antivol	-
607110	Achats March Boutique Tx Normal	(169 007)
607120	Achats March Boutique Tx Intermediaire	-
607130	Achats March Boutique Tx Sup réduit	-
607140	Achats March Boutique Tx Réduit	(209 325)
607160	Achats March Boutique Exonerees	(68 776)
607800	Achats operations exceptionnelles boutique	-
624110	Transport s/achats BOUTIQUE	(5 836)
624120	Transport s/achats NE PAS UTILISE	-
651020	Droits d'auteurs boutique	(6 456)
	Coût d'achat march. vendues Boutique	(455 660)
	Marge Boutique	405 029
	Marge Boutique en % CA Boutique	47,1 %
602650	Emballages Consigne Deconsigne	-
603710	Variation Stock Mses Resto	9 465
606330	Petit équipt Café / Restaurant	(5 428)
607210	Achats March Restaurant Tx Normal	(8 604)
607220	Achats March Restaurant Tx Intermediaire	(1 403)
607230	Achats restaurants exonéré	(13)
607240	Achats March Restaurant Tx Réduit	(79 264)
	Coût d'achat march. vendues Restaurant	(85 247)
	Marge Restaurant	172 222
	Marge Restaurant en % CA Restaurant	66,9 %
603200	Variation stock fioul	-
606110	Electricite	(122 334)
606120	Eau	(9 097)
606130	Fioul	(30)
606131	Gaz	-
	Fluides	(131 461)
603222	Variation Stock Entretien	-
603225	Variation stock papeterie	-
606300	Petit Equipement	(27 337)
606310	Petit équipt divers Accueil / Travaux	(14 489)
606320	Produits d'entretien	(2 819)
606350	Petit équipt Circuit de visite	(11 006)
606360	Signaletique site	(8 124)
606370	Signaletique temporaire pour spect/anim/expo	(5 932)
606400	Fournitures de Bureau	(10 290)
606810	Fourn pour le personnel	(1 960)
606820	Uniformes & Vetements Travail	(1 788)
	Petits équipements - Fournitures - Signalétiques	(83 744)
611000	Sous Traitance générale	-
611010	Prod des expo => contenu audioguide	-
611100	Sous Traitance réception	(20 471)
	Sous-traitance	(20 471)
612520	Credit Bail Petit Matériel	-
613200	Locations Immobilières	(118 599)
613500	Location Mobiliere	(13 821)
613510	Location Photocopieur	(6 996)
613520	Location Vehicule	(1 557)
613540	Location matériel Viso conférence	-
613541	Location Machine à Affranchir	-
613542	Location Terminal Inventaire	(608)
613550	Location Telesurveillance	-
613570	Location Terminal Bancaire	-
613580	Location Benne	(9 811)
613582	Location Bungalow	-
613583	Location logiciel	(1 212)
613584	Location Fontaine à Eau	(1 708)
613585	Location Machine à Cafe	(4 558)
613586	Location Audioguides	-
613587	Location Autolaveuse	-
613590	Location Arius/Bnp Rental Solution	(886 504)
614000	Charges Locatives	-
	Locations	(1 045 373)

615200	Ent et Rep Biens Immob	(3 795)
615220	Nettoyage des Locaux	(167 458)
615500	Ent & Rep Biens Mobiliers	(6 230)
615511	Entretien Des Jardins	(15 219)
615520	Ent et Rep véhicules	(124)
615530	Nettoyage du Linge	(1 324)
615600	Maintenance Generale	(31 948)
615610	Maintenance Syst Securite	(6 020)
615620	Maintenance Syst Incendie	(404)
615630	Maintenance Téléphonie	-
615640	Maintenance Chauffage	(2 663)
615641	Maintenance Climatisation	(16 416)
615642	Maintenance Portes Auto.	(390)
615650	Maintenance Photocopieur	-
615660	Maintenance Syst Info	(49 942)
615662	Maintenance Audiovisuel	(133 684)
615672	Maintenance Cuisine	(1 917)
615673	Maintenance Ascenseur	-
	Maintenances	(437 535)
616000	Assurance Multirisque	(267)
616100	Assurance Responsabilite Civile	-
616200	Assurance Vehicule	(1 423)
616300	Assurance Risques Speciaux	-
616400	Assurance Oeuvres D'Art/Collection	-
616500	Assurance Soirees	-
616800	Assurance Dommages	-
	Assurances	(1 690)
621200	Gardiennage	(353 305)
621300	Gardiennage Soirées	-
622690	Honoraires Sécurité	(481)
	Gardiennages	(353 787)
622100	Commission S/Achats	-
622200	Commission S/Ventes	(102 164)
622210	Commission S/Jeux Video	-
622600	Honoraires divers	(919)
622601	Honoraires expositions	-
622610	Honoraires juridiques	(14 621)
622620	Honoraires Exp Comptable	-
622630	Honoraires CAC	(11 782)
622640	Honoraires architectes	-
622660	Honoraires guides billetterie	-
622670	Honoraires guides reception	-
628110	Cotis. professionnelles autres métiers que Mkt	(250)
	Honoraires - Commissions	(129 735)
618100	Documentation Generale	(23)
618300	Achats d'échantillons	-
618500	Séminaires	-
623400	Cadeaux	(795)
623800	Dons & pourboires	-
624100	Transport s/achats	(63)
624800	Frais transport divers	(2 678)
624810	Transport Fonds Brinks/Prosegur/Lomis	(3 344)
625100	Voyages et déplacements	(1 370)
625110	Voyages et déplaçts CE	-
625200	Essence	(772)
625300	Restaurant	(6 056)
625400	Hotel	(668)
625500	Frais déménagement	-
625600	Missions	(224)
625700	Receptions	(9 806)
	Cadeaux - Frais Déplact - Resto	(25 799)
626100	Affranchissements	(2 998)
626200	Consommations téléphonique	(7 918)
626400	Téléphone portable	(245)
626700	Ligne Transpac	-
626800	Internet	(15 948)
626810	Autre ligne internet	-
	Téléphone - Internet	(27 109)
627800	Services bancaires	(2 457)
627810	Frais cartes bancaires	(37 882)
627820	Frais cartes Amex	(5)
	Frais Bancaires	(40 344)

622700	Frais d'actes et contentieux	-
651010	Droits d'auteurs divers	(1 634)
651200	Redvces Drts Radio+Sacem+Spre	(60 269)
651600	Agessa	(18)
651610	Maisons des artistes	-
654100	Pertes sur créances irrécouvrables Tx Normal	-
654200	Pertes sur créances irrécouvrables Tx Inter	-
654300	Pertes sur créances irrécouvrables Tx Réduit	-
654400	Pertes sur créances irrécouvrables Exo	-
	Divers	(61 921)
720000	Production immobilisée	-
740100		-
791000	Transf. Ch exploitation	-
791100	Transf. Ch exploitation taux normal	-
791110	Transf. ch exploi 7%	-
791200	Transfert de charges diverses	-
	Transfert de charges & Subv. Etat	-
	Services extérieurs	(2 358 968)
603720	Variation Stock Tickets	-
603730	Var stock kit marketing	-
611200	Traductions diverses	-
622650	Honoraires communication	(16 710)
622680	Relations Presse	-
623000	Affichage publicitaire	(311 788)
623002	Partenariats	(62 055)
623050	Communication radio	(5 869)
623060	Communication télévision	-
623100	Annonces et Insertions Groupe	(600)
623120	Insertions Sites Internet	-
623150	Annonces et Insertions Gd Public	(25 245)
623200	Diffusion Grand Public	(10 210)
623210	Mailing	-
623300	Salons	(7 490)
623550	Marketing des expo	5 296
623600	Dépliants promotionnels	(6 327)
623610	Dépliants commerciaux	(2 325)
623620	Dépliants visite	-
623630	Achats de tickets	1
623640	Livre d'or	-
623650	Internet Gestion Site	(33 596)
623660	Livrets jeux	-
623680	Supports pour scolaires	(2 285)
623690	Supports réception	-
623810	Relations publiques	(43 711)
623820	Photothèque pour Marketing	(4 060)
623830	Gestion Réseaux sociaux	(2 500)
628100	Cotis. professionnelles MKT	(4 163)
651000	Droits d'auteurs Mkg	-
	Marketing & Commercial	(533 636)
623510	Production des expo	(825 000)
623511	Prod des expo => assurance	-
623512	Prod des expo => transport et accrochage	-
623513	Prod des expo => restauration et encadrement	-
623514	Prod des expo => frais techniques	-
623515	Prod des expo => frais administratifs	-
623516	Prod des expo => audiovisuel / droits de repro	-
623517	Prod des expo => commissariat	-
623518	Prod des expo => scénographie	-
651030	Droits exposition	(563 099)
625120	Prod des expo => frais de déplacements	-
625710	Prod des expo => vernissage	(6 937)
681130	Dotations aux amort immo spectacle	-
746230	Mécénats recus	-
	Production des expositions	(1 395 036)
604200	Ateliers Pédagogique	-
623500	Animations	-
	Production des animations	-
613210	Redevance Fixe	(134 179)
613220	Redevance Variable	(467 349)
613230	Fonds concourt travaux	-
	Redevances payées	(601 528)
	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>2 829 721</b>

633300	FPC - formation prof continue	(14 424)
633310	Formation payées	(399)
633400	Effort construction	-
633500	TA - Taxe d'apprentissage	(7 235)
633800	Autres imp & taxes s/salaires	-
635110	Contib Eco Territoriale (CFE+CVAE)	(17 087)
635120	Taxe foncière	-
635130	Autres impôts locaux	-
635140	TVTS	-
635697	IFA Impot Forfait Annuel déductible	-
635800	Autres impôts et taxes	(7 756)
637100	C3S (Organic)	-
	Impôts et Taxes	(46 901)
641000	Salaires bruts	(958 005)
	Frais personnel RH - Brut - Etablisst	(958 005)
641100	Indemnités de stage	(4 204)
641300	Indemnités et avantages divers (RH)	-
641400	Indemnités transport (RH)	(4 387)
641500	Indem transac & licenciement (RH)	(646)
641900	Avantages en nature (RH)	1 829
	Frais personnel RH - Autres indemn. - Etablisst	(7 408)
645000	Cotisations Urssaf	(200 936)
645100	Cotisations Msa	-
645330	Cotisations Réunion cadres et non cadres	-
645340	Cotisations Cirsic N Cadres	-
645350	Cotisations Circia Cadres	-
645370	Cotisations Capimbec Cadres	-
645380	Cotisations Irec	(54 248)
645400	Cotisations Assedic	-
645640	Cotisations Axa Prevoyance	(9 756)
645670	Mutuelle Gras Savoye	(12 914)
	Frais personnel RH - Ch. sociales hors taxes sur salaires - Etablisst	(277 854)
621100	Personnel Interimaire	(100)
621400	Pers detaches ou pretes	-
628400	Frais de recrutement	(429)
641200	Conges payes	(4 537)
641450	Indemnités - allocations Télétravail	-
641600	Regul brut payes (OD)	-
641800	Primes à payer (OD)	39 780
645200	Charges sociales conges payes	(2 042)
645320	Regul cotisations payes => OD compta	-
645390	Cotisations gsc	-
645800	Charges soc. primes à payer	(14 574)
647100	Tickets Restaurant	(32 718)
647200	Sub fonctionnt Com Entrep	-
647400	Sub Oeuvre Sociale Com Entrep	-
647500	Medecine du travail / Pharmacie	(2 269)
648000	Autres charges de personnel	-
649100	CICE	-
791620	Transf. Ch Refact Salaires taux normal	-
791621	Transf. Ch Refac salaires	-
791640	Transf. Ch payes	-
	Autres frais de personnel - Dt OD compta	(16 890)
	Frais de personnel	(1 260 157)
	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>1 522 663</b>
781500	Reprises sur prov. d'exploitation	-
781600		-
781740	Reprises sur dépréc. des créances	-
	Reprise de provisions	-
681110	Dotations aux amort immo incorporelles	(3 335)
681120	Dotations aux amort immo corporelles	(1 002 488)
681500	Dotations aux prov d'exploitation	-
681620	Dotations aux prov pr dépr. des immob	-
681730	Dotations aux prov pr dépr. des stocks	-
681740	Dotations aux prov pr dépr. des créances comm	(33 187)
	Amort. et provisions	(1 039 009)
658000	Ecart de reporting	-
658100	Chgs divers de gestion courante	(11 992)
758000	Ecart de reporting	1
758100	Prod divers de gestion courante	2 193
	Autres produits et charges de gestion	(9 799)
	<b>Résultat d'exploitation brut</b>	<b>473 855</b>
622801	Quote part frais	(743 382)
622810	Succes fees	-
622820	Convention assistance CE-Holding	(133 153)
	Quote-part frais de siège	(876 535)
	<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>(402 679)</b>

761500	<i>Pdts intérêts compte courant</i>	-
766000	<i>Gains de change</i>	-
768000	<i>Autres produits financiers</i>	-
786800	<i>Reprise sur prov financières</i>	-
	<i>Produits financiers</i>	-
661109	<i>Intérêts Emprunt CA BDL 2018 - 5280k€</i>	(41 686)
668000	<i>Autres charges financières</i>	(7)
686800	<i>Dot prov dep risque resultat woo</i>	-
686820	<i>Dot prov dep risque résultat SCI HDC</i>	-
	<b>Charges financières</b>	<b>(57 415)</b>
	<b>Résultat financier</b>	<b>(57 415)</b>
	<i>Produits exceptionnels</i>	-
	<i>Charges exceptionnelles</i>	-
	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>
	<b>Résultat avant impôt et participation</b>	<b>(460 094)</b>
	<i>Impôts sociétés et participation</i>	-
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(460 094)</b>

---

### 3. Etats comptables

1. Liasse fiscale 2022.
2. Détail des comptes 2022.
3. Plaquette 2022



1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BASSINS DES LUMIERES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 153 Boulevard Haussmann 75008 Paris		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET* 8 4 4 4 7 9 3 3 7 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le					
		3 1 1 2 2 0 2 2					
		Brut					
		1					
		Amortissements, provisions					
		2					
		Net					
		3					
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 163	3 335	6 828	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	2 303 968	629 186	1 674 781
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	908 574	276 869	631 705
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 705 660	1 914 749	6 790 911
Immobilisations en cours	AV	AW	4 000		4 000		
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 746		5 746	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>11 938 110</b>	<b>2 824 139</b>	<b>9 113 971</b>			
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	106 115		106 115	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	4 734		4 734	
	CRÉANCES (3)*	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	215 620	33 187	182 433
		Autres créances (3)	BZ	CA	681 204		681 204
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	802 727		802 727	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	37 846		37 846	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 848 246</b>	<b>33 187</b>	<b>1 815 059</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écart de conversion actif *	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>13 786 356</b>	<b>2 857 326</b>	<b>10 929 030</b>			
Renvois : (1) Dont droit au bail :							
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	37 833	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

②

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2023

Désignation de l'entreprise		BASSINS DES LUMIERES		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA			10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			(647 162)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			(460 094)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL			(1 097 256)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			13 350
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 794 674
	Dettes fiscales et sociales	DY			226 701
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			4 835
	Autres dettes	EA			9 930 746
Compte régular	EB			55 980	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC			12 026 286	
Ecarts de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			10 929 030	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			12 012 936	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : BASSINS DES LUMIERES		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 118 158	FB	FC	1 118 158	
	biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	7 439 321	FH	FI	7 439 321	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 557 479	FK	FL	8 557 479	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 194	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	8 559 673	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	536 393
Variation de stock (marchandises)*					FT	(15 917)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 452 870	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	46 901	
Salaires et traitements*					FY	930 170	
Charges sociales (10)					FZ	329 457	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	1 005 823
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	33 187
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	643 468	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	8 962 352		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(402 679)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	57 415	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	57 415		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(57 415)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(460 094)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise BASSINS DES LUMIERES		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	8 559 673
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	9 019 767
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(460 094)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	57 415
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	631 476	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2023

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						3			
						4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	10 163		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	2 303 968	KN	KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	885 613	KT	KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	8 095 708	KW	KX		
	Matériel de transport *			KY	49 852	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	315 193	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH	44 554	LI	LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL	LM		
	TOTAL III			LN	11 694 888	LO	LP	267 868	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T		
	Autres participations			8U		8V	8W		
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	5 746	1U	1V		
	TOTAL IV			LQ	5 746	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	11 700 633	ØH	278 031		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	10 163	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	2 303 968	MF	
	Inst gales, agencets et am des constructions		IS	MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	908 574	ML	
	Autres immobilisations corporelles		IU	MM		MN	8 327 909	MO	
	Matériel de transport		IV	MP		MQ	49 852	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	327 899	MU	
	Emballages récupérables et divers*		IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	40 554	MZ		4 000	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND			NF	
	TOTAL III		IY	40 554	NG		11 922 202	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ	ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		11	2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	5 746	2G	
	TOTAL IV		13	NJ		NK	5 746	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	40 554	ØK	11 938 110	ØM	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2023

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: BASSINS DES LUMIERESNéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B****DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		BASSINS DES LUMIERES						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF	3 335	PG		PH	3 335
<b>TOTAL I</b>		RK		RM	3 335	RN		RO	3 335
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	443 234	PS	185 952	PT		PU	629 186
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	170 660	QA	106 208	QB		QC	276 869
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 100 808	QE	641 271	QF		QG	1 742 080
	Matériel de transport	QH	19 066	QI	9 970	QJ		QK	29 037
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	84 548	QM	59 085	QN		QO	143 633
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	1 818 317	QV	1 002 488	QW		QX	2 820 804
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	1 818 317	ØP	1 005 823	ØQ		ØR	2 824 139
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
<b>TOTAL III</b>									
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non venant (NP + NQ + NR)</b>	NW			NY			NZ		
<b>Total général non venant (NS + NT + NU)</b>									
<b>Total général non venant (NW - NY)</b>									
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>BASSINS DES LUMIERES</u> Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**  
**Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"**

Désignation de l'entreprise BASSINS DES LUMIERES

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4



### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise **BASSINS DES LUMIERES**

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**  
**Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"**

Désignation de l'entreprise BASSINS DES LUMIERES

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4



**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**  
**Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"**

Désignation de l'entreprise **BASSINS DES LUMIERES**

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Clients douteux		33 187		33 187

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2023

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	5 746	UV	5 746	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	37 833		37 833	
	Autres créances clients		UX	177 787	177 787		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement construite* UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 577	2 577		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	675 686	675 686	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 941	2 941		
	Charges constatées d'avance		VS	37 846	37 846		
	<b>TOTAUX</b>			VT	940 415	VU 896 837	VV 43 578
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 794 674	1 794 674			
Personnel et comptes rattachés		8C	112 522	112 522			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	112 009	112 009			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 171	2 171			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	4 835	4 835			
Groupe et associés (2)		VI	9 050 802	9 050 802			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	879 944	879 944			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	55 980	55 980			
<b>TOTAUX</b>			VY	12 012 936	VZ 12 012 936		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Désignation de l'entreprise : BASSINS DES LUMIERES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2022		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							17	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					18
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
<b>TOTAL I</b>							WR		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WS	460 094	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							WB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							16	
	Majoration d'amortissement*							WZ	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et sur les dividendes*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF	
		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS
		Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies F)	YH		XG
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		



III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	4 60 094
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XJ	4 60 094
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO	4 60 094

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





Désignation de l'entreprise <u>BASSINS DES LUMIERES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	647 162
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	647 162
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	460 094
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	1 107 256
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	100 031
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert).

Désignation de l'entreprise		BASSINS DES LUMIERES						Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(395 235)	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB			
					- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(251 927)		Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF			
	<b>TOTAL I</b>	OF	(647 162)		Report à nouveau	ZG	(647 162)		
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	(647 162)		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>							Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7						YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	20 471	
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8 1 646 901						XQ	1 646 901	
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	353 406	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	921 047	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	102 164	
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES						ST	2 408 881	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	5 452 870	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	17 087
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS						9Z	29 814		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	46 901		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	970 198	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	636 309	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	958 005	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059- (Si oui cocher 1 sinon 0) prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH		
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL			
		Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO					
		Plus-values à 19% JP		Imputations JF					
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : BASSINS DES LUMIERES						Néant <input type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1)			(A)		(B)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19%					(A) (B) (C) (ventilation par taux)		(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**  
**Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"**

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise **BASSINS DES LUMIERES**

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	





Désignation de l'entreprise : BASSINS DES LUMIERES Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 <sup>1</sup> ou 12,8 <sup>2</sup> .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <sup>3</sup> .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <sup>4</sup> .	

<sup>1</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
<sup>2</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine <sup>1</sup>	Moins-values à 12,8 % <sup>2</sup>	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % <sup>3</sup>	Solde des moins-values à 12,8 % <sup>4</sup>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine <sup>1</sup>	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice <sup>5</sup>	Solde des moins-values à reporter  col <sup>6</sup> = <sup>2</sup> + <sup>3</sup> - <sup>4</sup> - <sup>5</sup> <sup>6</sup>
	À 19 % ou à 15 % <sup>2</sup>	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <sup>3</sup>	À 15 % ou à 19 % <sup>4</sup>		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>BASSINS DES LUMIERES</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-<del>5</del> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BASSINS DES LUMIERES			Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022		Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>				
Effectif moyen du personnel : *			YP	28
dont apprentis			YF	
dont handicapés			YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>				
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA	8 557 479
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			OT	
<b>TOTAL 1</b>			OX	8 557 479
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OH	2 194
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE	
Subventions d'exploitation reçues			OF	
Variation positive des stocks			OD	15 917
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT	
<b>TOTAL 2</b>			OM	18 110
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>				
Achats			ON	759 736
Variation négative des stocks			OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			OR	3 582 626
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OW	643 468
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OY	
<b>TOTAL 3</b>			OJ	4 985 830
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>				
<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>			OG	3 589 759
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)			AC SA	3 589 759
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case			EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	8 557 479
Effectifs au sens de la CVAE *			EY	28
Chiffre d'affaires du groupe économique			HX	
Période de référence		GY	du	01012022
Date de cessation		GZ	au	31122022
			HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2023

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 4 4 4 7 9 3 3 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BASSINS DES LUMIERES

ADRESSE (voie) 153 Boulevard Haussmann

CODE POSTAL 75008 VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 10000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CULTURESPACES
N° SIREN (si société établie en France) 3 7 8 9 5 5 1 1 6 % de détention 100 Nb de parts ou actions 10000
Adresse : N° 153 Voie BLD HAUSSMANN
Code Postal 75008 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2023

N° de dépôt

[ ]

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

[ ] (1)

Néant [X]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 4 4 4 7 9 3 3 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BASSINS DES LUMIERES

ADRESSE (voie) 153 Boulevard Haussmann

CODE POSTAL 75008 VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Table with 10 rows for filial information. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
BASSINS DES LUMIERES 153 Boulevard Haussmann 75008 Paris FRANCE		153 Boulevard Haussmann 75008 Paris	
SIRET 84447933700017			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET :	

## B ACTIVITE

Activités exercées	Gestion site culturel art numériq	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	-----------------------------------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	4 60 094	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

## G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF <input type="checkbox"/> Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	
Si oui, indication du logiciel utilisé NAVISION	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
<i>Tél :</i>	<i>Tél :</i>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 27042023      Lieu : PARIS Qualité :                      GERANT Nom du signataire : MME MONNIER BRUNO

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2023)

Si déposé néant, cochez la case

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				<b>Total (a à h)</b>				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %	à 15 %	à 19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								



# Détail des Comptes

## BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

### Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Concessions, brevets et droits similaires	10 162,92	3 334,73	6 828,19		6 828,19	
205100 Licences	10 162,92		10 162,92		10 162,92	
280510 Amorts Licences		3 334,73	-3 334,73		-3 334,73	
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Constructions	2 303 967,58	629 186,25	1 674 781,33	1 860 733,80	-185 952,47	-9,99
214580 Instal Gene-Agenct s/Construc	2 303 967,58		2 303 967,58	2 303 967,58		
281458 Amorts Instal Gene Agenc s/C		629 186,25	-629 186,25	-443 233,78	-185 952,47	-41,95
Inst. tech., matériel et out. Industriels	908 573,78	276 868,75	631 705,03	714 952,77	-83 247,74	-11,64
215400 Mat et Outill Industriel	908 573,78		908 573,78	885 613,18	22 960,60	2,59
281540 Amorts Mat & Outill Indus		276 868,75	-276 868,75	-170 660,41	-106 208,34	-62,23
Autres immobilisations corporelles	8 705 660,16	1 914 749,34	6 790 910,82	7 256 330,34	-465 419,52	-6,41
218100 Instal. Agenct. Amenagt	8 327 909,32		8 327 909,32	8 095 707,86	232 201,46	2,87
218200 Materiel Transport	49 852,20		49 852,20	49 852,20		
218320 Materiel Informatique	75 631,57		75 631,57	70 245,57	5 386,00	7,67
218400 Mobilier	234 767,07		234 767,07	234 767,07		
218410 Signalétique	17 500,00		17 500,00	10 180,00	7 320,00	71,91
281810 Amorts Instal Agenct Amenagt		1 742 079,63	-1 742 079,63	-1 100 808,23	-641 271,40	-58,25
281820 Amorts Mat Transport		29 036,91	-29 036,91	-19 066,47	-9 970,44	-52,29
281832 Amorts Mat Informatique		61 659,47	-61 659,47	-38 172,89	-23 486,58	-61,53
281840 Amorts Mobilier		75 414,54	-75 414,54	-43 273,36	-32 141,18	-74,27
281841 Amorts Signalétiques		6 558,79	-6 558,79	-3 101,41	-3 457,38	-111,48
Immobilisations en cours	4 000,00		4 000,00	44 554,10	-40 554,10	-91,02
231000 Immo en cours	4 000,00		4 000,00	44 554,10	-40 554,10	-91,02
<b>Immobilisations financières</b>						
Autres immobilisations financières	5 745,60		5 745,60	5 745,60	0,00	
275000 Depots et Cautionnements ve	5 745,60		5 745,60	5 745,60		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>11 938 110,04</b>	<b>2 824 139,07</b>	<b>9 113 970,97</b>	<b>9 882 316,61</b>	<b>-768 345,64</b>	<b>-7,77</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks</b>						
Marchandises	106 114,88		106 114,88	90 198,29	15 916,59	17,65
370000 Stock Mses Boutique	91 494,65		91 494,65	85 043,54	6 451,11	7,59
370100 Stock Mses Restaurant	14 620,23		14 620,23	5 154,75	9 465,48	183,63
Avances et acptes versés sur cdes	4 734,00		4 734,00		4 734,00	
409100 Fournisseurs Avces & Acptes	4 734,00		4 734,00		4 734,00	
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés	215 619,82	33 186,71	182 433,11	175 703,75	6 729,36	3,83
411000 Clients Factures IREC/Winsh	31 226,69		31 226,69	4 312,00	26 914,69	624,18
411100 Clients Intra Biens	3 147,14		3 147,14		3 147,14	
411200 Clients Intra Services	139 636,81		139 636,81	134 352,33	5 284,48	3,93
411400 Clients Factures NAV France	3 776,60		3 776,60	14 231,50	-10 454,90	-73,46
416000 Clients Douteux	37 832,58		37 832,58		37 832,58	
418100 Clients Facture à établir				22 807,92	-22 807,92	-100,00
491000 Prov pour dépréciation clients		33 186,71	-33 186,71		-33 186,71	
Autres créances	681 203,83		681 203,83	319 686,81	361 517,02	113,08
401100 Fourn Intra Biens	1 754,53		1 754,53	7 516,56	-5 762,03	-76,66
401300 Fourn sans TVA	1 186,11		1 186,11	5 978,52	-4 792,41	-80,16
404000 Fournisseurs Immo				1 436,81	-1 436,81	-100,00
425100 Personnel Notes De Frais				13 003,18	-13 003,18	-100,00
438710 Indem Journalières SS	2 577,30		2 577,30		2 577,30	

# Détail des Comptes

## BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

### Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	En %
445620 TVA sur immobilisations				18,00	-18,00	-100,00
445661 TVA déductibles sur biens				14,85	-14,85	-100,00
445670 Crédit de TVA à reporter	105 343,00		105 343,00		105 343,00	
445671 Crédit de tva - Remboursemen	207 157,00		207 157,00		207 157,00	
445860 TVA à régulariser débit FNP	323 925,40		323 925,40	281 008,79	42 916,61	15,27
445861 TVA à régulariser débit s/frs n	39 260,49		39 260,49	10 710,10	28 550,39	266,57
<b>Divers</b>						
Disponibilités	802 727,25		802 727,25	808 959,60	-6 232,35	-0,77
511000 Espèces reçues	34 840,98		34 840,98	32 126,48	2 714,50	8,45
511100 Chèques à encaisser	9 216,96		9 216,96	11 535,15	-2 318,19	-20,10
511200 Cartes bleues	8 282,40		8 282,40	11 769,17	-3 486,77	-29,63
511300 Amex	109,84		109,84	53,04	56,80	107,09
511500 Chèques vacances à encaisser	8 514,08		8 514,08	9 464,69	-950,61	-10,04
511600 Règlements clients à imputer	16 763,66		16 763,66	47 415,84	-30 652,18	-64,65
511700 Chèques restaurants à encais	447,88		447,88	-260,89	708,77	271,67
511800 Chèques cultures à encaisser	855,00		855,00	3 988,94	-3 133,94	-78,57
511900 CB WEB	11 854,50		11 854,50	9 455,50	2 399,00	25,37
512200 BNP BDL 30004 01328 00013	706 028,53		706 028,53	678 036,67	27 991,86	4,13
530001 Caisse Coffre ABB/ billetterie 2	250,00		250,00	250,00		
530002 Caisse FDC Billetterie 1	250,00		250,00	250,00		
530003 Caisse Machine à boissons F	60,00		60,00	60,00		
530004 Caisse FDC Foodtruck	300,00		300,00	300,00		
530005 Caisse Monnaie ABB	1 200,00		1 200,00	1 200,00		
530006 Caisse FDC Boutique 1	400,00		400,00	400,00		
530007 Caisse Coffret Foodtruck	300,00		300,00	300,00		
530008 Caisse Coffre Direction				2 000,00	-2 000,00	-100,00
530009 Caisse COFFRE ABB / Billette	250,00		250,00	250,00		
530010 Caisse FDC HIOSQUE	300,00		300,00	300,00		
530018 Caisse GRAND COFFRE	2 500,00		2 500,00		2 500,00	
531002 Petite Caisse Especes BDL	3,42		3,42	65,01	-61,59	-94,74
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avances	37 845,80		37 845,80	16 777,70	21 068,10	125,57
486000 Ch constatées d'avance	37 845,80		37 845,80	16 777,70	21 068,10	125,57
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 848 245,58</b>	<b>33 186,71</b>	<b>1 815 058,87</b>	<b>1 411 326,15</b>	<b>403 732,72</b>	<b>28,61</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>13 786 355,62</b>	<b>2 857 325,78</b>	<b>10 929 029,84</b>	<b>11 293 642,76</b>	<b>-364 612,92</b>	<b>-3,23</b>

# Détail des Comptes

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00	0,00	
101000 Capital	10 000,00	10 000,00		
Report à nouveau	-647 161,55	-395 234,59	-251 926,96	-63,74
110900 RAN DEBITEUR	-647 161,55	-395 234,59	-251 926,96	-63,74
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-460 094,45</b>	<b>-251 926,96</b>	<b>-208 167,49</b>	<b>-82,63</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-1 097 256,00</b>	<b>-637 161,55</b>	<b>-460 094,45</b>	<b>-72,21</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>DETTES</b>				
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	13 350,00	27 750,00	-14 400,00	-51,89
419100 Avances et acomptes sur factures cl	13 350,00	27 750,00	-14 400,00	-51,89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 794 674,01	1 816 072,74	-21 398,73	-1,18
401000 Fournisseurs France	361 615,95	68 035,59	293 580,36	431,51
408100 Fournisseurs factures non parvenues	1 433 058,06	1 748 037,15	-314 979,09	-18,02
Dettes fiscales et sociales	226 701,05	336 584,67	-109 883,62	-32,65
421000 Personnel Rémunérations Dues	3 905,47		3 905,47	
425100 Personnel Notes De Frais	3 194,43		3 194,43	
425800 Personnel note frais à prov		17 440,36	-17 440,36	-100,00
428200 Prov Congés Payés	68 987,00	64 450,00	4 537,00	7,04
428600 Pers Charges à Payer	36 435,00	54 439,00	-18 004,00	-33,07
431000 URSSAF	33 404,56	70 427,90	-37 023,34	-52,57
437680 Retraite Cadres & N Cadres MAlakoff	25 780,07	37 553,47	-11 773,40	-31,35
437820 Mutuelle Gras Savoye	7 205,87	8 282,66	-1 076,79	-13,00
438200 Ch Soc Conges Payés	31 044,00	29 002,00	2 042,00	7,04
438600 Org Soc Ch à Payer	14 574,00	21 776,00	-7 202,00	-33,07
438710 Indem Journalieres SS		11,42	-11,42	-100,00
442100 Etat- Prélèvement à la source	2 024,65	1 927,88	96,77	5,02
445510 TVA à décaisser		24 093,00	-24 093,00	-100,00
445870 TVA à régulariser crédit FAE		2 100,18	-2 100,18	-100,00
448600 Etat Charges à Payer	146,00	5 080,80	-4 934,80	-97,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 834,80		4 834,80	
404000 Fournisseurs Immo	4 834,80		4 834,80	
Autres dettes	9 930 745,98	9 732 396,90	198 349,08	2,04
451400 Compte Courant - CULTURESPACES	9 050 802,18	9 112 812,90	-62 010,72	-0,68
468600 Redevances à Payer	873 492,80	610 630,00	262 862,80	43,05
468630 Dons reçus pour la fondation Cultur	6 451,00	8 954,00	-2 503,00	-27,95
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Produits constatés d'avance	55 980,00	18 000,00	37 980,00	211,00
487000 Pdots constatés d'avance	55 980,00	18 000,00	37 980,00	211,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>12 026 285,84</b>	<b>11 930 804,31</b>	<b>95 481,53</b>	<b>0,80</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>10 929 029,84</b>	<b>11 293 642,76</b>	<b>-364 612,92</b>	<b>-3,23</b>

# Détail des Comptes

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

## Compte de Résultat (2052)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	1 118 157,81	1 118 502,93	-345,12	-0,03
707110 Ventes March Boutique Tx Normal	500 859,54	541 422,56	-40 563,02	-7,49
707130 Ventes March Boutique Tx Super Redu		843,56	-843,56	-100,00
707150 Ventes March Boutique Tx Réduit	357 428,21	364 232,85	-6 804,64	-1,87
707170 Ventes March Bill / Recp Tx Réduit	1 276,58	11,89	1 264,69	10636,59
707180 Ventes March Bill / Recp Tx Normal	1 124,66	-800,83	1 925,49	240,44
707210 Ventes Restaurant Tx Normal	17 458,50	18 453,75	-995,25	-5,39
707220 Ventes Restaurant Tx Interm	94 834,21	134 428,22	-39 594,01	-29,45
707230 Ventes Restaurant Tx réduit	145 176,11	59 805,20	85 370,91	142,75
707240 Ventes Café via billetterie Tx inte		105,73	-105,73	-100,00
Production vendue de services	7 439 321,39	6 278 543,26	1 160 778,13	18,49
706020 Billets Individuels - 10%	6 126 444,23	5 240 869,08	885 575,15	16,90
706030 Billets Groupes - 10%	479 063,52	267 252,08	211 811,44	79,26
706070 Billets Internet indiv - 10%	41 785,92	63 317,29	-21 531,37	-34,01
706110 Locations d'espaces réceptions	371 109,00	240 316,38	130 792,62	54,43
706410 Personnel pour réceptions	14 133,00	12 560,00	1 573,00	12,52
706650 Conferenciers pour réceptions	350,00	1 300,00	-950,00	-73,08
706710 Montages & Serv pour réceptions	18 250,00	3 900,00	14 350,00	367,95
708210 Commissions sur réceptions	54 883,11	27 717,79	27 165,32	98,01
708220 Distributeurs de boisson		579,17	-579,17	-100,00
708310 Parking Tx Normal	34 891,70		34 891,70	
708623 Echanges Mses Tx Normal	297 683,20	418 118,40	-120 435,20	-28,80
708910 Produits Divers Tx Normal	727,71	2 613,07	-1 885,36	-72,15
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>8 557 479,20</b>	<b>7 397 046,19</b>	<b>1 160 433,01</b>	<b>15,69</b>
Autres produits	2 193,50	645,15	1 548,35	240,00
758000 Ecart de reporting	0,78	0,35	0,43	122,86
758100 Prod divers de gestion courante	2 192,72	644,80	1 547,92	240,06
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>8 559 672,70</b>	<b>7 397 691,34</b>	<b>1 161 981,36</b>	<b>15,71</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	536 393,29	425 250,51	111 142,78	26,14
607110 Achats March Boutique Tx Normal	169 007,34	168 048,89	958,45	0,57
607140 Achats March Boutique Tx Réduit	209 324,92	156 045,44	53 279,48	34,14
607160 Achats March Boutique Exonerees	68 776,00	10 418,34	58 357,66	560,14
607210 Achats March Restaurant Tx Normal	8 603,93	9 820,83	-1 216,90	-12,39
607220 Achats March Restaurant Tx Intermed	1 403,22	26 309,80	-24 906,58	-94,67
607230 Achats restaurants exonéré	13,49		13,49	
607240 Achats March Restaurant Tx Réduit	79 264,39	54 607,21	24 657,18	45,15
Variation de stock (marchandises)	-15 916,59	96 477,71	-112 394,30	-116,50
603700 Variation Stock Mses Boutique	-6 451,11	99 083,46	-105 534,57	-106,51
603710 Variation Stock Mses Resto	-9 465,48	-2 605,75	-6 859,73	-263,25
Achat mat. 1ère et autres appro.		128,50	-128,50	-100,00
602650 Emballages Consigne Deconsigne		128,50	-128,50	-100,00
Autres achats et charges externes	5 452 870,47	4 467 271,19	985 599,28	22,06
606110 Electricité	122 333,79	73 675,64	48 658,15	66,04
606120 Eau	9 097,38	10 000,00	-902,62	-9,03
606130 Fioul	29,92		29,92	
606300 Petit Equipement	27 336,61	31 866,97	-4 530,36	-14,22
606310 Petit équipt divers Accueil / Trava	14 488,54	12 727,91	1 760,63	13,83
606320 Produits d'entretien	2 819,01	4 451,92	-1 632,91	-36,68
606330 Petit équipt Café / Restaurant	5 427,74	3 967,08	1 460,66	36,82
606340 Petit équipt Boutique	2 710,47	1 738,03	972,44	55,95
606350 Petit équipt Circuit de visite	11 006,20	5 266,00	5 740,20	109,00
606360 Signalétique site	8 123,54	9 944,55	-1 821,01	-18,31
606370 Signalétique temporaire pour spect	5 931,70	2 400,00	3 531,70	147,15
606400 Fournitures de Bureau	10 289,94	6 212,91	4 077,03	65,82
606810 Fourn pour le personnel	1 960,11	3 213,90	-1 253,79	-39,01
606820 Uniformes & Vetements Travail	1 788,16	3 839,15	-2 050,99	-53,42
611100 Sous Traitance réception	20 471,44		20 471,44	
613200 Locations Immobilières	118 599,33	115 120,81	3 478,52	3,02
613210 Redevance Fixe	134 179,40	53 751,00	80 428,40	149,63

# Détail des Comptes

## BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
613220 Redevance Variable	467 348,64	312 674,00	154 674,64	49,47
613500 Location Mobiliere	13 821,24	15 298,13	-1 476,89	-9,65
613510 Location Photocopieur	6 996,19	4 888,18	2 108,01	43,12
613520 Location Vehicule	1 556,78		1 556,78	
613542 Location Terminal Inventaire	608,00		608,00	
613580 Location Benne	9 810,63	8 030,05	1 780,58	22,17
613583 Location logiciel	1 211,52		1 211,52	
613584 Location Fontaine à Eau	1 707,71	1 658,98	48,73	2,94
613585 Location Machine à Cafe	4 557,84	4 557,84		
613590 Location Arius/Bnp Rental Solution	886 504,00	888 481,06	-1 977,06	-0,22
615200 Ent et Rep Biens Immob	3 795,00	13 680,74	-9 885,74	-72,26
615220 Nettoyage des Locaux	167 458,11	100 453,65	67 004,46	66,70
615500 Ent & Rep Biens Mobiliers	6 229,84	4 622,00	1 607,84	34,79
615511 Entretien Des Jardins	15 219,30	8 672,00	6 547,30	75,50
615520 Ent et Rep véhicules	124,32	277,20	-152,88	-55,15
615530 Nettoyage du Linge	1 324,01	2 607,03	-1 283,02	-49,21
615600 Maintenance Generale	31 947,78	41 489,68	-9 541,90	-23,00
615610 Maintenance Syst Securite	6 019,53	2 378,09	3 641,44	153,12
615620 Maintenance Syst Incendie	404,00	2 997,63	-2 593,63	-86,52
615630 Maintenance Téléphonie		2 841,00	-2 841,00	-100,00
615640 Maintenance Chauffage	2 662,75	1 663,95	998,80	60,03
615641 Maintenance Climatization	16 416,34	5 766,94	10 649,40	184,66
615642 Maintenance Portes Auto.	390,00		390,00	
615660 Maintenance Syst Info	49 942,33	20 031,53	29 910,80	149,32
615662 Maintenance Audiovisuel	133 684,00	66 501,10	67 182,90	101,03
615672 Maintenance Cuisine	1 917,32		1 917,32	
616000 Assurance Multirisque	266,70	4 200,00	-3 933,30	-93,65
616200 Assurance Vehicule	1 423,05	1 056,28	366,77	34,72
618100 Documentation Generale	23,21	3 470,11	-3 446,90	-99,33
621100 Personnel Interimaire	100,36	11 521,84	-11 421,48	-99,13
621200 Gardiennage	353 305,32	298 629,30	54 676,02	18,31
621400 Pers detaches ou pretes		104 748,00	-104 748,00	-100,00
622100 Commission S/Achats		132,30	-132,30	-100,00
622200 Commission S/Ventes	102 163,99	104 255,04	-2 091,05	-2,01
622600 Honoraires divers	918,76	6 201,18	-5 282,42	-85,18
622610 Honoraires juridiques	14 621,09	4 500,00	10 121,09	224,91
622630 Honoraires CAC	11 781,50	20 050,00	-8 268,50	-41,24
622650 Honoraires communication	16 709,67	4 200,00	12 509,67	297,85
622670 Honoraires guides reception		470,00	-470,00	-100,00
622680 Relations Presse		150,00	-150,00	-100,00
622690 Honoraires Sécurité	481,32	279,99	201,33	71,91
622801 Quote part frais	743 381,64	628 104,00	115 277,64	18,35
622820 Convention assistance CE-Holding	133 153,00		133 153,00	
623000 Affichage publicitaire	311 787,84	280 671,04	31 116,80	11,09
623001 Echanges marchandises - convention	297 683,20	418 118,40	-120 435,20	-28,80
623002 Partenariats	62 055,30	18 116,19	43 939,11	242,64
623050 Communication radio	5 869,46	3 215,95	2 653,51	82,51
623100 Annonces et Insertions Groupe	600,00		600,00	
623150 Annonces et Insertions Gd Public	25 245,00	13 070,00	12 175,00	93,15
623200 Diffusion Grand Public	10 210,00	7 243,00	2 967,00	40,96
623300 Salons	7 490,00	3 601,45	3 888,55	107,97
623400 Cadeaux	795,17	1 581,56	-786,39	-49,72
623500 Animations		2 200,00	-2 200,00	-100,00
623510 Production des expo	825 000,00	514 000,00	311 000,00	60,51
623516 Prod des expo => audiovisuel / droi		1 420,00	-1 420,00	-100,00
623550 Marketing des expo	-5 296,00	5 896,00	-11 192,00	-189,82
623600 Dépliants promotionnels	6 327,30		6 327,30	
623610 Dépliants commerciaux	2 325,00	5 770,00	-3 445,00	-59,71
623620 Dépliants visite		150,00	-150,00	-100,00
623630 Achats de tickets	-1,00		-1,00	
623650 Internet Gestion Site	33 595,87	16 375,00	17 220,87	105,17
623680 Supports pour scolaires	2 284,86		2 284,86	
623810 Relations publiques	43 710,67	21 167,67	22 543,00	106,50
623820 Photothèque pour Marketing	4 060,00	778,00	3 282,00	421,85
623830 Gestion Réseaux sociaux	2 500,00		2 500,00	
624100 Transport s/achats	63,00	267,38	-204,38	-76,44
624110 Transport s/achats BOUTIQUE	5 835,84	6 328,89	-493,05	-7,79
624800 Frais transport divers	2 678,00	5 192,28	-2 514,28	-48,42
624810 Transport Fonds Brinks/Prosegur/Lom	3 344,48	2 982,99	361,49	12,12
625100 Voyages et déplacements	1 370,01	16 218,36	-14 848,35	-91,55
625200 Essence	772,19	132,06	640,13	484,73
625300 Restaurant	6 055,59	3 508,30	2 547,29	72,61

# Détail des Comptes

## BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

### Compte de Résultat (2052)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
625400 Hotel	668,30	613,08	55,22	9,01
625600 Missions	223,56		223,56	
625700 Receptions	9 805,56	16 358,48	-6 552,92	-40,06
625710 Prod des expo => vernissage	6 936,69		6 936,69	
626100 Affranchissements	2 997,85	1 309,20	1 688,65	128,98
626200 Consommations téléphonique	7 918,23	2 856,51	5 061,72	177,20
626400 Téléphone portable	244,88	405,58	-160,70	-39,62
626800 Internet	15 947,64	23 101,60	-7 153,96	-30,97
627800 Services bancaires	2 456,75	842,64	1 614,11	191,55
627810 Frais cartes bancaires	37 881,94	30 649,51	7 232,43	23,60
627820 Frais cartes Amex	5,42	111,08	-105,66	-95,12
628100 Cotis. professionnelles MKT	4 162,50	3 165,00	997,50	31,52
628110 Cotis. professionnelles autres méti	250,00		250,00	
628400 Frais de recrutement	429,30	139,30	290,00	208,18
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>46 900,92</b>	<b>46 841,46</b>	<b>59,46</b>	<b>0,13</b>
633300 FPC - formation prof continue	14 423,90	11 822,67	2 601,23	22,00
633310 Formation payées	399,00	352,39	46,61	13,23
633500 TA - Taxe d'apprentissage	7 234,84	3 713,40	3 521,44	94,83
635110 Contib Eco Territoriale (CFE+CVAE)	17 087,00	25 581,00	-8 494,00	-33,20
635800 Autres impots et taxes	7 756,18	5 372,00	2 384,18	44,38
<b>Salaires et traitements</b>	<b>930 169,70</b>	<b>641 894,62</b>	<b>288 275,18</b>	<b>44,91</b>
641000 Salaires bruts	958 004,85	627 688,72	330 316,13	52,62
641100 Indemnités de stage	4 204,20	1 010,10	3 194,10	316,22
641200 Conges payes	4 537,00	23 339,00	-18 802,00	-80,56
641300 Indemnités et avantages divers (RH)		-19 632,50	19 632,50	100,00
641400 Indemnités transport (RH)	4 387,05	2 949,35	1 437,70	48,75
641500 Indem transac & licenciement (RH)	646,00		646,00	
641800 Primes à payer (OD)	-39 780,00	7 607,00	-47 387,00	-622,94
641900 Avantages en nature (RH)	-1 829,40	-1 067,15	-762,25	-71,43
<b>Charges sociales</b>	<b>329 457,26</b>	<b>232 775,40</b>	<b>96 681,86</b>	<b>41,53</b>
645000 Cotisations Urssaf	200 935,64	159 423,33	41 512,31	26,04
645200 Charges sociales conges payes	2 042,00	10 502,00	-8 460,00	-80,56
645380 Cotisations Irec	54 248,37	32 526,80	21 721,57	66,78
645640 Cotisations Axa Prevoyance	9 756,49	6 589,03	3 167,46	48,07
645670 Mutuelle Gras Savoye	12 913,86	10 537,49	2 376,37	22,55
645800 Charges soc. primes à payer	14 574,00	3 043,00	11 531,00	378,94
647100 Tickets Restaurant	32 718,00	8 963,25	23 754,75	265,02
647500 Medecine du travail / Pharmacie	2 268,90	1 190,50	1 078,40	90,58
<b>Dotation d'exploitation</b>				
<b>Sur immobilisations - dot. aux amort.</b>	<b>1 005 822,52</b>	<b>1 050 326,84</b>	<b>-44 504,32</b>	<b>-4,24</b>
681110 Dotations aux amort immo incorporel	3 334,73		3 334,73	
681120 Dotations aux amort immo corporelle	1 002 487,79	1 050 326,84	-47 839,05	-4,55
<b>Sur actif circulant - dot aux prov.</b>	<b>33 186,71</b>		<b>33 186,71</b>	
681740 Dotations aux prov pr dépr. des cré	33 186,71		33 186,71	
<b>Autres charges</b>	<b>643 467,85</b>	<b>617 826,69</b>	<b>25 641,16</b>	<b>4,15</b>
651010 Droits d'auteurs divers	1 633,95	10 201,39	-8 567,44	-83,98
651020 Droits d'auteurs boutique	6 456,20	2 690,00	3 766,20	140,01
651030 Droits exposition	563 099,00	485 786,00	77 313,00	15,92
651200 Redvces Drts Radio+Sacem+Spre	60 269,00	118 067,00	-57 798,00	-48,95
651600 Agessa	17,60	119,25	-101,65	-85,24
651610 Maisons des artistes		133,25	-133,25	-100,00
658100 Chgs divers de gestion courante	11 992,10	829,80	11 162,30	1345,18
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>8 962 352,13</b>	<b>7 578 792,82</b>	<b>1 383 559,31</b>	<b>18,26</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-402 679,43</b>	<b>-181 101,48</b>	<b>-221 577,95</b>	<b>-122,35</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>Produits financiers</b>				
<b>Charges financières</b>				
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>57 415,02</b>	<b>70 825,48</b>	<b>-13 410,46</b>	<b>-18,93</b>

# Détail des Comptes

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
661109 Intérêts Emprunt CA BDL 2018 - 5280	41 686,10	51 426,97	-9 740,87	-18,94
661111 Intérêts Emprunt CA BDL 2018 - 2 02	15 721,46	19 397,35	-3 675,89	-18,95
668000 Autres charges financières	7,46	1,16	6,30	543,10
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>57 415,02</b>	<b>70 825,48</b>	<b>-13 410,46</b>	<b>-18,93</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>-57 415,02</b>	<b>-70 825,48</b>	<b>13 410,46</b>	<b>18,93</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)</b>	<b>-460 094,45</b>	<b>-251 926,96</b>	<b>-208 167,49</b>	<b>-82,63</b>

# Détail des Comptes

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 23/03/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>8 559 672,70</b>	<b>7 397 691,34</b>	<b>1 161 981,36</b>	<b>15,71</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>9 019 767,15</b>	<b>7 649 618,30</b>	<b>1 370 148,85</b>	<b>17,91</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>-460 094,45</b>	<b>-251 926,96</b>	<b>-208 167,49</b>	<b>-82,63</b>

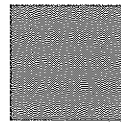
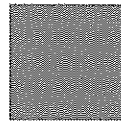
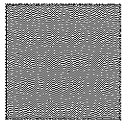


**BASSINS DES LUMIERES**

153 Boulevard Haussmann

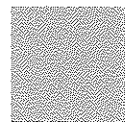
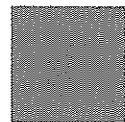
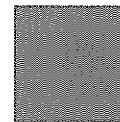
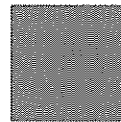
75008 Paris

0153776600



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022



# Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

BASSINS DES LUMIERES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 163	3 335	6 828	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>10 163</b>	<b>3 335</b>	<b>6 828</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	2 303 968	629 186	1 674 781	1 860 734
Installations techniques, matériel et outillage industriel	908 574	276 869	631 705	714 953
Autres immobilisations corporelles	8 705 660	1 914 749	6 790 911	7 256 330
Immobilisations en cours	4 000		4 000	44 554
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>11 922 202</b>	<b>2 820 804</b>	<b>9 101 397</b>	<b>9 876 571</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 746		5 746	5 746
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>5 746</b>		<b>5 746</b>	<b>5 746</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>11 938 110</b>	<b>2 824 139</b>	<b>9 113 971</b>	<b>9 882 317</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	106 115		106 115	90 198
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>106 115</b>		<b>106 115</b>	<b>90 198</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	4 734		4 734	
Créances clients et comptes rattachés	215 620	33 187	182 433	175 704
Autres créances	681 204		681 204	319 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>901 558</b>	<b>33 187</b>	<b>868 371</b>	<b>495 391</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	802 727		802 727	808 960
Charges constatées d'avance	37 846		37 846	16 778
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>840 573</b>		<b>840 573</b>	<b>825 737</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 848 246</b>	<b>33 187</b>	<b>1 815 059</b>	<b>1 411 326</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 786 356</b>	<b>2 857 326</b>	<b>10 929 030</b>	<b>11 293 643</b>

# Bilan Passif

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(647 162)	(395 235)
<b>Résultat de l'exercice</b>	(460 094)	(251 927)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(1 097 256)</b>	<b>(637 162)</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(1 097 256)</b>	<b>(637 162)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>		
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>	13 350	27 750
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 794 674	1 816 073
Dettes fiscales et sociales	226 701	336 585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 835	
Autres dettes	9 930 746	9 732 397
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>11 956 956</b>	<b>11 885 054</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	55 980	18 000
<b>DETTES</b>	<b>12 026 286</b>	<b>11 930 804</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 929 030</b>	<b>11 293 643</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	1 118 158		1 118 158	1 118 503
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 439 321		7 439 321	6 278 543
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>8 557 479</b>		<b>8 557 479</b>	<b>7 397 046</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			2 194	645
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>8 559 673</b>	<b>7 397 691</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			536 393	425 251
Variation de stock de marchandises			(15 917)	96 478
Achats de matières premières et autres approvisionnements				128
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			5 452 870	4 467 271
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>5 973 347</b>	<b>4 989 128</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			46 901	46 841
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			930 170	641 895
Charges sociales			329 457	232 775
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>1 259 627</b>	<b>874 670</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 005 823	1 050 327
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			33 187	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>1 039 009</b>	<b>1 050 327</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			643 468	617 827
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>8 962 352</b>	<b>7 578 793</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(402 679)</b>	<b>(181 101)</b>

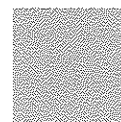
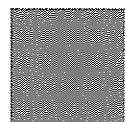
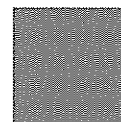
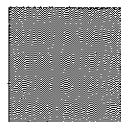
# Compte de Résultat (Seconde Partie)

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(402 679)</b>	<b>(181 101)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	57 415	70 825
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>57 415</b>	<b>70 825</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(57 415)</b>	<b>(70 825)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(460 094)</b>	<b>(251 927)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 559 673</b>	<b>7 397 691</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 019 767</b>	<b>7 649 618</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(460 094)</b>	<b>(251 927)</b>

# Annexe



Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règlements ANC n°2014-03 :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations corporelles et incorporelles	Durées d'amortissements
Logiciel	1 an à 5 ans
Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	3 à 10 ans
Matériel et Outillage industriels	5 et 10 ans
Matériel de transport	3 et 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 et 5 ans
Mobilier	5 à 15 ans

### STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toutes les créances de plus de 3 mois ont été dépréciées à 100 %.

#### LES DETTES ET LES CHARGES

Les dettes certaines existant à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provision pour risques et charges.

#### LES ENGAGEMENTS D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de **3,75 %**, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/12/2022** s'élève à **6 305,40 euros**.

#### DIVERS

Les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent, au titre de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2022, à 11 782 euros hors taxes. Ils sont comptabilisés au débit du compte 622630.



# Immobilisations - Amortissements

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		10 163		10 163
Terrains				
Constructions	2 303 968			2 303 968
Inst. techniques et outillage industriel	885 613	22 961		908 574
Inst. générales, agencements et divers	8 095 708	232 201		8 327 909
Matériel de transport	49 852			49 852
Autres immobilisations corporelles	359 747	12 706		331 899
Immobilisations financières	5 746			5 746
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 700 633</b>	<b>278 031</b>		<b>11 938 110</b>

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles		3 335		3 335
Terrains				
Constructions	443 234	185 952		629 186
Inst. techniques et outillage industriel	170 660	106 208		276 869
Inst. générales, agencements et divers	1 100 808	641 271		1 742 080
Matériel de transport	19 066	9 970		29 037
Autres immobilisations corporelles	84 548	59 085		143 633
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 818 317</b>	<b>1 005 823</b>		<b>2 824 139</b>

**INTEGRATION FISCALE**

Non applicable

**FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022**

Les spectacles suivants ont été proposés :

- Programme long « Venise La Sérénissime »
- Programme court « Sorolla, promenades au bord de la mer »
- Programme contemporain « Entropia »
- Programme spécial « Destination Cosmos »

**ENGAGEMENTS NON COMPTABILISES**

Néant

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Le contexte géopolitique actuel entre la Russie et l'Ukraine n'a pas d'impact sur la situation financière de la société. A ce stade, aucune exposition directe ou indirecte n'a été recensée affectant de manière significative l'activité de la société ou ses résultats futurs.

# Provisions Inscrites au Bilan

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
		33 187		33 187
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>		<b>33 187</b>		<b>33 187</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>33 187</b>		<b>33 187</b>
----------------------	--	---------------	--	---------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 746		5 746
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>5 746</b>		<b>5 746</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	37 833		37 833
Autres créances clients	177 787	177 787	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 577	2 577	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	675 686	675 686	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 941	2 941	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>896 824</b>	<b>858 991</b>	<b>37 833</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>37 846</b>	<b>37 846</b>	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>940 415</b>	<b>896 837</b>	<b>43 578</b>
----------------------	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 794 674	1 794 674		
Personnel et comptes rattachés	112 522	112 522		
Sécurité sociale et autres organismes	112 008	112 008		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 171	2 171		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	4 835	4 835		
Groupe et associés	9 050 802	9 050 802		
Autres dettes	879 944	879 944		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	55 980	55 980		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 012 936</b>	<b>12 012 936</b>		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

# Charges et Produits Constatés d'Avance

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	37 846	55 980
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>37 846</b>	<b>55 980</b>

# Charges à Payer

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 433 058
Dettes fiscales et sociales	151 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	879 944
<b>TOTAL</b>	<b>2 464 188</b>

# Produits à Recevoir

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p><b>Immobilisations financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Créances rattachées à des participations</li><li>Autres immobilisations financières</li></ul> <p><b>Créances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Créances clients et comptes rattachés</li><li>Personnel</li><li>Organismes sociaux</li><li>État</li><li>Divers, produits à recevoir</li><li>Autres créances</li></ul> <p><b>Valeurs Mobilières de Placement</b></p> <p><b>Disponibilités</b></p>	<p>2 577</p>
<b>TOTAL</b>	<b>2 577</b>

# Détail des Produits Financiers et Charges Financières

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Néant		

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts emprunts	41 686	661109
Intérêts emprunts	15 721	661111
Ecart de change	7	668000

<b>TOTAL</b>	<b>57 415</b>	
--------------	---------------	--



# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
NEANT		

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
NEANT		

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

# Effectif Moyen

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	16	
Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>	<b>28</b>

# Tableau de variation des capitaux propres

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
 Edition du 11/05/23  
 Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 000			10 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(395 235)	(251 927)		(647 162)
Résultat de l'exercice	(251 927)	(460 094)	(251 927)	(460 094)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>(637 162)</b>	<b>(712 021)</b>	<b>(251 927)</b>	<b>(1 097 256)</b>

# Composition du Capital Social

BASSINS DES LUMIERES

Période du 01/01/22 au 31/12/22  
Edition du 11/05/23  
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	10000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10000	1

---

## 4. Tableaux financiers comparés

1. Compte de résultat 2022 comparé au compte de résultat contractuel.
2. Bilan 2022 comparé au bilan contractuel.



<b>68 dotations s/ amort et provisions</b>																										
Dotations aux amortissements des biens	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702
Dotations aux amortissements des biens - Renouvellement	0	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702	643 702
Dotations aux amortissements des biens - Renouvellement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations exceptionnelles fin de contrat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rachat VNC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux prov pour charges retraite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux prov pour risques et charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux prov pour dépréciation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	0	4 389 604	4 842 820	5 646 012	6 107 059	6 382 628	6 307 475	6 453 169	6 829 576	6 888 107	6 947 223	6 732 534	6 675 544	6 729 840	7 189 940	7 252 974	7 189 940	7 252 974	7 189 940	7 252 974	7 189 940	7 252 974	7 189 940	7 252 974	7 189 940	7 252 974

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	0	-417 392	39 507	262 813	998 437	1 455 028	1 975 356	2 687 511	1 775 310	1 801 629	1 828 612	2 187 049	2 217 655	1 910 979	1 938 169	1 965 416	1 938 169	1 965 416	1 938 169	1 965 416	1 938 169	1 965 416	1 938 169	1 965 416	1 938 169	1 965 416
Charges financières sur emprunts	97 591	84 265	70 738	57 009	43 073	28 929	29 092	18 692	16 725	17 288	11 475	21 145	15 171	17 558	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714
Autres charges financières (Int sur avances en C/C)	1 000	9 000	12 000	13 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Garantie bancaire à la première demande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	98 591	93 265	82 738	70 509	43 073	28 929	29 092	18 692	16 725	17 288	11 475	21 145	15 171	17 558	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714	12 001	9 714
<b>RESULTAT EQUIVARIANT AVANT IMPOT</b>	-98 591	-510 657	-42 831	192 304	955 363	1 426 099	1 946 264	2 048 819	1 758 586	1 784 541	1 817 137	2 165 904	2 202 514	1 893 021	1 926 168	1 954 702	1 926 168	1 954 702	1 926 168	1 954 702	1 926 168	1 954 702	1 926 168	1 954 702	1 926 168	1 954 702
<b>RESULTAT DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS</b>	0	0	0	19 230	95 536	142 610	194 626	204 882	175 859	178 454	181 714	216 590	220 251	189 302	192 617	195 470	192 617	195 470	192 617	195 470	192 617	195 470	192 617	195 470	192 617	195 470
Participation des salariés aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sociétés	0	0	0	64 095	318 423	475 319	648 690	682 871	586 137	594 787	605 652	721 896	734 088	630 944	641 992	651 502	641 992	651 502	641 992	651 502	641 992	651 502	641 992	651 502	641 992	651 502
Credit d'impôt compétitivité emploi	-98 591	-510 657	-42 831	108 979	543 404	808 170	1 102 548	1 161 066	996 591	1 011 299	1 029 771	1 227 418	1 248 165	1 072 775	1 091 559	1 107 730	1 091 559	1 107 730	1 091 559	1 107 730	1 091 559	1 107 730	1 091 559	1 107 730	1 091 559	1 107 730
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	-88 591	-609 349	-62 830	-543 101	-1 097	808 474	1 309 421	1 370 487	4 007 078	3 078 377	6 108 140	7 335 567	8 583 711	9 656 506	10 748 066	11 655 795	10 748 066	11 655 795	10 748 066	11 655 795	10 748 066	11 655 795	10 748 066	11 655 795	10 748 066	11 655 795
Recouvrement																										
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	9 655 526	6 506 097	3 149 429	440 571	-440 571	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	97 904 097	22 310 194	550 465	35 500	1 329	587 994	22 332 900	2 297 498	7 657 961	12 367 941
-------------------------------------	------------	------------	---------	--------	-------	---------	------------	-----------	-----------	------------

















---

## 5. Etat des immobilisations

1. Liste des investissements financés en propre.
2. Liste des investissements financés en leasing (BNPP-Arius).
3. Investissements au 31/12/22 comparés aux investissements contractuels

# BASSINS DE LUMIERES

Comptes annuels 2022

# IMMOBILISATIONS

	01/01/2022	Etats des immo acquisitions	reclassement	Augmentation	Diminution	31/12/2022
205000		10 162,92		10 162,92		10 162,92
214580	2 303 967,58	-		-		2 303 967,58
215400	885 613,18	22 960,60		22 960,60		908 573,78
218100	8 095 707,86	191 647,36	40 554,10	191 647,36		8 327 909,32
218200	49 852,20	-		-		49 852,20
218320	70 245,57	5 386,00		5 386,00		75 631,57
218400	234 767,07					234 767,07
218410	10 180,00	7 320,00		7 320,00		17 500,00
231000						
	214580	4000	0,00	0,00		4 000,00
	215400		0,00	0,00		
	218100	40554,1	-40 554,10	0,00		
	<b>11 694 887,56</b>	<b>237 476,88</b>	<b>0,00</b>	<b>237 476,88</b>	<b>0,00</b>	<b>11 932 364,44</b>
280500		0		3334,73		3 334,73
281458	443 233,78	-		185 952,47		629 186,25
281540	170 660,41	-		106 208,34		276 868,75
281810	1 100 808,23	-		641 271,40		1 742 079,63
281820	19 066,47	-		9 970,44		29 036,91
281832	38 172,89	-		23 486,58		61 659,47
281840	43 273,36	-		32 141,18		75 414,54
281841	3 101,41	-		3 457,38		6 558,79
	<b>11 694 887,56</b>	<b>237 476,88</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 822,52</b>	<b>0,00</b>	<b>2 824 139,07</b>
						<b>9 108 225,37</b>





IMO-00065	2020	CORP	BDL	215400	215400	20/07/2020	20/07/2025	8 449,80	215400	215400	20/07/2020	20/07/2025	1 689,03	4 141,61	4 308,19
IMO-00066	2020	CORP	BDL	218320	218320	01/12/2020	01/12/2023	1 736,76	218320	218320	01/12/2020	01/12/2023	578,39	1 205,90	530,86
IMO-00067	2020	CORP	BDL	218320	218320	24/10/2020	24/10/2023	1 268,60	218320	218320	24/10/2020	24/10/2023	422,48	922,83	343,77
IMO-00068	2021	CORP	BDL	218100	218100	14/01/2021	13/01/2028	49 552,45	218100	218100	14/01/2021	13/01/2028	7 079,36	13 903,49	35 648,96
IMO-00069	2023	CORP	BDL	214580	214580	01/01/2022		4 000,00	214580	214580	01/01/2022			4 000,00	4 000,00
IMO-00070	2021	CORP	BDL	215400	215400	26/02/2021	31/12/2026	6 672,00	215400	215400	26/02/2021	31/12/2026	1 112,00	2 224,00	4 448,00
IMO-00071	2021	CORP	BDL	215400	215400	01/01/2021	25/02/2026	40 638,86	215400	215400	01/01/2021	25/02/2026	8 328,03	14 377,04	26 261,82
IMO-00072	2021	CORP	BDL	214580	214580	06/10/2021	31/12/2021	101 386,92	214580	214580	06/10/2021	31/12/2021		101 386,92	
IMO-00073	2021	CORP	BDL	215400	215400	01/01/2021	31/12/2024	12 833,60	215400	215400	01/01/2021	31/12/2024	3 208,40	6 416,80	6 416,80
IMO-00074	2021	CORP	BDL	218320	218320	01/01/2021	31/12/2024	2 304,56	218320	218320	01/01/2021	31/12/2024	576,14	1 152,28	1 152,28
IMO-00075	2021	CORP	BDL	218400	218400	31/05/2021	30/04/2026	60 772,00	218400	218400	31/05/2021	30/04/2026	12 357,53	19 636,63	41 135,37
IMO-00076	2021	CORP	BDL	218320	218320	01/08/2021	31/07/2024	1 150,00	218320	218320	01/08/2021	31/07/2024	383,33	544,01	605,99
IMO-00077	2021	CORP	BDL	218320	218320	31/07/2021	30/06/2024	1 681,92	218320	218320	31/07/2021	30/06/2024	576,43	819,64	862,28
IMO-00078	2022	CORP	BDL	215400	215400	31/08/2021	30/08/2024	2 353,49	215400	215400	31/08/2021	30/08/2024	459,41	459,41	1 894,08
IMO-00079	2021	CORP	BDL	215400	215400	06/10/2021	05/10/2025	5 114,54	215400	215400	06/10/2021	05/10/2025	1 180,30	1 215,76	3 900,78
IMO-00080	2022	CORP	BDL	218100	218100	01/01/2022	31/12/2027	2 950,40	218100	218100	01/01/2022	31/12/2027	491,74	491,74	2 458,66
IMO-00081	2022	CORP	BDL	218100	218100	01/01/2022	31/12/2027	23 524,36	218100	218100	01/01/2022	31/12/2027	2 352,44	2 352,44	21 171,92
IMO-00082	2022	CORP	BDL	218100	218100	01/01/2022	31/12/2031	186 192,21	218100	218100	01/01/2022	31/12/2031	18 619,22	18 619,22	167 572,99
IMO-00083	2022	CORP	BDL	218320	218320	01/01/2022	31/12/2026	0,00	218320	218320	01/01/2022	31/12/2026	3 300,00	660,00	2 640,00
IMO-00084	2022	CORP	BDL	218320	218320	14/02/2022	13/02/2026	2 086,00	218320	218320	14/02/2022	13/02/2026	611,51	611,51	1 474,49
IMO-00085	2022	CORP	BDL	215400	215400	14/02/2022	13/02/2027	6 066,04	215400	215400	14/02/2022	13/02/2027	1 066,96	1 066,96	4 999,08
IMO-00086	2022	CORP	BDL	215400	215400	25/01/2022	24/01/2027	2 386,76	215400	215400	25/01/2022	24/01/2027	445,97	445,97	1 940,79
IMO-00087	2022	CORP	BDL	215400	215400	11/04/2022	10/04/2027	3 490,00	215400	215400	11/04/2022	10/04/2027	506,77	506,77	2 983,23
IMO-00088	2022	CORP	BDL	218410	218410	09/05/2022	04/05/2026	1 220,00	218410	218410	09/05/2022	04/05/2026	201,38	201,38	1 018,62
IMO-00089	2022	CORP	BDL	215400	215400	19/10/2022	18/10/2027	878,00	215400	215400	19/10/2022	18/10/2027	35,60	35,60	842,40
IMO-00090	2022	CORP	BDL	215400	215400	26/10/2022	27/10/2027	1 647,80	215400	215400	26/10/2022	27/10/2027	60,43	60,43	1 587,37
IMO-00091	2022	CORP	BDL	218100	218100	06/06/2022	30/06/2027	17 181,00	218100	218100	06/06/2022	30/06/2027	17 181,00	17 181,00	
IMO-00092	2022	INCCORP	BDL	205100	205100	01/06/2022	03/06/2023	2 553,00	205100	205100	01/06/2022	03/06/2023	1 484,63	1 484,63	1 068,37
IMO-00093	2022	INCCORP	BDL	205100	205100	01/06/2022	03/06/2025	960,00	205100	205100	01/06/2022	03/06/2025	187,62	187,62	772,38
IMO-00094	2022	INCCORP	BDL	205100	205100	01/01/2022	31/12/2025	6 649,92	205100	205100	01/01/2022	31/12/2025	1 662,48	1 662,48	4 987,44

4 000,00

23 524,36 148 588,51 3 300,00 6 066,04 2 386,76 3 490,00 1 220,00 878,00 1 647,80 17 181,00 2 553,00 960,00 6 649,92

23 524,36 148 588,51 3 300,00 6 066,04 2 386,76 3 490,00 1 220,00 878,00 1 647,80 17 181,00 2 553,00 960,00 6 649,92

11 932 364,44 322 197,95 237 476,88 4 000,00 238 161,88 1 005 822,52 2 824 136,07 9 109 235,37

	années	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
FABRE- caution location nacelle	2021	5 745,60	0,00	0,00	5 745,60
<b>total 275100</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 745,60</b>

**Balance comptes généraux**

BASSIN DES LUMIERES

Début exercice comptable : 01/01/22

13. février 2023

Imprimé par CULTURE-

Page 1

Compte général: Filtré date: 01/01/22...31/12/22  
 Statut de l'exercice comptable : Ouvert fiscalement  
 Cet état inclut des écritures de simulation.

N°	Nom	Solde à la date de début		Solde plage de dates		Solde à la date de fin	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
275000	Depots et Cautionnements versés	5 745,60				5 745,60	
275100	Depots et Cautionnements versés						
<b>279999</b>	<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>5 745,60</b>				<b>5 745,60</b>	









INVESTISSEMENTS LOCATIFS

CT1022159841	01/07/2022	30/06/2025	36 LP010870	COPIEUR COULEUR A3 ALTAINK C8045	SAS ALCTON	COPIEUR COULEUR A3 ALTAINK C8045	PH0000211218	Annus 2021	Annus 2022	TOTAL	15/06/2022
								7 477	7 477	3 702 961	
								690	690	206 995	



---

# Annexes

1. **Rapports de maintenance et contrôles réglementaires (Cf. Clé USB attachée au présent Compte-Rendu Technique)**
  - Vérification électricité
  - Vérification incendie
  - Maintenance CFO
  - Maintenance CVC
2. **Liste des contrats confiés à des tiers (Cf. Clé USB attachée au présent Compte-Rendu Technique)**
3. **Annexe Marketing (Cf. Clé USB attachée au présent Compte-Rendu Technique)**